TABLE ANALYTIQUE

1948

A

ACCIDENTS DU TRAVAIL

1. — Demande d'avis, transmise par M. le Président du Conseil des Ministres, sur un **projet de décret présenté par M. le ministre de la France d'outre-mer, modifiant le décret du 2 avril 1932 portant règlementation des accidents du travail en Afrique occidentale française** [31 décembre 1947] (I. n° 27). — Renvoi à la commission des affaires sociales (p. 66). — Rapport par M. Mignot [6 février 1948] (I. n° 50). — Discussion [19 février 1948] (p. 117, 118). — Sont entendus dans la discussion générale: MM. Mignot, rapporteur; Guèye Momar Djim. — Art. 1er et 2: adoption (p. 118). — *Ont pris part à la discussion des articles:* MM. Borrey, président de la commission; Paul Catrice. — Adoption de l'ensemble de l'avis (p. 118); avis n° 14. = *Décret* n° 49-291 du 2 mars 1949 (*J. O.* du 4 mars 1949).

2. — Demande d'avis, transmise par M. le Président du Conseil des Ministres, sur un **projet de décret présenté par M. le ministre de la France d'outre-mer, portant majoration des rentes attribuées aux victimes d'accidents du travail survenus sur le territoire de l'Afrique occidentale française et à leurs ayants droit** [31 décembre 1947] (I. n° 28). — Renvoi à la commission des affaires sociales (p. 66). — Rapport par M. Mignot [6 février 1948] (I. n° 51). — Discussion [19 février 1948] (p. 118, 119). — Sont entendus dans la discussion générale: MM. Mignot, rapporteur; Guèye Momar Djim. — Art. 1er à 11: adoption (p. 118, 119). — Adoption de l'ensemble de l'avis (p. 119); avis n° 15. = *Décret* n° 49-292 du 2 mars 1949 (*J. O.* du 4 mars 1949).

ACCORDS INTERNATIONAUX. — Voy. aussi: Cinéma, 1. — Plan Marshall. — Conférences internationales.

1. — Expose des motifs et texte de la proposition, présentée par MM. Barétaud, Cianfarani, Rosfelder et les membres du groupe Union-Métropole outre-mer, **tendant à surseoir à tout accord d'union économique et douanière entre la France et l'Italie avant consultation et avis préalables, à intervenir en temps utile, de l'Assemblée de l'Union française** [30 janvier 1948] (I. n° 22). — Renvoi à la commission des affaires économiques (p. 26). — Renvoi pour avis aux commissions des affaires financières [6 février 1948] (p. 62); de l'agriculture (*ibid.*) (p. 74); des affaires extérieures [12 février 1948] (p. 75). — Rapport par M. Estèbe [26 février 1948] (I. n° 91). — *Demande de discussion d'urgence* [26 février 1948] (p. 136); est entendu: M. Aubert, président de la commission des affaires économiques (p. 141). — Discussion [4 mars 1948] (p. 181 et suiv.); sont entendus dans la discussion générale: MM. Estèbe, rapporteur; Rosfelder, rapporteur pour avis de la commission de l'agriculture; Cianfarani, Abdesselam, Lechani, Le Brun-Kéris, Chekkal Daho, Arnault, Delorme, Barbé, Begarra, Zinsou, Aubert, président de la commission des affaires économiques; Boluix-Basset. — Amendement de M. Arnault, tendant à substituer à la proposition le texte ci-après: « L'Assemblée de l'Union française, consciente des dangers mortels que constituerait pour l'Union française, et en particulier pour les trois pays d'Afrique du Nord, un accord douanier franco-italien imposé pour les besoins de la politique d'expansion des Etats-Unis, demande au Gouvernement de surseoir aux pourparlers engagés. » (p. 197); rejet au scrutin public (*ibid.*); liste des votants (p. 202). — Amendement de M. Piéri, prévoyant la consultation des organisations syndicales ouvrières et des ligues de familles nombreuses nord-africaines (p. 197); retrait (p. 198). — *Ont pris part à la discussion de la proposition:* MM. Arnault, Aubert, président de la commission des affaires économiques; Barbé, Begarra, Chekkal Daho, Estèbe, rapporteur, — Adoption de la proposition, au scrutin public (p. 198); liste des votants (p. 202). — Proposition n° 25.

2. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par M. Aubert, au nom de la commission des affaires économiques, **tendant à inviter le Gouvernement: 1° A réviser les accords commerciaux franco-italiens et franco-espagnols et, en particulier, à surseoir à l'application de ces derniers, en ce qui concerne les agrumes, au moins jusqu'à la date du 15 février 1949, qui a été prévue de concert par les représentants qualifiés des organisations intéressées des deux pays; 2° A proceder d'urgence à une étude approfondie sur la compression possible des charges multiples dont est grevé le commerce des produits algériens, sans que ces mesures puissent porter préjudice aux producteurs et à tous les travailleurs intéressés par la prospérité de l'agrumiculture** [15 décembre 1948] (I. n° 467). — Renvoi à la commission des affaires économiques (p. 1123). — Rapport par M. Rosfelder [22 décembre 1948] (I. n° 472). — Ajournement de la discussion, sur la demande de M. Boussenot, vice-président de la commission [22 décembre 1948] (p. 1169). — Discussion [23 décembre 1948] (p. 1172 et suiv.); sont entendus dans la discussion générale: MM. Rosfelder, rapporteur; Abdesselam, Lechani, Jean Curabet, Périer, Viniger. — *Nouveau titre:* « Proposition tendant à inviter le Gouvernement: 1° à surseoir, en ce qui concerne les agrumes, à l'application des accords commerciaux franco-espagnols, au moins jusqu'à la date du 15 février 1949 qui a été prévue de concert par les représentants qualifiés des organisations intéressées des deux pays; 2°... (sans changement). — Adoption de la proposition (p. 1177); proposition n° 145.

3. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par MM. Bidet, Alduy, Rosenfeld et les membres du groupe socialiste S.F.I.O. et apparentés, **tendant à obtenir du Gouvernement que, pour qu'elle puisse efficacement remplir son rôle constitutionnel, l'Assemblée de l'Union française soit: 1° officiellement informée de tout acte international en relation avec l'Union française; 2° officiellement tenue au courant des travaux des organismes internationaux, permanents ou périodiques, lorsque ces travaux sont du domaine de l'Union française** [23 décembre 1948] (I. n° 487). — Renvoi à la commission des affaires extérieures (p. 1186).

AERONAUTIQUE CIVILE. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par le groupe des indépendants d'outre-mer, **tendant à inviter le Gouvernement à transférer au ministre des travaux publics, des transports et du tourisme les attributions précédemment dévolues au ministre de la France d'outre-mer, en ce qui concerne la délivrance, le renouvellement et le retrait des brevets et des licences ainsi que l'organisation du service médical du personnel navigant de l'aéronautique civile dans les territoires d'outre-mer de l'Union française** [9 juillet 1948] (I. n° 347). — Renvoi à la commission du plan (p. 705). — Rapport par M. le général Plagne [8 décembre 1948] (I. n° 457). — Discussion [22 décembre 1948] (p. 1152 et

suiv.); sont entendus dans la discussion générale: M. le général Plagne, rapporteur; MM. Borrey, Laurent-Eynac. — Contre-projet de M. Jousselin tendant au maintien des attributions du Ministère de la France d'outre-mer et à l'unification des services locaux de l'aéronautique civile (p. 1154). — *Sont entendus sur le contre-projet:* MM. Jousselin, Jacobson, président de la commission; Jean Curabet, Laurent-Eynac, Le Guénédal, M. le général Plagne, rapporteur. — Rejet, au scrutin public, de la demande de prise en considération du contre-projet (p. 1156); liste des votants (p. 1170). — Adoption de la proposition (p. 1456); proposition n° 142.

AFRIQUE EQUATORIALE FRANÇAISE, voy.: Assemblées territoriales. — Autonomie (Gabon). — Code du travail. — Collectivités locales. — Coton. — Détenus. — Droits fonciers et forestiers (1). — Elections municipales. — Emission (3). — Enseignement (personnel). — Enseignement supérieur. — Equipement (Tchad). — Exportations. — Habitat (2). — Locaux. — Navires de long cours. — Or (3). — Organisation judiciaire (1, 3). — Organisation municipale (1, 2, 3, 5). — Questions orales (4): table annexe. — Santé publique (2). — Secteurs d'amélioration rurale. — Sociétés indigènes de prévoyance. — Syndicats. — Vétérinaires africains.

AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE, voy.: Accidents du travail. — Arachides. — Assemblée nationale (Haute-Volta). — Assemblées territoriales. — Bananes (Guinée). — Banque de l'Afrique occidentale. — Chambres de commerce (3). — Chemin de fer du Mossi. Cheminots (grève). — Code du travail. — Collectivités locales. — Congrès du R. D. A. (Haute-Volta). — Dakar (école de médecine). — Elections municipales. — Elevage (Guinée). — Emission (5). — Enseignement (personnel). — Enseignement supérieur. — Equipement (Guinée, Haute-Volta, Mauritanie). — Expropriation. — Fièvre jaune. — Greniers de réserves. — Lignes maritimes. — Locaux. — Missions d'information (Haute-Volta). — Navires de long cours. — Or (3). — Organisation judiciaire (1, 3). — Organisation municipale (1, 2, 4, 5). — Riz (Guinée). — Santé publique (2). — Secteurs d'amélioration rurale. — Sociétés indigènes de prévoyance (2). — Syndicats. — Travail. — Vétérinaires africains.

AGRICULTURE, voy.: Arachides. — Bananes. — Congés payés. — Cultures vivrières. — Elevage. — Equipement (Algérie, Guinée, Mauritanie). — Fermage. — Greniers de réserves. — Habitat (2). — Institut national d'agronomie tropicale. — Maïs de semence. — Secteurs d'amélioration rurale.

AGRONOMIE TROPICALE, voy.: Institut national d'.

AGRUMES, voy.: Accords internationaux, 2.

AIDE AUX POPULATIONS EPROUVEES, voy.: Calamités publiques. — Evénements d'Algérie (mai-juin 1945). — Maïs de semence.

ALCOOLISME. — Exposé des motifs et texte de la proposition de résolution, présentée par M. Paul Catrice et les membres du groupe du mouvement républicain populaire, **tendant à inviter l'Assemblée nationale à soumettre, pour avis, à l'Assemblée de l'Union française les projets de loi sur l'alcoolisme dans les territoires d'outre-mer** [23 décembre 1948] (I. n° 489). — Renvoi à la commission des affaires sociales (p. 1187).

ALGERIE, voy: Accords internationaux (1, 2). — Assemblée algérienne. — Calamités publiques (7). — Décret Régnier. — Enseignement primaire. — Equipement (Algérie). — Evénements d'Algérie (mai-juin 1945). — Missions d'information. — Monopole du pavillon. — Organisation municipale (6). — Pensions (1). — Prestations familiales (3). — Réseau routier algérien. — Secteurs d'amélioration rurale. — Sécurité sociale (1, 2). — Taxes. — Travailleurs nord-africains.

ALLOCATIONS FAMILIALES, voy.: Prestations familiales.

AMNISTIE, voy.: Ordre public, 1.

ANCIENS COMBATTANTS, voy. aussi: Invalides de la France d'outre-mer. — Pensions, 3, 4.

1. — Exposé des motifs et texte de la proposition de résolution, présentée par MM. Coulibaly Mamadou, Thévenin, d'Arboussier, Boubou Hama, Léon Robert, Damongo dit Dadet et les membres du groupe du rassemblement démocratique africain et du groupe communiste et apparentés **invitant l'Assemblée nationale à étendre l'application de toutes les mesures prévues pour les anciens combattants et victimes de la guerre et pour les anciens militaires et pensionnés d'origine française aux mêmes catégories sociales originaires des pays et territoires d'outre-mer** [29 janvier 1948] (I. n° 12). — Renvoi à la commission des affaires sociales (p. 18). — *Demande de discussion d'urgence;* sont entendus: MM. Borrey, président de la commission; Gabriel d'Arboussier (p. 18). — Discussion [30 janvier 1948] (p. 40, 41); sont entendus dans la discussion générale: MM. Coulibaly Mamadou, Rapporteur; Augarde, Secrétaire d'Etat aux affaires musulmanes (p. 40). — Adoption à l'unanimité (p. 41) = Résolution n° 4.

2. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par MM. Bégarra, Camprasse, Darlan, Gueye Momar Djim, Ebédé, Lapart, Tétau et les membres du groupe socialiste S. F. I. O. et apparentés **tendant à inviter le Gouvernement à créer une section du combattant de l'Union française au ministère des anciens combattants et victimes de la guerre et des sections correspondantes dans les départements, pays et territoires d'outre-mer** [13 mai 1948] (I. n° 217). — Renvoi à la commission des affaires sociales (p. 375).

ANTILLES, voy.: Guadeloupe. — Martinique.

ARACHIDES

1. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par M. Aubert, au nom de la commission des affaires économiques, **tendant à inviter le Gouvernement à prendre d'urgence toutes mesures utiles pour assurer une répartition équitable des graines d'arachide de l'Afrique occidentale française (récolte 1947-1948) entre l'industrie métropolitaine et celle des territoires d'outre-mer** [5 février 1948] (I. n° 40). — Renvoi à la commission des affaires économiques (p. 57). — Rapport par M. Gueye Momar Djim [5 mars 1948] (I. n° 133). — Discussion [11 mars 1948] (p. 240 et suiv.); sont entendus dans la discussion générale: MM. Gueye Momar Djim, Rapporteur; Jacobson, Egretaud, Cianfarani, d'Arboussier, Delorme, — Adoption des deux premiers paragraphes (p. 243). — Troisième paragraphe: amendement de M. Egretaud tendant à supprimer les mots « dans des limites raisonnables » (p. 243); adoption (p. 244). — Adoption du troisième paragraphe ainsi modifié (p. 244). — Adoption des derniers paragraphes (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion de la proposition:* MM. Barbé, Egretaud, Gueye Momar Djim, Rapporteur; Schmitt, Vice-Président de la commission. — Adoption de la proposition (p. 244); proposition n° 35.

2. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par M. Gueye Momar Djim et les membres du groupe socialiste S. F. I. O. **tendant à inviter le Gouvernement à augmenter le prix d'achat des arachides aux producteurs sénégalais et à porter ce prix de 7 à 15 francs** [20 février 1948] (I. n° 90). — Renvoi à la commission des affaires économiques. — *Demande de discussion d'urgence* [27 février 1948] (p. 148); sont entendus: MM. Gueye Momar Djim, Max André, Aubert, Président de la commission; Alfred Bour (p. 164, 165). — *Déclaration d'urgence* (p. 165). — *Demande de retrait de l'ordre du jour* [4 mars 1948] (p. 200); sont entendus: MM. Aubert, Président de la commission; Gueye Momar Djim, Léchani, Barbé, Rosenfeld, Cazelles, Abdesselam; *rejet* (p. 201). — Discussion [5 mars 1948] (p. 211, 216). — Sur la demande de M. Schmitt, la proposition est renvoyée à la commission (p. 211). — Sont entendus dans la discussion générale: MM. Schmitt, Rapporteur; Gueye Momar Djim, Boussenot, Vice-Président de la commission; Touré. — *Premier paragraphe:* observations de M. Boussenot, Vice-Président de la commission (p. 217). — Adoption du premier paragraphe (p. 218). — Amendement de M. Schock tendant à prendre toutes mesures pour que les contrats passés par les maisons de commerce avec les intermédiaire soient réalisés (p. 218); *retrait* (ibid.). — *Deuxième paragraphe:* amendement de M. Estèbe tendant à préciser que le montant de la plus-value acquise grâce à la hausse sera « intégralement » destiné à réduire le coût des vivres destinés aux indigènes (p. 218); adoption (*ibid.*). — Adoption du deuxième paragraphe ainsi modifié (*ibid.*) = *Ont pris part à la discussion de la proposition:* MM. Antonini, Boussenot, Vice-président de la commission; Estèbe, Schmitt, Rapporteur; Schock. — Adoption de l'ensemble de la proposition (p. 218); proposition n° 28.

ARBITRAGE, voy.: Travail.

ARMEE, voy. aussi: Budget de 1949 (dépenses militaires). — Médecins autochtones.

1. — Exposé des motifs et texte de la proposition de résolution, présentée par M. Dadet, Mlle Autissier, MM. d'Arboussier, Lombardo et les membres du groupe communiste et apparentés et du groupe du rassemblement démocratique africain, **tendant à unifier le statut du soldat de l'Union française** [19 février 1948] (I. n° 70). — Renvoi à la commission de la défense de l'Union française (p. 120). — Rapport par M. Denis [20 mai 1948] (I. n° 224). — Discussion [26 mai 1948] (p. 415 et suiv.); est entendu: M. Denis, rapporteur. — Art. 1er à 3: adoption (p. 417). — Art. 4: observations sur le sens du mot « fournitures »; adoption de l'article 4 (p. 417). — Art. 5 à 11; adoption (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles:* MM. Borrey, Cianfarani, Esnault, Vice-Président de la commission. — *Explications de vote sur*

l'ensemble: MM. Schleiter, Duqueroix, d'Arboussier, Laurin, Savary, Laurent-Eynac, Jacobson. — *Nouveau titre:* « proposition de résolution tendant à inviter l'Assemblée nationale à voter une loi pour l'unification du statut militaire de l'Union française » (p. 417). — Adoption de la proposition de résolution (p. 419); résolution n° 33. — *Assemblée nationale:* commission de la défense nationale.

2. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par M. Laurent-Eynac et les membres du groupe du rassemblement républicain, **tendant à inviter le Gouvernement à saisir l'Assemblée de l'Union française des projets sur le statut militaire de l'Union française** [20 février 1948] (I. n° 75). — Renvoi à la commission de la défense de l'Union française (p. 123). — Rapport par M. Laurent-Eynac [26 février 1948] (I. n° 93). — Discussion [11 mars 1948] (p. 234 et suiv.); sont entendus dans la discussion générale: MM. Laurent-Eynac, rapporteur; général Chevance-Bertin, président de la commission; Augarde, sous-secrétaire d'Etat à la présidence du conseil. — Adoption à l'unanimité (p. 236); proposition n° 33.

3. — Demande d'avis, présentée par M. le Président du Conseil des Ministres, sur le **projet de loi sur l'organisation générale de la défense nationale** [13 mai 1948] (I. n° 201). — Renvoi à la commission de la défense de l'Union française (p. 357). — Rapport par M. Laurent-Eynac [23 juin 1948] (I. n° 311). — Discussion (*commune avec la demande d'avis n° 202 sur le projet de loi relatif à l'organisation des forces armées*) [30 juin 1948] (p. 624 et suiv.); sont entendus dans la discussion générale: MM. Laurent-Eynac, rapporteur (demande d'avis n° 201); Schmitt, rapporteur (demande d'avis n° 202); Barbé, Albert Sarraut, Max André, Cianfarani, Alduy, Mignot, général Chevance-Bertin. — Suite de la discussion générale [7 juillet 1948] (p. 669 et suiv.); sont entendus: MM. Bousseno, Vendenbomgaërde, Savary, d'Arboussier, Augarde, sous-secrétaire d'Etat à la présidence du conseil; Alfred Bour, Giard, Schmitt, général Plagne, Max André, Barbé, Mitterrand, Catrice, lieutenant-colonel Bichon. — Contre-projet de M. Barbé, M. le général Plagne et M. d'Arboussier, invitant le Gouvernement à déposer des projets de défense de l'Union française qui réalisent une coordination des moyens de défense nationale de la France et des possibilités des nations et des peuples composant l'Union française (p. 679); rejet au scrutin public (p. 681); liste des votants (p. 684). — *Ont pris part à la discussion du contre-projet :* MM. Barbé, Max André, Esnault, Vice-Président de la commission. — Observations de MM. Laurent-Eynac, Rapporteur; Barbé (p. 681). — Renvoi à la commission et ajournement de la discussion [8 juillet 1948] (p. 686). — *Discussion des articles* [15 juillet 1948] (p. 727 et suiv.); Titre Ier: *principes généraux.* — Art. Ier: *amendement* de MM. d'Arboussier et Mignot, tendant à remplacer au premier alinéa et dans l'ensemble du texte, l'expression « défense nationale » par l'expression « défense de l'Union française » (p. 727); adoption au scrutin public (p. 728); liste des votants (p. 748). — Adoption de l'article 1er ainsi modifié (p. 728). — Art. 2: amendement de M. Barbé tendant à introduire dans l'article 2 les dispositions de l'article 3 *bis* (contribution des Etats associés à la défense de l'Union française) (p. 728). — Rejet (p. 730). — Amendement de M. le général Plagne, relatif aux mesures envisagées en cas de tension internationale et en cas de guerre (p. 730); rejet au scrutin public (p. 731); liste des votants (p. 749). — Amendement de M. d'Arboussier, tendant à remplacer, à la fin de la deuxième phrase et dans l'ensemble du texte, le mot: « sécurité », par le mot: « défense » (p. 731); rejet au scrutin public (p. 732); liste des votants (p. 749). — Adoption de l'article 2 (p. 733). — Art. 3: adoption (*ibid.*). — Art. 3 *bis;* sur la proposition de M. Savary, l'article 3 *bis* devient l'article 1 *bis* (p. 730); amendement de M. Barbé, tendant à remplacer les mots « domaines prévus par la présente loi »; par les mots « domaines concernant cette défense » (p. 731); adoption (*ibid.*). — Adoption de l'article 1 *bis* (*ibid.*). — Art. 4 à 7: adoption (p. 733, 734). — Art. 7 *bis*; amendement de M. Barbé, tendant: 1° à commencer le premier alinéa par les mots « En France... »; 2° à remplacer, au troisième alinéa l'expression « service national », par l'expression « service civique » et à définir ce service civique dans le cadre de l'Union française (p. 734); retrait de la première partie de l'amendement (p. 735). — Adoption des deux premiers alinéas de l'article 7 *bis* (*ibid.*). — Adoption de la deuxième partie de l'amendement (p. 736). — Adoption de l'ensemble de l'article 7 *bis* (*ibid.*). — *Titre* II: *de l'organisation gouvernementale.* — Art. 8: adoption (p. 736). — Amendement de MM. Mitterrand et d'Arboussier, tendant à ajouter un article 8 *bis* instituant un comité militaire supérieur de l'Union française (p. 736); rejet au scrutin public (p. 737); liste des votants (p. 750). — Art. 9 à 16: adoption (p. 737, 738). — *Titre* III: *de l'organisation stratégique et territoriale.* — Art. 17: adoption (p. 738). — Art. 18: adoption du premier alinéa (p. 738). — Deuxième alinéa: amendement de MM. Arnault, Joannin, Thévenin, tendant à remplacer les mots « outre-mer » par les mots « dans les départements et territoires d'outre-mer » (p. 738); adoption au scrutin public (p. 739); liste des votants (p. 750). — Adoption du deuxième alinéa ainsi modifié (p. 739). — Troisième alinéa: amendement de MM. Arnault, Joannin, Thévenin, tendant à ajouter, après les mots « des autorités civiles des territoires », les mots « de la République française » (p. 739); adoption (*ibid.*). — Adoption du troisième alinéa ainsi modifié (*ibid.*). — Adoption de l'ensemble de l'article 18 (*ibid.*). — Art. 19 à 22: adoption (p. 739). — *Titre* IV: *du service national.* — Suppression des articles 23 à 26, conformément à la lettre rectificative de M. le président du Conseil des Ministres au projet de loi (p. 740). — *Titre* V: *de l'organisation du temps de guerre.* — Art. 27, 28: adoption (p. 740). — *Titre* VI: *prescriptions diverses.* — Art. 29, 30: adoption (p. 740). — *Nouveau titre*: « projet de loi sur l'organisation générale de la défense de l'Union française ». — *Ont pris part à la discussion des articles:* MM. d'Arboussier, Arnault, Barbé, Corval, Esnault, vice-président de la commission; Laurent-Eynac, rapporteur; Laurin, Mitterrand, de Peretti, général Plagne, Savary, Schmitt, rapporteur (demande d'avis n° 202). — *Explications de vote sur l'ensemble:* MM. d'Arboussier, Barbé, de Peretti. — Observations de MM. Albert Sarraut et Piot (p. 740, 741). — Adoption de l'ensemble de l'avis, au scrutin public (p. 742); liste des votants (p. 751). — Avis n° 84. — *Assemblée nationale:* I. nos 1871, 4164, 8794.

4. — Demande d'avis, présentée par M. le Président du Conseil des Ministres, sur le **projet de loi sur l'organisation des forces armées** [13 mai 1948] (I. n° 202). — Renvoi à la commission de la défense de l'Union française (p. 357). — Rapport par M. Schmitt [23 juin 1948] (I. n° 312). — Discussion (*commune avec la demande d'avis n° 201 sur le projet de loi relatif à l'organisation générale de la défense nationale*) [30 juin 1948] (p. 624 et suiv.); [7 juillet 1948] (p. 669 et suiv.); voy. ci-dessus. — *Discussion des articles* [15 juillet 1948] (p. 742 et suiv.). *Titre Ier: Dispositions générales.* — Art. 1er: amendement de M. le général Plagne et M. d'Arboussier, tendant à remplacer, au 2e alinéa, les mots « l'intégrité et la sécurité » par « la défense » (p. 742); retrait (*ibid.*). — Amendement de MM. d'Arboussier et Barbé, tendant à la suppression du dernier alinéa (coopération des forces armées au maintien de l'ordre intérieur) (p. 742); rejet au scrutin public (p. 743); liste des votants (p. 750). — Adoption de l'article 1er (p. 743). — Art. 2 à 8: adoption (p. 743, 744). — Art. 8 *bis*: amendement de MM. Barbé et Mitterrand, fixant les conditions dans lesquelles les forces armées peuvent faire appel au concours de l'économie générale de l'Union française (p. 744); retrait (*ibid.*). — Adoption de l'article 8 *bis* (*ibid.*). — Art. 9, 10: adoption (*ibid.*). — *Titre II: Dispositions communes aux armées de terre, de mer et de l'air. — Chap. Ier: Organisation du commandement.* — Art. 11: adoption (p. 744). — Art. 12: amendement de MM. Arnault, Joannin, Thévenin, tendant à insérer après les mots « pour les territoires » les mots « de la République française » (p. 744); adoption (*ibid.*). — Adoption de l'article 12, ainsi modifié (*ibid.*). — Art. 13: adoption (*ibid.*). — *Chap. II: Organisation territoriale.* — Art. 14: amendement de MM. Arnault, Joannin, Thévenin, tendant à faire précéder le deuxième alinéa des mots « En ce qui concerne la République française » (p. 745); adoption (*ibid.*). — Adoption de l'article 14, ainsi modifié (*ibid.*). — Art. 15: adoption (*ibid.*). — *Chap. III: Mobilisation et mesures de renforcement.* — Art. 16 à 19 *bis*: adoption (p. 745). — *Chap. IV: Instruction militaire.* — Art. 20 à 23: adoption (p. 745). — *Titre III: Dispositions particulières à chacune des armées de terre, de mer et de l'air. — Chap. Ier: Armée de terre.* — Art. 24, 25: adoption (p. 745, 746). — Art. 26: amendement de M. le général Plagne et M. d'Arboussier, tendant à remplacer, au deuxième alinéa, les mots « maintenir la sécurité » par les mots « assurer la défense » (p. 746); retrait (*ibid.*). — Adoption de l'article 26 (*ibid.*). — Art. 27 à 33: adoption (*ibid.*). — *Chap. II: Armée de mer.* — Art. 34 à 39: adoption (p. 746). — Art. 40: amendement de MM. Arnault, Joannin, Thévenin, tendant à ajouter, après les mots « dans les territoires », les mots « de la République française » (p. 746); adoption (*ibid.*). — Adoption de l'article 40 ainsi modifié (*ibid.*). — *Chap. III: Armée de l'air.* — Art. 41 à 47: adoption (p. 746, 747). — *Ont pris part à la discussion des articles:* MM. d'Arboussier, Arnault, Barbé, Curabet, de Peretti, général Plagne, Albert Sarraut, Schmitt, rapporteur. — Adoption de l'ensemble de l'avis (p. 747); avis n° 85. — *Assemblée nationale:* I. n° 2922.

5. — Demande d'avis, présentée par M. le Président du Conseil des Ministres, sur le **projet de loi relatif au recrutement des forces armées** [13 mai 1948] (I. n° 203). — Renvoi à la commission de la défense de l'Union française (p. 357). — Rapport par M. Roger Lévy [7 juillet 1948] (I. n° 341). — Discussion [28 juillet 1948] (p. 873 et suiv.); est entendu: M. Roger Lévy, rapporteur. — *Discussion des arti*

cles: art. 1er et 2: adoption (p. 874). — Art. 3: amendement de M. Duqueroix tendant à permettre aux États associés de régler les conditions de recrutement de leur armée nationale propre (p. 874); rejet (p. 875); adoption de l'article 3 (*ibid.*). — Amendement de M. Arnault tendant à ajouter un article 3 *bis* prévoyant que des lois spéciales régleront les conditions du recrutement dans les territoires d'outre-mer et en Algérie (p. 875); retrait (*ibid.*). — Art. 4, 5 et 6: adoption (p. 875). — Art. 7 à 51: adoption (p. 876 à 880). — Art. 52: amendement de M. Thévenin tendant à supprimer l'article 52 (contingents dépassant les possibilités d'incorporation, en Algérie et dans les départements et territoires d'outre-mer) (p. 880); rejet (p. 881); adoption de l'article 52 (*ibid.*). — Art. 53 à 157: adoption (p. 881 à 888). — Art. 158: amendement de M. Arnault prévoyant que des lois spéciales régleront les conditions du recrutement dans les territoires d'outre-mer et en Algérie (p. 888); rejet (*ibid.*). — Amendement de M. Piot sur les conditions d'application de la loi aux départements d'outre-mer (p. 888); rejet (p. 889); adoption de l'article 158 (*ibid.*). — Art. 159: adoption (p. 889). — *Ont pris part à la discussion des articles:* MM. Arnault, Barbé, général Chevance-Bertin, Cianfarani, Duqueroix, Yvon Esnault, Vice-Président de la commission; Roger Lévy, rapporteur; de Peretti, Piot, Schleiter, Thévenin, Vendenboomgaërde. — *Explications de vote sur l'ensemble:* MM. Barbé, Coubèche, Vendenboomgaërde [29 juillet 1948] (p. 894 et suiv.). — Adoption de l'ensemble de l'avis, au scrutin public (p. 896); liste des votants (p. 919). — Avis n° 97. — *Assemblée nationale:* I. n° 4161.

6. — Demande d'avis, présentée par M. le Président du Conseil des Ministres, sur le **projet de loi de M. le Ministre des forces armées, relatif à la fixation des cadres et effectifs des armées** [27 mai 1948] (I. n° 240). — Renvoi à la commission de la défense de l'Union française (p. 444). — Rapport par M. Vivier [22 juillet 1948] (I. n° 377). — Discussion [29 juillet 1948] (p. 896 et suiv.); sont entendus dans la discussion générale: MM. Vivier, Rapporteur; Laurent-Eynac, Barbé. — *Discussion des articles* (p. 899 et suiv.). — *Titre* Ier: *Dispositions communes aux forces armées.* — Art. 1er: adoption (p. 899). — Art. 2 et tableaux B: adoption (p. 901). — Art. 3 à 12: adoption (*ibid.*). — Titre II: *Dispositions particulières à chacune des trois armées.* — Art. 13 et tableau A 1: adoption (p. 903). — Art. 14: amendement de M. Alduy tendant: 1° à substituer l'expression « troupes d'outre-mer » à celle de « troupes coloniales »; 2° à fixer par décret pris en Conseil des Ministres, après avis de l'Assemblée de l'Union française, les conditions dans lesquelles le personnel des troupes métropolitaines et celui des troupes d'outre-mer concourront à la constitution des effectifs (p. 903). — Sous-amendement de MM. Thévenin et Saïdou Djermakoye, tendant à substituer l'expression « troupes des départements et territoires d'outre-mer de l'Union française » à celle de « troupes d'outre-mer » (p. 903); rejet (p. 905). — Sous-amendement de M. Arnault, tendant à fixer par une loi les conditions dans lesquelles le personnel des troupes métropolitaines et celui des troupes d'outre-mer concourront à la constitution des effectifs (p. 903); rejet au scrutin (p. 906); liste des votants (p. 919). — Adoption au scrutin de l'amendement de M. Alduy (p. 906); liste des votants (p. 920). — Substitution, dans les articles suivants, de l'expression « troupes d'outre-mer » à celle de « troupes coloniales » (p. 907). — Art. 14 *bis*, 15, 16: adoption (p. 907). — Art. 17 et tableau A 2: adoption (p. 908). — Art. 18 et tableau A 3: adoption (*ibid.*). — Tableau A 4: adoption (p. 909). — Art. 19: adoption (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles:* MM. Alduy, Arnault, Raymond Barbé, Alfred Bour, Borrey, général Chevance-Bertin, Alphonse Juge, de Peretti, Saïdou Djermakoye, Vivier, Rapporteur. — *Explication de vote sur l'ensemble:* M. le général Plagne. — Adoption de l'ensemble de l'avis (p. 909); avis n° 98. — *Assemblée nationale:* I. nos 3164, 8190.

7. — Demande d'avis, présentée par M. le Président du Conseil des Ministres, sur le **projet de loi de M. le Ministre des forces armées, relatif à la durée du service actif dans les forces armées** [27 mai 1948] (I. n° 241). — Renvoi à la commission de la défense de l'Union française (p. 444). — Rapport par M. Savary [9 juillet 1948] (I. n° 356). — Discussion [29 juillet 1948] (p. 909, 910); est entendu: M. Savary, rapporteur. — *Explications de vote:* M. le général Plagne, MM. Gueye Momar Djim, Schleiter. — Adoption de l'avis (p. 910); avis n° 99. — *Assemblée nationale:* I., n° 4243.

ASSEMBLEE ALGERIENNE, voy. aussi: décret Régnier, 2. — Missions d'information, 1.

Exposé des motifs et texte de la proposition de résolution présentée par M. Lakhdari, **tendant à inviter l'Assemblée nationale à revenir sur sa décision créant la circonscription indépendante du Mzab pour les élections à l'Assemblée algérienne** [4 mars 1948] (I. n° 124). — Renvoi à la commission des affaires politiques et administratives (p. 180). — *Demande de discussion d'urgence* (ibid.); sont entendus: MM. Abdesselam, Barbé, Vice-Président de la commission (p. 199). — *Déclaration d'urgence* (ibid.). — Discussion [5 mars 1948] (p. 214); sont entendus dans la discussion générale: MM. Vendenboomgaërde, Rapporteur; Barbé, Vice-Président de la commission. — *Explications de vote:* MM. Abdesselam, Paul Catrice. — Adoption (p. 214); résolution n° 32.

ASSEMBLEE NATIONALE. — Exposé des motifs et texte de la proposition de résolution, présentée par MM. d'Arboussier, Barbé, Coulibaly, Léon Robert, Boubou Hama, Dadet et les membres du groupe du rassemblement démocratique africain et du groupe communiste et apparentés, **tendant à inviter l'Assemblée nationale à compléter la loi n° 46-2151 du 5 octobre 1946, relative à l'élection des membres de l'Assemblée nationale en ce qui concerne le territoire de la Haute-Volta** [13 janvier 1948] (I. n° 4). — Renvoi à la commission des affaires politiques et administratives (p. 6). — Rapport par M. Razac [13 février 1948] (I. n° 61). — Discussion [19 février 1948] (p. 113 et suiv.); sont entendus dans la discussion générale: MM. Razac, rapporteur; d'Arboussier. — Art. 1er: amendement de M. Jousselin, tendant à la suppression d'un siège pour la Côte d'Ivoire (p. 114); adoption au scrutin public (p. 115); liste des votants (p. 121). — Amendement de MM. Saïdou Djermakoye et Borrey, tendant à l'attribution d'un siège supplémentaire au Niger (p. 115); adoption (p. 116). — Adoption de l'article 1er, ainsi modifié (*ibid.*). — Art. 2 et 3: adoption (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles:* MM. Alduy, d'Arboussier, Barbé, Vice-Président de la commission; Jousselin, Razac, Rapporteur; Saïdou Djermakoye. — Adoption (p. 116); résolution n° 12. — *Assemblée nationale:* I. nos 3536, 3821. — *Conseil de la République:* I. nos 245 (1948), 267 (1948). = *Loi* n° 48-594 du 1er avril 1948 (*J. O.* du 2 avril 1948).

ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE, voy.: table annexe.

ASSEMBLEES TERRITORIALES, voy. aussi: Fiscalité.

1. — Exposé des motifs et texte de la proposition de résolution, présentée par MM. d'Arboussier, Barbé, Boubou Hama, Léon Robert, Coulibaly et les membres du groupe du rassemblement démocratique africain et du groupe communiste et apparentés, **tendant à inviter l'Assemblée nationale à soumettre à l'avis de l'Assemblée de l'Union française tous les projets et propositions de loi tendant à fixer le régime électoral, la composition et la compétence des assemblées locales des territoires d'outre-mer dont elle a été saisie** [13 janvier 1948] (I. n° 5). — Renvoi à la commission des affaires politiques et administratives (p. 6). — Rapport par M. Barbé [29 janvier 1948] (I. n° 7). — Discussion [30 janvier 1948] (p. 41); sont entendus dans la discussion générale: MM. Barbé, Rapporteur; Max André, Zinsou. — Adoption à l'unanimité (p. 41); résolution n° 5.

2. — Demande d'avis, transmise par M. le Président de l'Assemblée nationale, sur la proposition de loi de M. Lamine-Guèye et plusieurs de ses collègues, députés, **tendant à organiser dans les territoires d'outre-mer les assemblées locales** [4 mars 1948] (I. n° 104). — Renvoi à la commission des affaires politiques et administratives (p. 172). — Rapport par M. d'Arboussier [7 juillet 1948] (I. n° 343). — Discussion (*commune avec les demandes d'avis* nos 100, 105, 108, 113, 114) [21 juillet 1948] (p. 774 et suiv.), voy. ci-dessous.

A. E. F., A. O. F., CAMEROUN ET TOGO

1. — Demande d'avis, transmise par M. le Président de l'Assemblée nationale, sur la **proposition de loi tendant à instituer le Conseil Général de la Haute-Volta** [31 décembre 1947] (I. n° 26). — Renvoi à la commission des affaires politiques et administratives (p. 66). — Discussion [5 février 1948] (p. 46 et suiv.); sont entendus dans la discussion générale: MM. Razac, Rapporteur; Barbé, d'Arboussier, Baretaud, Zinsou, Coquart, Montrat, Laurent-Eynac, Boluix-Basset, Jousselin. — Art. 1er: adoption (p. 50). — Art. 2: amendement de M. d'Arboussier, relatif au collège unique (p. 50); renvoi à la commission (p. 51). — *Ont pris part à la discussion des articles:* MM. Alduy, d'Arboussier, Monnet, Razac, Rapporteur; Albert Sarraut, Président de la commission. — Rapport par M. Razac [12 février 1948] (I. n° 57). — *Suite de la discussion* [13 février 1948] (p. 91 et suiv.); est entendu: M. Razac, Rapporteur. — Art. 2: adoption des deux premiers alinéas (p. 93). — Sur le dernier alinéa: amendement de M. Saïdou Djermakoye, proposant pour le Niger 19 sièges au lieu de 18, et pour la Haute-Volta 26 sièges au lieu de 27 (p. 93); l'amendement est réservé (*ibid.*). — Amendement de M. Jousselin, tendant à porter de 27 à 46 le nombre des sièges de la Haute-Volta (p. 93); jonction avec l'amendement ci-après de M. d'Arboussier (p. 94). — Amendement de M. d'Arboussier, proposant 32 sièges pour le Soudan, 32 pour la Côte-d'Ivoire, 20 pour le Niger, et 41 pour la Haute-Volta (p. 94). — Adoption, au scrutin public, du dernier alinéa de l'ar-

ticle 2, ainsi modifié par les amendements de MM. Jousselin et d'Arboussier: « Le nombre des membres composant les deuxièmes sections de ces conseils généraux est fixé conformément au tableau ci-après: Soudan: 32 membres; Côte-d'Ivoire: 32 membres; Niger: 20 membres; Haute-Volta: 46 membres. — Liste des votants (p. 109). — Adoption de l'ensemble de l'article 2 (p. 96). — Art. 3 et 4: adoption (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles:* MM. Alduy, d'Arboussier, Barbé, Vice-Président de la commission; Boluix-Basset, Alfred Bour, Delmas, Giard, Jousselin, Laurent-Eynac, Léon, Monnet, Razac, Rapporteur; Saïdou Djermakoye. — *Explications de vote sur l'ensemble:* MM. d'Arboussier, Boussenot, Curabet, Juge, Julien, Laurin, Zinsou. — Adoption de l'ensemble de l'avis (p. 97); avis n° 9. — *Assemblée nationale:* I. n^os^ 2824, 3393, 3487. — *Conseil de la République:* I. n^os^ 248 (1948), 268 (1948). — *Assemblée nationale:* I. n° 3890. = *Loi* n° 48-570 du 31 mars 1948 (*J. O.* du 1^er^ avril et du 1^er^ mai 1948).

2. — Demande d'avis, transmise par M. le Président de l'Assemblée nationale, sur la proposition de loi de M. Houphouet-Boigny et plusieurs de ses collègues, députés, **tendant à fixer le régime électoral, la composition, le fonctionnement et la compétence du conseil général des territoires composant l'Afrique occidentale française et l'Afrique équatoriale française** [4 mars 1948] (I. n° 100). — Renvoi à la commission des affaires politiques et administratives (p. 172). — Rapport par M. d'Arboussier [7 juillet 1948] (I. n° 343). — Discussion (*commune avec les demandes d'avis n^os^ 104, 105, 108, 113, 114*) [21 juillet 1948] (p. 774 et suiv.); sont entendus dans la discussion générale: MM. d'Arboussier, Rapporteur; Laurin, Mademba Racine, Jousselin, Zinsou, Lechani, Cianfarani, Max André, Juge, Lapart, Barbé, Estèbe — *Suite de la discussion* [22 juillet 1948] (p. 793 et suiv.); sont entendus: MM. Albert Sarraut, Président de la commission; Gueye Momar Djim, Sousatte, Hazoumé, Abdesselam, Razac, Alduy, Barbé, général Chevance-Bertin, de Peretti, Laurin. — *Suite de la discussion* [23 juillet 1948] (p. 813 et suiv.); sont entendus: MM. d'Arboussier, Rapporteur; Mademba Racine, Gueye Momar Djim. — *Discussion des articles* (p. 818 et suiv.). — Titre 1^er^: Formation des assemblées: Art. 1^er^: demande de renvoi à la commission, formulée par M. Antonini (p. 820); retrait (*ibid.*). — Sur la demande du Rapporteur, l'Assemblée décide de *lier la discussion des articles* 1^er^ *et* 4 (p. 820). — Sur l'article 1^er^ (premier alinéa): amendement de M. Juge, tendant à remplacer l'expression « assemblées représentatives » par « assemblées territoriales » (p. 820); rejet (*ibid.*). — Deuxième alinéa: amendement de M. Darlan tendant à porter de 30 à 33 le nombre de sièges à attribuer à l'Oubangui-Chari (p. 820); adoption (p. 821). — 3^e^ alinéa: amendement de M. Vendenboomgaërde, disposant que les circonscriptions électorales seront délimitées par décret pris sur la proposition du chef du territoire, après avis de l'assemblée territoriale (p. 821); rejet (*ibid.*). — Amendement de M. Jousselin, tendant à rédiger comme suit le 3^e^ alinéa: « Les circonscriptions électorales sont définies par la loi après avis de l'Assemblée de l'Union française » (p. 821); rejet (p. 822). — Adoption du 3^e^ alinéa (p. 822). — 4^e^ alinéa: amendement de M. Razac tendant à introduire le scrutin uninominal (p. 822); rejet (*ibid.*). — Adoption du 4^e^ alinéa (*ibid.*). — 5^e^ alinéa: adoption (*ibid.*). — Amendement de M. Jousselin tendant à constituer les collectivités ethniques ou historiques en circonscriptions indépendantes (p. 822); rejet (p. 824). — Art. 4, 1^er^ alinéa: amendement de MM. Laurin, Lhuillier, Giard, Guyard, Cianfarani, Oudard, Delmas, Périer, Hénault, Rosfelder, tendant à l'institution d'un double collège électoral (p. 824); rejet au scrutin public (p. 827); liste des votants (p. 856). — Adoption des alinéas 1°, 2°, 3° (p. 827). — Alinéa 4°: amendement de MM. Julien et Mademba Racine, tendant à ajouter à la liste des membres du collège électoral, les titulaires des palmes académiques (p. 827); adoption (*ibid.*). — Adoption de l'alinéa 4°, ainsi modifié (*ibid.*). — Alinéas 5°, 6°, 7°, 8°: adoption (*ibid.*). — Alinéa 9°: amendement de MM. Mademba Racine et Di Ould Zein, tendant à remplacer le mot « planteurs » par les mots « exploitants agricoles ou forestiers » (p. 827); adoption de l'amendement, ainsi modifié par M. Barbé: « exploitants agricoles ou forestiers, planteurs, etc. » (*ibid.*). — Adoption de l'alinéa 9°, ainsi modifié (*ibid.*). — Alinéa 10°: amendement de M. Jousselin tendant à ajouter après les mots « les chefs de villages », les mots « les chefs de terre » (p. 827); adoption (*ibid.*). — Adoption de l'alinéa 10° ainsi modifié (*ibid.*). — Alinéa 11°: amendement de MM. Di Ould Zein et Mademba Racine, tendant à accorder le droit de vote aux propriétaires d'immeubles en possession d'un titre établi selon la juridiction musulmane ou le droit coutumier (p. 827); adoption (p. 828). — Adoption de l'alinéa 11° ainsi modifié (*ibid.*). — Alinéas 12°, 13°, 14°: adoption (p. 828). — Alinéa 15°: amendement de M. Lapart, tendant à accorder le droit de vote à tous ceux qui figurent à un titre quelconque sur un contrôle de recensement ou qui peuvent justifier du payement de l'impôt de capitation (p. 828); adoption au scrutin public (p. 831); liste des votants (p. 857). — L'ancien alinéa 15° devient l'alinéa 16°. — Amendement de M. Barbé tendant à ajouter un alinéa 17° ainsi rédigé: « Tous les hommes et femmes âgés de vingt et un ans révolus » (p. 831); l'amendement est réservé pour être reporté sur l'article 2 (p. 832). — Amendement de M. Borrey, portant sur l'alinéa 13° *in fine*, et tendant à accorder le droit de vote à tous ceux qui savent lire et écrire une langue locale (p. 832); rejet (*ibid.*). — Art. 2: amendement de M. Jousselin tendant à l'application du suffrage universel (p. 832); adoption au scrutin public (p. 833); liste des votants (p. 857). — Amendement de M. Barbé, tendant à ajouter à la première phrase: « Sont électeurs tous les hommes et femmes âgés de vingt et un ans » (p. 833); rejet (*ibid.*). — Renvoi à la commission (p. 833). — *Suite de la discussion* (p. 834 et suiv.); est entendu: M. d'Arboussier, rapporteur. — Art. 1^er^ nouveau: adoption (p. 835). — Art. 2 nouveau: adoption (p. 836). — Art. 4 nouveau: amendement de M. Jousselin, fixant les modalités d'application d'un suffrage à deux degrés dans les circonscriptions où l'état-civil n'est pas établi (p. 836); rejet (p. 838). — *Jonction de la discussion des articles* 4, 5 et 66 (p. 839). — Art. 66: amendement présenté par le groupe des indépendants d'outre-mer, tendant à proroquer des élections générales dans un délai de trois mois, à compter de la date de l'adoption de la loi par le Parlement (p. 839); retrait (*ibid.*). — Amendement de MM. Arnault et d'Arboussier, tendant: 1° au renouvellement des assemblées représentatives dans un délai maximum de trois mois à compter de la promulgation de la loi; 2° à l'abrogation de toutes dispositions législatives et réglementaires contraires (p. 839); rejet au scrutin public (p. 842); liste des votants (p. 858). — Adoption des articles 4, 5 et 66 (p. 842). — Art. 3, 1^er^ alinéa: amendement de MM. Barbé et d'Arboussier, tendant à introduire le scrutin de liste avec représentation proportionnelle (p. 842). rejet au scrutin public (*ibid.*); liste des votants (p. 858). — Amendements de MM. Mademba Racine et Alfred Bour, tendant à permettre le panachage (p. 842); adoption au scrutin public (p. 844); liste des votants (p. 858). — Cinquième alinéa: amendement de M. Mademba Racine, tendant à subordonner l'élection à la réunion d'un nombre de suffrages au moins égal au cinquième de celui des électeurs inscrits (p. 844); retrait (*ibid.*). — Septième alinéa: amendement de M. Jousselin, tendant à insérer, entre le septième et le huitième alinéa, des dispositions relatives à l'impression des bulletins de vote (p. 844); rejet (p. 845). — Adoption de l'ensemble de l'article 3 (p. 845). — Art. 6, 1^er^ alinéa: amendement de M. Di Ould Zein, tendant à exiger des candidats qu'ils sachent parler et écrire couramment le français (p. 845); retrait (p. 846). — Adoption du premier alinéa (p. 846). — Deuxième alinéa: adoption (*ibid.*). — Troisième alinéa: amendement de M. Mademba Racine, prévoyant que chaque membre, en vue de son élection, devra faire élection de domicile dans sa circonscription (p. 846); rejet (p. 847). — Adoption du troisième alinéa (p. 847). — Quatrième alinéa: adoption (*ibid.*). — Adoption de l'ensemble de l'article 6 (*ibid.*). — Art. 7, alinéas 1° à 8°: adoption (p. 847). — Alinéa 9°: amendement de M. Mademba Racine, tendant à supprimer les dispositions relatives à l'inégibilité des inspecteurs des écoles primaires (p. 847); adoption (*ibid.*). — Adoption de l'alinéa 9°, ainsi modifié (p. 847). — Alinéa 10°: amendement de M. Mademba Racine, tendant à remplacer cet alinéa par les dispositions suivantes: « Les trésoriers payeurs, chefs du service de l'enregistrement, des stocks et prix, de l'agriculture, de l'élevage, des contributions directes » (p. 847); adoption (*ibid.*). — Alinéa 11°: adoption (*ibid.*). — Alinéa 12°: amendement de M. Mademba Racine, tendant à supprimer l'inéligibilité des agents des eaux et forêts (p. 847); adoption (*ibid.*). — Alinéas 13°, 14°: adoption (p. 847). — Amendement présenté par le groupe des indépendant d'outre-mer, tendant à ajouter un alinéa 15° prévoyant l'inéligibilité du chef du service de santé et du chef du service zootechnique (p. 847); adoption (*ibid.*). — Amendement de M. Di Oud Zein tendant à ajouter un alinéa 16° prévoyant l'inéligibilité des interprètes titulaires et des fonctionnaires détachés pour exercer l'emploi d'interprètes (p. 847); retrait (*ibid.*). — Adoption de l'ensemble de l'article 7 (p. 847). — Art. 8: adoption (p. 848). — Art. 9, premier et deuxième alinéas: adoption (p. 848). — Troisième alinéa: amendement, présenté par le groupe des indépendants d'outre-mer, tendant à supprimer l'incompatibilité prévue à l'égard des salariés appartenant à une même entreprise (p. 848); adoption (*ibid.*). — Adoption du troisième alinéa ainsi modifié (*ibid.*). — Quatrième alinéa: adoption (*ibid.*). — Adoption de l'ensemble de l'article 9 (*ibid.*). — Art. 10: adoption (p. 848). — Art. 11, alinéa 2°: amendement de M. Alfred Bour tendant à la suppression des mots « dans l'ordre de leur présen-

tation sur la liste » se rapportant aux déclarations de candidatures (p. 848); adoption (*ibid.*). — Adoption de l'article 11 ainsi modifié (*ibid.*). — Art. 12: adoption (p. 848). — Art. 13, premier alinéa: amendement de M. Gueye Momar Djim tendant à réduire de 1.500 à 1.000 le nombre maximum des électeurs inscrits composant une section de vote (p. 848); adoption (*ibid.*). — Adoption de l'article 13 ainsi modifié (*ibid.*). — Art. 14 à 18: adoption (p. 849). — Amendement de MM. Thévenin et Arnault tendant à insérer un article 18 *bis* disposant qu'aucun membre de l'assemblée représentative ne peut être poursuivi à l'occasion des opinions ou votes émis par lui dans cette assemblée (p. 849); adoption (p. 849). — Adoption de l'article 18 *bis* (*ibid.*). — Art. 19, 20: adoption (p. 849). — Titre II: Fonctionnement de l'assemblée représentative; art. 21 à 29: adoption (p. 849, 850). — Titre III: Attributions de l'assemblée représentative; art. 30: adoption (p. 850). — Art. 31: amendement de M. Mademba Racine tendant à rédiger comme suit l'alinéa 3°: « Destination et affectation des propriétés du territoire affectées ou non à un service public » (p. 850); adoption (*ibid.*). — Adoption de l'article 31 ainsi modifié (p. 850). — Art. 32, 33: adoption (p. 850, 851). — Art. 34: amendement de MM. Juge et Max André tendant à rédiger ainsi le premier alinéa: « Sont soumises à l'avis conforme de l'assemblée territoriale les dispositions réglementaires particulières aux territoires et relatives aux matières suivantes » (p. 851); adoption (*ibid.*). — Adoption de l'article 34 ainsi modifié (*ibid.*). — Art. 35, alinéa 4°: amendement de M. Arnault relatif à la consultation obligatoire de l'assemblée représentative sur le plan d'équipement économique et social (p. 851); adoption (p. 852). — Adoption des cinq derniers alinéas (*ibid.*). — Adoption de l'ensemble de l'article 35 (*ibid.*). — Art. 36, 37: adoption (p. 852). — Art. 38: amendement de M. Di Ould Zein tendant à supprimer le mot « métropolitains » (p. 852); adoption (*ibid.*). — Adoption de l'article 38 (*ibid.*). — Titre IV: Du budget et des comptes; art. 39, 40: adoption (p. 852). — Art. 41: adoption des quatre premiers alinéas (p. 852). — Alinéa 3°: amendement de MM. Mitterrand et d'Arboussier tendant à supprimer, dans la liste des dépenses obligatoires, les traitements des fonctionnaires (p. 852); rejet au scrutin public (p. 853); liste des votants (p. 859). — Amendement de M. Razac tendant à supprimer, au troisième alinéa, les mots « de base » (p. 853); adoption au scrutin public (p. 854); liste des votants (p. 859). — Adoption de l'ensemble de l'article 41 (p. 854). — Art. 42 à 44: adoption (p. 853, 854). — Art. 45: amendement de Mme Caffot tendant à substituer à l'article 45 trois articles nouveaux (45 A, 45 B, 45 C) fixant la procédure applicable dans le cas où l'assemblée représentative ne se réunirait pas ou se séparerait sans avoir voté le budget et dans l'éventualité d'un budget voté en déséquilibre (p. 854); adoption au scrutin public (p. 855); liste des votants (p. 860). — Art. 46 à 55: adoption (p. 854); Art. 56: amendement de M. Di Ould Zein tendant à ajouter, à la fin du premier alinéa, les mots « de cette commission » (p. 854); adoption (*ibid.*). — Adoption de l'article 56 ainsi modifié (*ibid.*). — Art. 57, deuxième alinéa: amendement de M. Di Ould Zein tendant à soumettre à une délégation de l'assemblée représentative les délibérations de la commission permanente en matière financière (p. 855); adoption (p. 856). — Art. 58 à 65: adoption (p. 855). — Art. 66: discussion commune avec les articles 4 et 5 (p. 839 à 842), voy. ci-dessus. — Amendement de M. Barbé tendant à ajouter un article 67 prévoyant que, avant la revision des listes électorales, les élections seront faites sur les listes établies pour les élections législatives (p. 841); retrait (p. 855). — Nouvelle numérotation des articles par suite de l'adoption des articles 18 *bis*, 45 A, 45 B et 45 C (p. 856). — *Ont pris part à la discussion des articles:* MM. Abdesselam, Alduy, Max André, Antonini, d'Arboussier, Rapporteur; Arnault, Barbé, Borrey, Alfred Bour, Boussenot, Mme Caffot, MM. Cazelles, général Chevance-Bertin, Cianfarani, Di Ould Zein, Egretaud, Gueye Momar Djim, Hazoumé, Jousselin, Juge, Kemajou, Lapart, Laurin, Lechani, Mademba Racine, Michard Pellissier, Mitterrand, Razac, Saïdou Djermakoye, Albert Sarraut, Président de la commission; Schock, Soppo Priso, Sousatte, Vendenboomgaërde, Zinsou. — *Explication de vote sur l'ensemble:* M. Barbé. — Adoption de l'ensemble de l'avis au scrutin public (p. 856); liste des votants (p. 860). — Avis n° 94. — Observations de M. Albert Sarraut, Président de la commission (rectifications concernant les articles 3, 6 et 40) [31 juillet 1948] (p. 1016). — *Assemblée nationale:* I. n°s 623, 952, 1308, 1424, 1425, 1882, 2245, 5063.

3. — Demande d'avis, transmise par M. le Président de l'Assemblée nationale, sur la proposition de loi de M. Boisdon et plusieurs de ses collègues, Députés, **tendant à fixer le régime électoral, la composition, le fonctionnement et la compétence des conseils généraux des territoires de l'Afrique occidentale française** [4 mars 1948] (I. n° 105). — Renvoi à la commission des affaires politiques et administratives (p. 172). — Rapport par M. d'Arboussier [7 juillet 1948] (I. n° 343). — Discussion (*commune avec les demandes d'avis* n°s 100, 104, 108, 113, 114) [21 juillet 1948] (p. 774 et suiv.), voy. ci-dessus.

4. — Demande d'avis, transmise par M. le Président de l'Assemblée nationale, sur la proposition de loi de M. Devinat et plusieurs de ses collègues, Députés, **tendant à fixer le régime électoral, la composition, le fonctionnement et la compétence des conseils généraux des territoires de l'Afrique française (Afrique occidentale française, Afrique équatoriale française, Cameroun et Togo)** [4 mars 1948] (I. n° 108). — Renvoi à la commission des affaires politiques et administratives (p. 172). — Rapport par M. d'Arboussier [7 juillet 1948] (I. n° 343). — Discussion (*commune avec les demandes d'avis* n°s 100, 104, 105, 113, 114) [21 juillet 1948] (p. 774 et suiv.); voy. ci-dessus, 2.

5. — Demande d'avis, transmise par M. le Président de l'Assemblée nationale, **sur le projet de loi instituant des assemblées représentatives territoriales en Afrique occidentale française** [4 mars 1948] (I. n° 113). — Renvoi à la commission des affaires politiques et administratives (p. 172). — Rapport par M. d'Arboussier [7 juillet 1948] (I. n° 343). — Discussion (*commune avec les demandes d'avis* n°s 100, 104, 105, 108, 114) [21 juillet 1948] (p. 774 et suiv.); voy. ci-dessus, 2.

6. — Demande d'avis, transmise par M. le Président de l'Assemblée nationale, **sur le projet de loi instituant des assemblées représentatives territoriales en Afrique équatoriale française** [4 mars 1948] (I. n° 114). — Renvoi à la commission des affaires politiques et administratives (p. 172). — Rapport par M. d'Arboussier [7 juillet 1948] (I. n° 343). — Discussion (*commune avec les demandes d'avis* n°s 100, 104, 105, 108, 113) [21 juillet 1948] (p. 774 et suiv.); voy. ci-dessus, 2.

7. — Demande d'avis, transmise par M. le Président de l'Assemblée nationale, sur la proposition de loi de M. Aku et plusieurs de ses collègues, députés, **tendant à fixer le régime électoral, la composition, le fonctionnement et la compétence des assemblées représentatives du Togo et du Cameroun** [4 mars 1948] (I. n° 102). — Renvoi à la commission des affaires politiques et administratives (p. 172). — Rapport par M. Soppo Priso [28 juillet 1948] (I. n° 392). — Discussion (*commune avec les demandes d'avis* n°s 111 *et* 112) [31 juillet 1948] (p. 978 et suiv); sont entendus dans la discussion générale: MM. Soppo Priso, rapporteur; Savi de Tove, Jousselin, Raymond Barbé. — Discussion des articles (p. 981 et suiv.). — Titre I^er^: *Formation des Assemblées;* Art. 1^er^ à 21: adoption (p. 981 à 983). — Titre II: *Fonctionnement de l'Assemblée représentative;* Art. 22 à 30: adoption (p. 983, 984). — Titre III: *Attributions de l'Assemblée représentative;* Art. 31 à 34: adoption (p. 984, 985). — Art. 35; amendement de MM. Barbé et Savi de Tove, tendant à soumettre à l'avis conforme de l'assemblée représentative les dispositions réglementaires relatives à l'organisation des chefferies africaines (p. 985); adoption (p. 986). — Amendement de M. Soppo Priso tendant à ajouter à la liste des dispositions soumises à l'avis conforme de l'assemblée représentative: 1° la réglementation foncière, agricole, forestière et minière; 2° la réglementation en matière de chasse et de pêche; 3° la réglementation en matière de loyers; 4° le régime pénitentiaire local: 5° l'organisation des cadres locaux (p. 985). — Alinéas 1^er^ à 4: adoption (p. 986); alinéa 5°: adoption au scrutin public (p. 987); liste des votants (p. 1017). — Adoption de l'ensemble de l'article 35, ainsi complété (p. 987). — Art. 36: amendement de M. Savi de Tove et du groupe des indépendants d'outre-mer, tendant à ajouter à la liste des matières sur lesquelles l'assemblée représentative est obligatoirement consultée: « Tout traité ou accord de caractère international intéressant spécialement les territoires du Togo et du Cameroun placés sous l'administration française » (p. 989); adoption (p. 991). — Adoption de l'article 36, ainsi complété (*ibid.*). — Art. 37; amendement de M. Soppo Priso prévoyant que tout acte administratif pour lequel est exigé l'avis de l'assemblée et qui serait pris sans que cet avis ait été demandé, pourra être annulé pour excès de pouvoir (p. 991); adoption (*ibid.*). — Adoption de l'article 37 ainsi complété (*ibid.*). — Art. 38, 39: adoption (p. 987). — Titre IV: *Du budget et des comptes;* art. 40 à 52: adoption (p. 987, 988). — Titre V: *De la commission permanente;* art. 53 à 68: adoption (p. 988, 989). — *Ont pris part à la discussion des articles:* MM. Alduy, Raymond Barbé, Egretaud, Giard, Guyard, Le Brun Kéris, Razac, Albert Sarraut, président de la commission; Savi de Tove, Soppo Priso, Vendenboomgaërde. — Adoption de l'ensemble de l'avis (p. 991). — Avis n° 118. — *Assemblée nationale:* I. n°s 759, 1422, 1423, 5160.

8. — Demande d'avis, transmise par M. le Président de l'Assemblée nationale, sur le **projet de loi instituant une assemblée représentative territoriale au Togo** [4 mars 1948] (I. n° 111). — Renvoi à la commission des affaires politiques et administratives (p. 172). — Rapport par M. Soppo Priso [28 juillet 1948] (I. n° 392). — Discussion (*commune avec les de-*

mandes d'avis nos 102 *et* 112) [31 juillet 1948] (p. 978 et suiv.) ; voy. ci-dessus.

9. — Demande d'avis, transmise par M. le Président de l'Assemblée nationale, sur le **projet de loi instituant une assemblée représentative territoriale au Cameroun** [4 mars 1948] (I. n° 112). — Renvoi à la commission des affaires politiques et administratives (p. 172). — Rapport par M. Soppo Priso [28 juillet 1948] (I. n° 392). — Discussion (*commune avec les demandes d'avis nos* 102 *et* 111) [31 juillet 1948] (p. 978 et suiv) ; voy. ci-dessus ; 7

10. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par M. Darlan et les membres du groupe socialiste S. F. I. O., **tendant à inviter le Gouvernement à modifier l'article 1er du décret du 25 octobre 1946, portant organisation d'assemblées locales en Afrique équatoriale française, en ce qui concerne l'Oubangui-Chari** [5 mars 1948] (I. n° 137). — Renvoi à la commission des affaires politiques et administratives (p. 226). — Retrait [13 avril 1949] (p. 446).

COMORES

1. — Demande d'avis, transmise par M. le Président de l'Assemblée nationale, sur la **proposition de loi de M. Saïd Mohamed Cheikh, député, tendant à instituer une Assemblée représentative territoriale dans l'Archipel des Comores** [4 mars 1948] (I. n° 109). — Renvoi à la commission des affaires politiques et administratives (p. 172). — Rapport par M. Boussenot [28 juillet 1948] (I. n° 393). — Discussion (*commune avec la demande d'avis n°* 116) [31 juillet 1948] (p. 992 et suiv.) ; sont entendus dans la discussion générale : MM. Cortinchi, rapporteur suppléant ; Albert Sarraut, président de la commission. — Discussion des articles (p. 992 et suiv.). — Titre Ier : formation de l'Assemblée ; Art. 1er à 21 : adoption (p. 992 à 994). — Titre II : fonctionnement du conseil général ; Art. 22 à 30 : adoption (p. 994). — Titre III : attributions du conseil général ; Art. 31 à 39 : adoption (p. 994 à 996). — Titre IV : du budget et des comptes ; Art. 40 à 50 : adoption (p. 996). — Titre V : de la commission permanente ; Art. 51 à 64 : adoption (p. 996, 997). — Titre VI : dispositions spéciales et transitoires ; Art. 65 : adoption (p. 997). — Adoption de l'ensemble de l'avis (p. 997). — Avis n° 119. — *Assemblée nationale* : I. nos 1427, 3108, 5158.

2. — Demande d'avis, transmise par M. le Président de l'Assemblée nationale, sur le **projet de loi instituant une assemblée représentative territoriale dans l'archipel des Comores** [4 mars 1948] (I. n° 116). — Renvoi à la commission des affaires politiques et administratives (p. 172). — Rapport par M. Boussenot [28 juillet 1948] (I. n° 393). — Discussion (*commune avec la demande d'avis n°* 109) [31 juillet 1948] (p. 992 et suiv.) ; voy. ci-dessus.

CÔTE FRANÇAISE DES SOMALIS

1. — Demande d'avis, transmise par M. le Président de l'Assemblée nationale, sur la proposition de loi de M. Martine et plusieurs de ses collègues, Députés, **tendant à fixer le régime électoral, la composition, le fonctionnement et la compétence du conseil général de la Côte française des Somalis** [4 mars 1948] (I. n° 101). — Renvoi à la commission des affaires politiques et administratives (p. 172). — Rapport par Mlle Autissier [28 juillet 1948] (I. n° 391). — Discussion (*commune avec la demande d'avis n°* 115) [31 juillet 1948] (p. 998 et suiv.) ; sont entendus dans la discussion générale : Mlle Autissier, Rapporteur ; MM. Coubèche, Albert Sarraut, Président de la commission ; Jacques Mitterrand. — Ajournement de la suite de la discussion (p. 999).

2. — Demande d'avis, transmise par M. le Président de l'Assemblée nationale, sur le **projet de loi fixant le régime électoral, la composition et la compétence d'une assemblée représentative territoriale à la Côte française des Somalis** [4 mars 1948] (I. n° 115). — Renvoi à la commission des affaires politiques et administratives (p. 172). — Rapport par Mlle Autissier [28 juillet 1948] (I. n° 391). — Discussion (*commune avec la demande d'avis n°* 101) [31 juillet 1948] (p. 998 et suiv.) ; voy. ci-dessus.

ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DE L'OCÉANIE

Demande d'avis, transmise par M. le Président de l'Assemblée nationale, sur le **projet de loi fixant le régime électoral, la composition et la compétence d'une assemblée représentative territoriale dans les établissements français de l'Océanie** [4 mars 1948] (I. n° 118). — Renvoi à la commission des affaires politiques et administratives (p. 172). — Rapport par M. Cortinchi [21 juillet 1948] (I. n° 374). — Discussion [31 juillet 1948] (p. 970 et suiv.) ; sont entendus dans la discussion générale : MM. Cortinchi, rapporteur ; Giard, Mademba Racine. — Discussion des articles (p. 972 et suiv.). — Titre Ier : *Formation de l'Assemblée* ; art. 1er à 6 : adoption (p. 972). — Art. 7, premier alinéa ; amendement de M. Razac, tendant à maintenir la connaissance du français dans les conditions exigées pour l'éligibilité (p. 972) ; rejet au scrutin public (p. 973) ; liste des votants (p. 1017). — Adoption de l'article 7 (p. 973). — Art. 8 à 22 : adoption (p. 973, 974). — Titre II : *Fonctionnement de l'assemblée représentative* ; art. 23 à 31 : adoption (p. 975). — Titre III : *Attributions de l'assemblée* ; art. 32 à 41 : adoption (p. 975, 976). — Titre IV : *Du budget et des comptes* ; art. 42 à 55 : adoption (p. 977). — Titre V : *De la commission permanente* ; art. 56 à 70 : adoption (p. 977, 978). — *Dispositions spéciales et transitoires* ; art. 71 : adoption (p. 978). — Art. 72, premier alinéa ; amendement de Mme Caffot et M. Coulon, tendant à fixer au 15 octobre 1949 la fin du mandat de l'assemblée actuellement existante (p. 978) ; adoption (*ibid.*). — Adoption de l'article 72 ainsi modifié (*ibid.*). — Art. 73 : adoption (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles* : MM. Raymond Barbé, Bidet, Coulon, Lakhdari, Mlle Le Ber, MM. Razac, Albert Sarraut, président de la commission. — Adoption de l'ensemble de l'avis (p. 978). — Avis n° 117. — *Assemblée nationale* : I. nos 1429, 5157.

MADAGASCAR

1. — Demande d'avis, transmise par M. le Président de l'Assemblée nationale, sur la **proposition de loi tendant à fixer le régime électoral, la composition, le fonctionnement et la compétence de l'assemblée représentative de Madagascar** [4 mars 1948] (I. n° 103). — Renvoi à la commission des affaires politiques et administratives (p. 172).

2. — Demande d'avis, transmise par M. le Président de l'Assemblée nationale, sur la **proposition de loi relative au mode d'élection des assemblées provinciales et de l'assemblée représentative pour Madagascar** [4 mars 1948] (I. n° 107). — Renvoi à la commission des affaires politiques et administratives (p. 172).

3. — Demande d'avis, transmise par M. le Président de l'Assemblée nationale, sur le **projet de loi fixant le régime électoral, la composition et la compétence d'une assemblée représentative territoriale et d'assemblées provinciales à Madagascar** [4 mars 1948] (I. n° 119). — Renvoi à la commission des affaires politiques et administratives (p. 172).

NOUVELLE-CALÉDONIE

1. — Demande d'avis, transmise par M. le Président de l'Assemblée nationale, sur la **proposition de loi tendant à fixer le régime électoral, la composition, le fonctionnement et la compétence du conseil général de la Nouvelle-Calédonie et dépendances** [4 mars 1948] (I. n° 106). — Renvoi à la commission des affaires politiques et administratives (p. 172).

2. — Demande d'avis, transmise par M. le Président de l'Assemblée nationale, sur le **projet de loi fixant le régime électoral, la composition et la compétence d'une assemblée représentative territoriale à la Nouvelle-Calédonie** [4 mars 1948] (I. n° 117). — Renvoi à la commission des affaires politiques et administratives (p. 172).

3. — Exposé des motifs et texte de la proposition de résolution, présentée par M. Gaignard et les membres du groupe du mouvement républicain populaire, **tendant à inviter l'Assemblée nationale à fixer le régime électoral, la composition, le fonctionnement et la compétence de l'assemblée représentative territoriale de la Nouvelle-Calédonie et dépendances dénommée conseil général** [9 décembre 1948] (I. n° 460). — Renvoi à la commission des affaires politiques et administratives (p. 1097).

4. — Exposé des motifs et texte de la proposition de résolution, présentée par M. Bichon et les membres du groupe union métropole outre-mer, **tendant à inviter l'Assemblée nationale à fixer le régime électoral, la composition, le fonctionnement et la compétence du conseil général de la Nouvelle-Calédonie et dépendances** [29 décembre 1948] (I. n° 495). — Renvoi à la commission des affaires politiques et administratives (p. 1192).

SAINT-PIERRE ET MIQUELON

Demande d'avis, transmise par M. le Président de l'Assemblée nationale, sur le **projet de loi fixant le régime électoral, la composition et la compétence d'une assemblée représentative territoriale à Saint-Pierre et Miquelon** [4 mars 1948] (I. n° 110). — Renvoi à la commission des affaires politiques et administratives (p. 172).

ASSURANCES. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par M. Thémia et les membres du groupe du mouvement républicain populaire, **tendant à inviter le Gouvernement à étendre aux nouveaux départements d'outre-mer l'application du statut des agents généraux d'assurances** [28 avril 1948] (I. n° 175). — Renvoi à la commission des affaires sociales (p. 319). — Rapport par M. Razac [9 juin 1948] (I. n° 276). — Discussion [28 juillet 1948] (p. 872, 873) ; sont entendus dans la discussion générale : MM. Razac, Rapporteur ; Donnat, Borrey, Président de la commission ; Thévenin. — *Nouveau titre* : « Proposition tendant à inviter le Gouvernement à étendre aux ter-

ritoires de l'Union française relevant des ministères de l'intérieur et de la France d'outre-mer l'application du statut des agents généraux d'assurances ». — Adoption de la proposition (p. 873) ; proposition n° 96.

AUDITION DE M. DE COPPET, Haut Commissaire de la République à Madagascar: observations de M. Lombardo, rappelant l'adoption d'une proposition relative à l'audition de M. de Coppet [13 janvier 1948] (p. 6). — Déclaration de M. Abelin, secrétaire d'Etat à la Présidence du Conseil [29 janvier 1948] (p. 18).

AUTONOMIE DU TERRITOIRE DU GABON. — Exposé des motifs et texte de la proposition de résolution, présentée par MM. Sousatte, Razac, Jousselin, de Peretti, Mme Lefaucheux et les membres du groupe du mouvement républicain populaire, **tendant à inviter l'Assemblée nationale à détacher le territoire du Gabon de l'Afrique équatoriale française et à lui accorder l'autonomie administrative, économique et financière** [3 juin 1948] (I. n° 266). — Renvoi à la commission des affaires politiques et administratives (p. 463).

B

BANANES. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par MM. Donnat, d'Arboussier, Coulibaly, Léon et les membres du groupe communiste et apparentés et du groupe du rassemblement démocratique africain, **tendant à inviter le Gouvernement à prendre toutes mesures nécessaires pour que soient modifiées, dans les territoires du Cameroun et de la Guinée: 1° la composition de l'organisme de répartition des bananes fraîches; 2° la répartition entre les groupements du tonnage disponible sur chaque navire** [13 mai 1948] (I. n° 207). — Renvoi à la commission des affaires économiques (p. 357). — Rapport par M. Egretaud [16 juillet 1948] (I. n° 364). — Discussion [30 juillet 1948] (p. 935 et suiv.) ; sont entendus dans la discussion générale: MM. Egretaud, Rapporteur; Giard, Kemajou, Soppo Priso, Donnat. — Adoption (p. 940) ; proposition n° 109.

BANQUE DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par MM. Gueye Momar Djim, Bourgarel, Alduy et les membres du groupe socialiste S. F. I. O. et apparentés, **tendant à inviter le Gouvernement à créer un institut d'émission en Afrique occidentale française pour succéder à la Banque de l'Afrique occidentale, dont le privilège expire le 29 janvier 1949** [31 juillet 1948] (I. n° 405). — Renvoi à la commission des affaires financières (p. 1016).

BANQUE DE MADAGASCAR. — Demande d'avis, présentée par M. le Président de l'Assemblée nationale, sur le **projet de loi portant réorganisation du régime de l'émission à Madagascar** [18 juin 1948] (I. n° 304). — Renvoi à la commission des affaires financières (p. 545). — Renvoi pour avis à la commission des affaires économiques [24 juin 1948] (p. 603). — Rapport et avis par M. Savary [29 juillet 1948] (I. n° 398). — Discussion [31 juillet 1948] (p. 1002 et suiv.) ; sont entendus dans la discussion générale: MM. Savary, Rapporteur et rapporteur pour avis; Vendenboomgaërde, Jousselin, Cianfarani, Curabet, Président de la commission des affaires financières; Giard, Mitterrand, Antonini, Guèye Momar Djim, Raymond Barbé. — Contre-projet de M. Max André, tendant à émettre un avis défavorable à l'adoption du projet de loi (p. 1008) ; rejet au scrutin public de la demande de prise en considération du contre-projet (p. 1011) ; liste des votants (p. 1018). — Contre-projet de M. Pierre Hénault, tendant à fixer à 51 p. 100 du capital de la banque la part attribuée à la puissance publique (p. 1011) ; rejet au scrutin public de la demande de prise en considération du contre-projet (p. 1012) ; liste des votants (p. 1018). — Premier alinéa de l'avis; adoption du premier membre de phrase (p. 1012). — Adoption, au scrutin public, des mots « et de la direction du crédit » (p. 1013) ; liste des votants (p. 1019). — Adoption des trois derniers alinéas (p. 1013). — Art. 1er; amendement de M. Max André, tendant à réduire le rôle de la caisse centrale de la France d'outre-mer dans la gestion de l'institut d'émission (p. 1013) ; rejet au scrutin public (*ibid.*); liste des votants (p. 1019). — Amendement de M. Chassiot et Mme Bory: 1° portant de 4 à 8 le nombre des représentants des territoires de Madagascar et des Comores au conseil d'administration; 2° prévoyant leur désignation par les assemblées représentatives (p. 1013) ; rejet (p. 1014). — Amendement de M. Guèye Momar Djim tendant à associer les assemblées représentatives à la désignation de deux représentants des banques nationalisées (p. 1014) : adoption (*ibid.*). — Adoption de l'article 1er (*ibid.*). — Amendement de M. Mitterrand, tendant à ajouter un article 1 *bis* prévoyant que, dès la promulgation de la loi, les membres du conseil d'administration de la banque de Madagascar cesseront d'exercer leurs fonctions (p. 1014) ; rejet (p. 1015). — Art. 2, 3: adoption (p. 1015). — Art. 4: amendement de M. Boussenot, tendant à fixer par décret, avant le 31 décembre 1948, la convention liant l'institut d'émission à l'Etat (p. 1015) ; adoption (*ibid.*). — Amendement de M. Max André, tendant à fixer également par décret toutes dispositions transitoires qui apparaîtraient nécessaires (p. 1015) ; adoption (*ibid.*). — Adoption de l'article 4 (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles:* MM. Alduy, Max André, Antonini, Raymond Barbé, Cazelles, Chassiot, Curabet, Président de la commission des affaires financières; Delorme, Guèye Momar Djim; Pierre Hénault, Mitterrand, Razac, Savary, Rapporteur. — *Explications de vote sur l'ensemble:* MM. Max André, Delorme, Guèye Momar Djim, Cianfarani, Hazoumé. — Adoption de l'ensemble de l'avis, au scrutin public (p. 1015) ; liste des votants (p. 1020). — Avis n° 122. — *Assemblée nationale:* (I. nos 4345, 5159, 7061, 9162). — *Conseil de la République:* (I. nos 862 (1949), 930 (1949), 90 (1950). — *Assemblée nationale* (2e lecture) : (I. nos 9259, 9354, 9432). — Adoption: [23 mars 1950]. — *Loi* n° 50-375 du 29 mars 1950 (*J. O.* du 30 mars 1950).

BOGOTA (Conférence de), voy.: Conférences internationales.

BREVETS ET LICENCES DE NAVIGATION AERIENNE, voy.: Aéronautique civile.

BUDGET DE 1949 (Dépenses militaires). — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par M. le général Chevance-Bertin et les membres du groupe du rassemblement républicain, **tendant à inviter le Gouvernement à saisir l'Assemblée de l'Union française pour avis en ce qui la concerne, du projet de loi portant fixation du budget des dépenses militaires pour l'exercice 1949** [1er décembre 1948] (I. n° 443). — Renvoi à la commission de la défense de l'Union française (p. 1060). — Rapport par M. le général Chevance-Bertin [8 décembre 1948] (I. n° 454). — Discussion [9 décembre 1948] (p. 1092, 1093) ; sont entendus dans la discussion générale: M. le général Chevance-Bertin, Rapporteur; M. le général Plagne. — Adoption (p. 1093) ; proposition n° 139.

C

CADRES SPECIAUX, voy.: Fonctionnaires d'outre-mer.

CAISSE AUTONOME DE LA RECONSTRUCTION. — *Demande de nomination d'un membre de l'Assemblée* au conseil d'administration [27 mai 1948] (p. 427). — Est nommé, sur proposition de la commission des affaires financières: M. Pierre Hénault (p. 444). — Par suite de sa démission de conseiller de l'Union française, M. Pierre Hénault est remplacé par M. Thémia [17 février 1949] (p. 161).

CALAMITES PUBLIQUES, voy. aussi: Maïs de semence (La Réunion).

1. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par M. Piot et les membres du groupe communiste et apparentés et du groupe du rassemblement démocratique africain, **tendant à inviter le Gouvernement à attribuer une aide urgente à la population de la Réunion éprouvée par un violent cyclone dans la nuit du 26 au 27 janvier 1948** [30 janvier 1948] (I. n° 13). — *Demande de discussion d'urgence* (p. 25). — *Discussion immédiate (commune avec la motion du groupe du rassemblement républicain)* (p. 37); sont entendus: MM. Piot, Augarde, Sous-Secrétaire d'Etat aux affaires musulmanes. — Adoption à l'unanimité (p. 37) ; proposition n° 2. — *Assemblée nationale:* (I. nos 3457, 3563). — *Conseil de la République:* (I. nos 240 (1948), 281 (1948), 282 (1948) = *Loi* n° 48-469 du 21 mars 1948 (*J. O.* du 24 mars 1948).

2. — Texte de la motion, présentée par le groupe du rassemblement républicain, **relative au cataclysme de la Réunion** [30 janvier 1948] (p. 37). — *Discussion immédiate (commune avec la proposition de M. Piot)* (p. 37). — Adoption de la motion à l'unanimité (p. 37).

3. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par M. Bichon, **tendant à inviter le Gouvernement à faire mettre à la disposition du Ministre de la France d'outre-mer un crédit de 300 millions de francs et du matériel de reconstruction (en particulier ciment et tôles) en faveur des victimes des cyclones du 25 au 28 janvier et du 14 mars 1948 en Nouvelle-Calédonie** [21 avril 1948] (I. n° 171). — Renvoi à la commission du plan et de l'équipement (p. 312). — *Demande de discussion d'urgence* (ibid.); sont entendus: MM. Bichon, Jacobson, Président de la commission. — *Discussion immédiate* (p. 313); sont entendus dans la discussion générale: MM. Bichon, Jacobson, Président de la commission; Barbé, Coquart, d'Arboussier, Michard-Pellissier, Max André. — Adoption de la proposition (p. 317); proposition n° 42. — *Assemblée nationale:* I. nos 5564, 6284. — *Conseil de*

la République: I. n° 150 (1949), 187 (1949). *Assemblée nationale*: I. n° 6768, 6889. = *Loi* n° 49-539 du 20 avril 1949 (*J. O.* du 21 avril 1949).

4. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par MM. Barbé, Piot et les membres du groupe communiste et apparentés et du groupe du rassemblement démocratique africain **tendant à inviter le Gouvernement à accorder aux sinistrés du cyclone du 27 janvier 1948, à la Réunion, la réparation intégrale des dommages subis s'élevant à 4 milliards 500 millions de francs métropolitains** [28 avril 1948] (I. n° 184). — Renvoi à la commission des affaires financières (p. 325). — Discussion [13 mai 1948] (p. 370 et suiv.); sont entendus dans la discussion générale: MM. Curabet, Président et Rapporteur de la commission des affaires financières; Bichon, Comiti. — Amendement de M. Vauthier tendant à mettre les crédits à la disposition du préfet en vue de leur répartition après consultation du conseil général et des conseils municipaux (p. 371). — Sous-amendement de M. Barbé proposant que la répartition des crédits soit assurée par le conseil général, après avis des conseils municipaux (p. 372); rejet (p. 373). — Adoption, au scrutin, de l'amendement de M. Vauthier (p. 374); liste des votants (p. 378). — *Ont pris part à la discussion de la proposition:* MM. d'Arboussier, Barbé, Boluix-Basset, Coquart, Curabet, Président de la commission; Juge, Vauthier. — *Nouveau titre:* « Proposition tendant à inviter le Gouvernement à accorder aux sinistrés du cyclone du 27 janvier 1948, à la Réunion, la réparation des dommages subis, s'élevant à 4 milliards de francs métropolitains ». — Adoption de la proposition à l'unanimité (p. 375); proposition n° 48.

5. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par MM. Camprasse, Bourgarel et les membres du groupe socialiste S. F. I. O. et apparentés, **tendant à inviter le Gouvernement à venir d'urgence en aide à la population pointoise pour la seconde fois sinistrée** [16 juin 1948] (I. n° 290). — Renvoi à la commission des affaires financières (p. 522). — *Demande de discussion d'urgence* (ibid.); sont entendus: MM. Camprasse, Thémia, Albert Sarraut, Antonini, Vice-Président de la commission des affaires financières. — Adoption, sans débat, à l'unanimité (p. 540); proposition n° 70. — *Assemblée nationale* (I. n°s 4751, 4789).

6. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par M. Bichon et les membres du groupe union métropole outre-mer, **tendant à inviter le Gouvernement à accorder aux sinistrés des cyclones et inondations du 25 au 28 janvier et du 14 mars 1948 en Nouvelle-Calédonie, la réparation totale des dommages évalués à 320 millions de francs métropolitains** [17 juin 1948] (I. n° 297). — Renvoi à la commission des affaires financières (p. 526). — Rapport par M. Curabet [9 juillet 1948] (I. n° 354). — Adoption sans débat, à l'unanimité [16 juillet 1948] (p. 753); proposition n° 86. — *Assemblée nationale:* I. n°s 5564, 6284. — *Conseil de la République:* I. n°s 150 (1949), 187 (1949). — *Assemblée nationale:* I. n°s 6768, 6889. = *Loi* n° 49-539 du 20 avril 1949 (*J. O.* du 21 avril 1949).

7. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par MM. Begarra, Belabed, Chekkal Daho, Lechani, Pieri et les membres du groupe socialiste S. F. I. O. et apparentés, **tendant à inviter le Gouvernement à accorder une subvention de cinquante millions en vue de secourir les sinistrés d'Algérie victimes des dernières inondations et, en particulier, ceux de Sainte-Barbe-du-Tlélat (département d'Oran)** [16 novembre 1948] (I. n° 420). — Renvoi à la commission des affaires financières (p. 1026). — Observations de M. Begarra (*ibid.*). — Discussion [25 novembre 1948] (p. 1045, 1046); est entendu: M. Ebédé, Rapporteur. — Adoption de la proposition, à l'unanimité (p. 1046); proposition n° 126.

CAMEROUN, voy.: Assemblées territoriales. — Bananes. — Chambres de commerce (2,3). — Code du travail. — Collectivités locales. — Développement économique et social. — Droits fonciers et forestiers (2). — Elections municipales. — Emission (6). — Enseignement (personnel). — Enseignement supérieur. — Locaux. — Mesures monétaires (3). — Navires de long cours. — Or (3). — Organisation judiciaire (1, 2, 4). — Organisation municipale (2, 5). — Secteurs d'amélioration rurale. — Séquestre. — Sociétés indigènes de prévoyance (2). — Syndicat. — Vétérinaires africains.

CAP VERT (Zone d'endémicité amarile), voy.: Fièvre jaune.

CARAIBES (Conférence des), voy.: Conférences internationales.

CARTE GENERALE DES TERRITOIRES D'OUTRE-MER. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par MM. Schmitt, Griaule et les membres du groupe du mouvement républicain populaire, **tendant à inviter le Gouvernement à doter l'Institut géographique national du personnel et des moyens matériels nécessaires pour mener à bien l'établissement de la carte générale des territoires d'outre-mer** [8 décembre 1948] (I. n° 453). — Renvoi à la commission du plan (p. 1081).

CENTRES DE CULTURE LOCALE. — Exposé des motifs et texte de la proposition de résolution, présentée par MM. Jousselin, Griaule, Sousatte et les membres du groupe du mouvement républicain populaire, **tendant à inviter l'Assemblée nationale à adopter une loi instituant des centres de culture locale dans les pays d'outre-mer** [9 juillet 1948] (I. n° 352). — Renvoi à la commission des affaires culturelles et des civilisations d'outre-mer (p. 719).

CENTRES MUNICIPAUX, voy.: Organisation municipale, 6.

CHAMBRES DE COMMERCE

1. — Demande d'avis, présentée par M. le Président du Conseil des Ministres, sur le projet de décret de M. le Ministre de la France d'outre-mer, **portant organisation d'une chambre de commerce, d'industrie et d'agriculture au territoire des Comores** [2 juin 1948] (I. n° 249). — Renvoi à la commission des affaires économiques (p. 448). — Rapport par M. Hénault [29 juillet 1948] (I. n° 397). — Adoption sans débat [30 juillet 1948] (p. 930); avis n° 106. — Décret n° 48-1893 du 24 novembre 1948 (*J. O.* du 28 novembre et du 24 décembre 1948).

2. — Demande d'avis, présentée par M. le Président du Conseil des Ministres, **sur le projet de décret de M. le Ministre de la France d'outre-mer, relatif à la représentation des intérêts commerciaux industriels et agricoles au Cameroun** [17 juin 1948] (I. n° 293). — Renvoi à la commission des affaires économiques et, pour avis, à la commission de l'agriculture (p. 526, 541). — Rapport par M. Giard [23 juillet 1948] (I. n° 379). — Ajournement de la discussion [29 juillet 1948] (p. 916). — Discussion [31 juillet 1948] (p. 966, 967); sont entendus: MM. Giard, Rapporteur; Guyard, Rapporteur pour avis. — Contre-projet présenté par M. Ebédé, prévoyant la création de plusieurs chambres de commerce (p. 966). — Observations de MM. Ebédé, Alduy, Aubert, Président de la commission des affaires économiques; Egretaud. — Renvoi à la commission (p. 967). — Retrait de l'ordre du jour, à la demande de M. Aubert, Président de la commission des affaires économiques (p. 1011). — Deuxième rapport par M. Savary [8 décembre 1948] (I. n° 451). — *Demande de discussion d'urgence* [8 décembre 1948] (p. 1064); sont entendus: MM. Aubert, Président de la commission des affaires économiques; Boubou Hama, Président de la commission de l'agriculture (p. 1080). — Renvoi, pour avis, à la commission de l'agriculture (*ibid.*). — *Déclaration d'urgence* (ibid.). — Discussion [9 décembre 1948] (p. 1088 et suiv.); sont entendus dans la discussion générale: MM. Savary, Rapporteur; Ebédé, Rapporteur pour avis; Jacobson, Giard. — Art. 1er: adoption (p. 1090). — Titre Ier: *institution des chambres;* art. 2 à 4: adoption (p. 1090). — Art. 5: amendement présenté par M. Ebédé, au nom de la commission de l'agriculture, tendant à rédiger l'article 5 comme suit: « Les fonctions des membres des chambres sont gratuites et ne peuvent donner lieu qu'à l'indemnité de frais de déplacement » (p. 1090); adoption (*ibid.*). — Art. 6: adoption (*ibid.*). — Titre II: *formation des chambres;* art. 7 à 14: adoption (p. 1090, 1091). — Titre III: *attributions des chambres;* art. 15 à 21: adoption (p. 1091, 1092). — Titre IV: *administration financière des chambres;* art. 22 à 27: adoption (p. 1092). — *Ont pris part à la discussion des articles:* MM. Aubert, Président de la commission des affaires économiques; Ebédé, Rapporteur pour avis. — Observations (lecture des articles): M. le Président, MM. Giard, Raymond Barbé, Laurin. — Adoption de l'ensemble de l'avis (p. 1092); avis n° 138. — Décret n° 49-260 du 23 février 1949 (*J. O.* du 25 février 1949).

3. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par MM. Gueye Momar Djim, Alduy, Ebédé et les membres du groupe socialiste S. F. I. O. et apparentés, **tendant à réorganiser les catégories et à modifier la répartition des sièges entre les différentes catégories des chambres de commerce, d'agriculture ou d'industrie en Afrique occidentale française, au Cameroun et au Togo** [30 juillet 1948] (I. n° 401). — Renvoi à la commission des affaires économiques (p. 962).

4. — Demande d'avis, présentée par M. le Président du Conseil des Ministres, **sur le projet de décret de M. le Ministre de la France d'outre-mer, tendant à fixer les ressources de la chambre de commerce de Pondichéry** [16 novembre 1948] (I. n° 411). — Renvoi à la commission des affaires économiques (p. 1025).

CHANGE, voy.: Mesures monétaires.

CHEMIN DE FER DU MOSSI. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par M. Schock et les membres du groupe du mouvement républicain populaire, **tendant à inviter le Gouvernement à prendre toutes mesures nécessaires pour achever rapidement le chemin de**

fer du Mossi et pour ce: 1° pourvoir le réseau Abidjan-Niger en matériel roulant permettant d'assurer un transport minimum de 2.500 tonnes mensuelles d'Abidjan à Bobo Dioulasso; 2° attribution de ciment en priorité pour la fabrication des traverses [31 juillet 1948] (I. n° 404 rectifié). — Renvoi à la commission du plan (p. 1016). — Rapport par M. Schock [1er décembre 1948] (I. n° 446). — Discussion [8 décembre 1948] (p. 1065 et suiv.); sont entendus dans la discussion générale: MM. Schock, Rapporteur; Cianfarani, Nignan, Georges Monnet, Jacobson, Président de la commission. — Observations de M. Tétau: demande de renvoi à la commission (p. 1068); rejet (*ibid.*). — Alinéa 1°: amendement de M. Georges Monnet tendant à réserver les besoins propres à la Côte d'Ivoire (p. 1068); adoption à l'unanimité (*ibid.*). — Alinéa 2°: amendement de MM. d'Arboussier et Barbé, tendant à remplacer cet alinéa (attribution de ciment prioritaire pour la fabrication des traverses) par les mots: « à doter sans délai les travaux du chemin de fer de la Haute-Volta des crédits nécessaires à son achèvement » (p. 1069); adoption de l'amendement, inséré dans le texte de l'alinéa 2° (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion de la proposition :* MM. Gabriel d'Arboussier, Jacobson, Président de la commission; Georges Monnet, Schock, Rapporteur; Tétau. — *Nouveau titre:* « Proposition tendant à inviter le Gouvernement à prendre toutes mesures nécessaires pour achever rapidement le chemin de fer du Mossi, et pour ce: 1° Pourvoir le réseau Abidjan-Niger en matériel roulant permettant d'assurer un transport minimum de 3.000 tonnes mensuelles d'Abidjan à Bobo-Dioulasso; 2° Doter sans délai les travaux du chemin de fer de la Haute-Volta des crédits nécessaires à son achèvement, et attribuer du ciment en priorité pour la fabrication des traverses », adoption (p. 1069). — Adoption de l'ensemble de la proposition (p. 1069); proposition n° 137.

CHEMINOTS (Grève des).

1. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par MM. d'Arboussier, Barbé et les membres du groupe du rassemblement démocratique africain et du groupe communiste et apparentés, **tendant à inviter le Gouvernement à prendre toutes mesures utiles pour résoudre le conflit des chemins de fer et des wharfs de l'Afrique occidentale française** [31 décembre 1947] (I. n° 32). — Renvoi à la commission des affaires sociales (p. 71). — Rapport par M. Zinsou [6 février 1948] (I. n° 49). — *Demande de discussion d'urgence* [6 février 1948] (p. 69); débat sur cette demande (p. 69 et suiv.). — Sont entendus: MM. Augarde, Sous-Secrétaire d'Etat aux affaires musulmanes; Borrey, président de la commission; d'Arboussier, Alfred Bour, Alduy, Juge, Estèbe, Périer, Lapart, Barbé, Guèye Momar Djim, Hazoumé, Jacobson. — Discussion (*commune avec la proposition n° 33 de M. Touré*); est entendu: M. Zinsou, rapporteur (p. 73). — Renvoi à la commission pour audition de M. le ministre de la France d'outre-mer (*ibid.*). — *Suite de la discussion* [12 février 1948] (p. 78 et suiv.); sont entendus dans la discussion générale: MM. Borrey, président de la commission; d'Arboussier, Catrice, Donnat, Touré, Guèye Momar Djim, Estèbe, Coulibaly, Boluix-Basset, Montrat, Savi de Tové, Zinsou, rapporteur. — Discussion de l'article unique (p. 87); amendement de M. d'Arboussier tendant à rédiger comme suit la fin du premier alinéa: ... « toutes mesures conformes à l'esprit de la Constitution et aux engagements pris pour résoudre le conflit » (p. 87). — Adoption (p. 88). — Adoption du premier alinéa ainsi modifié (*ibid.*). — Amendement de M. Corval et Mlle Le Ber, modifiant la rédaction du deuxième alinéa (p. 88); retrait (p. 89). — Adoption du deuxième alinéa (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion de l'article unique:* MM. d'Arboussier, Corval, Mignot, Saïdou Djermakoye, Zinsou, rapporteur. — *Explication de vote:* M. Alduy. — *Nouveau titre:* « proposition tendant à inviter le Gouvernement à mettre fin à la grève des cheminots en Afrique occidentale française » (p. 89). — Adoption de la proposition, à l'unanimité (p. 89); proposition n° 8. — Signature du protocole de fin de grève, voy. ci-dessous (4).

2. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par M. Momo Touré et les membres du groupe des indépendants d'outre-mer, **invitant le Gouvernement à intervenir pour qu'une solution rapide soit apportée aux grèves des cheminots de l'Afrique occidentale française** [31 décembre 1947] (I. n° 33). — Renvoi à la commission des affaires sociales (p. 71). — Rapport par M. Zinsou [6 février 1948] (I. n° 49). — *Demande de discussion d'urgence et discussion commune avec la proposition n° 32 de M. d'Arboussier* [6 et 12 février 1948] (voy. ci-dessus).

3. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par M. Guèye Momar Djim et les membres du groupe socialiste S. F. I. O. **ayant pour objet d'inviter le Gouvernement à donner d'urgence une solution à la grève des cheminots de l'A.O.F.** [5 février 1948] (I. n° 33). — Renvoi à la commission des affaires sociales (p. 57).

4. — **Signature du protocole de fin de grève des cheminots africains;** sont entendus: MM. d'Arboussier, Barbé, Alduy, Périer, Estèbe, Augarde, sous-secrétaire d'Etat à la présidence du conseil [18 mars 1948] (p. 287).

CINEMA

1. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par M. Alduy et les membres du groupe socialiste S. F. I. O. et apparentés, **tendant à inviter le Gouvernement à promouvoir la revision des accords Blum-Byrnes et à encourager la production du film français dans la métropole et dans l'ensemble de l'Union française** [17 mars 1948] (I. n° 161). — Renvoi à la commission des affaires culturelles (p. 284). — Renvoi pour avis à la commission des affaires extérieures [28 avril 1948] (p. 320). — Renvoi pour avis à la commission des affaires économiques [7 juillet 1948] (p. 665). — *Retrait* [1er décembre 1948] (p. 1052).

2. — Exposé des motifs et texte de la proposition de résolution, présentée par M. Alduy, Mme Malroux et les membres du groupe socialiste S. F. I. O. et apparentés, **tendant à inviter l'Assemblée de l'Union française à créer une commission provisoire destinée à jeter les fondements d'une politique du cinéma à l'échelle de l'Union française** [1er décembre 1948] (I. n° 442). — Renvoi à la commission des affaires culturelles (p. 1069). — Renvoi pour avis à la commission des affaires économiques [15 décembre 1948] (p. 1223).

CITE DE L'UNION FRANÇAISE, voy. (table annexe): Logement des conseillers.

CITOYENNETE, voy.: Droits civiques.

CODE CIVIL, voy.: Fermage. — Responsabilité des hôteliers.

CODE RURAL, voy.: Fermage.

CODE SOCIAL. — Proposition de résolution, présentée par M. Paul Catrice, Mlle Le Ber, MM. Corval, Razac, Sousatte et les membres du groupe du mouvement républicain populaire, **tendant à inviter l'Assemblée nationale à voter une loi instituant un code social pour les territoires d'outre-mer et les territoires associés relevant du ministère de la France d'outre-mer** [7 juillet 1948] (I. n° 340). — Renvoi à la commission des affaires sociales (p. 682). — Retrait [30 juin 1949] (p. 825).

CODE DU TRAVAIL

1. — Demande d'avis, présentée par M. le Ministre de la France d'outre-mer, sur le **décret du 17 octobre 1947 instituant un code du travail dans les territoires relevant du ministère de la France d'outre - mer autres que l'Indochine** [13 janvier 1948] (I. n° 1). — Renvoi à la commission des affaires sociales (p. 2). — Rapport par M. Donnat [19 février 1948] (I. n° 72). — Discussion [27 février 1948] (p. 148 et suiv.); sont entendus dans la discussion générale: MM. Donnat, Rapporteur; Catrice, Périer, Sousatte, Giard, Coulibaly, Thévenin, Soppo Priso, Boubou Hama, Griaule, Begarra, Kémajou, Coubèche, Gueye Momar Djim, général Chevance-Bertin, Barbé, Touré, Bidet, Hazoumé. — Discussion du projet d'avis; amendement de M. Mignot, tendant à supprimer, à la fin du premier alinéa, les dispositions relatives aux aménagements par arrêtés locaux pour l'application du code du travail (p. 159); retrait (p. 161). — Amendement de M. Barbé prévoyant que les arrêtés locaux seront pris sur avis conformes des assemblées locales (p. 160); adoption (*ibid.*). — Amendement de M. Barbé, tendant à transformer l'avis en une proposition invitant le Gouvernement à permettre sans délai l'entrée en vigueur du décret du 17 octobre 1947 (p. 161); adoption (*ibid.*). — Est entendu: M. Augarde, sous-secrétaire d'Etat aux affaires musulmanes (p. 161). — *Ont pris part à la discussion de la proposition:* MM. Abdesselam, Barbé, Corval, Mlle Le Ber, vice-présidente de la commission; M. Mignot. — Adoption de l'ensemble de la proposition (I. n° 1 *bis*) la commission restant saisie de la demande d'avis (I n° 1) (p. 162); *proposition n°* 22.

2. —Exposé des motifs et texte de la proposition de résolution, présentée par MM. Lombardo, Coulibaly, Donnat et les membres du groupe du rassemblement démocratique africain et du groupe communiste et apparentés, **tendant à inviter l'Assemblée nationale à voter une loi instituant un code du travail à Madagascar** [30 janvier 1948] (I. n° 16). Renvoi à la commission des affaires sociales (p. 26). — *Rectificatif* [25 novembre 1948] (I. n° 437); renvoi à la commission des affaires sociales (p. 1047).

3. — Exposé des motifs et texte de la proposition de résolution, présentée par MM. Donnat, Coulibaly, Damongo dit Dadet, et les membres du groupe du rassemblement démocratique africain et du groupe communiste et apparentés, **tendant à inviter l'Assemblée nationale à voter une loi instituant un code du tra-**

vail dans les territoires de l'Afrique occidentale française, de l'Afrique équatoriale française, du Togo, du Cameroun et de la Côte française des Somalis [30 janvier 1948] (I. n° 17). — Renvoi à la commission des affaires sociales (p. 26). — *Rectificatif* [25 novembre 1948] (I. n° 435); renvoi à la commission des affaires sociales (p. 1047).

4. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par Mme Emilienne Moreau, MM. Diop Babakar, Begarra et les membres du groupe socialiste S. F. I. O., **tendant, sans préjudice de l'élaboration d'un projet de loi destiné à devenir le code du travail définitif de la France d'outre-mer, à inviter le Gouvernement à permettre, sous réserve d'aménagements à prévoir par arrêtés locaux, l'entrée en vigueur sans délai du décret du 17 octobre 1947 instituant un code du travail dans les territoires d'outre - mer autres que l'Indochine** [19 février 1948] (I. n° 66). — Renvoi à la commission des affaires sociales (p. 112). — *Retrait* [27 février 1948] (p. 157).

5. — Exposé des motifs et texte de la proposition de résolution, présentée par M. Paul Catrice, Mlle Le Ber, MM. Corval, Jousselin, Razac, Sousatte et les membres du groupe du mouvement républicain populaire, **tendant à inviter l'Assemblée nationale à voter une loi instituant un code du travail pour les territoires d'outre - mer et les territoires associés dépendant du ministère de la France d'outre-mer** [26 février 1948] (I. n° 89). — Renvoi à la commission des affaires sociales (p. 136).

6. — Exposé des motifs et texte de la proposition de résolution, présentée par MM. Darlan, Guèye Momar Djim, Camprasse, Lapart, Ya Doumbia, Soppo Priso, Savary, Mmes Malroux et Emilienne Moreau et les membres du groupe socialiste S. F. I. O. et apparentés, **tendant à inviter l'Assemblée nationale à voter une loi** instituant un code du travail pour les territoires français d'Afrique relevant du ministère de la France d'outre - mer [4 mars 1948] (I. n° 120). — Renvoi à la commission des affaires sociales (p. 173).

7. — Demande d'avis, présentée par M. le Président de l'Assemblée nationale, sur la proposition de loi de M. Aubame, député, et plusieurs de ses collègues, **instituant un code du travail pour les territoires français d'Afrique relevant du ministère de la France d'outre - mer** [17 mars 1948] (I. n° 158). — Renvoi à la commission des affaires sociales (p. 208).

8. — Demande d'avis, présentée par M. le Président de l'Assemblée nationale, sur la proposition de loi de M. Durand-Réville, Conseiller de la République, **portant organisation du régime du travail dans les territoires de l'Union française** [17 mars 1948] (I. n° 159). — Renvoi à la commission des affaires sociales (p. 268).

9. — Exposé des motifs et texte de la proposition de résolution, présentée par MM. Thévenin, Joannin, Coulibaly, Donnat et les membres du groupe communiste et apparentés et du groupe du rassemblement démocratique africain, **tendant à inviter l'Assemblée nationale à voter une loi instituant un code du travail en Nouvelle-Calédonie et dépendances** [28 avril 1948] (I. n° 182). — Renvoi à la commission des affaires sociales (p. 325). — *Rectificatif* [25 novembre 1948] (I. n° 436); renvoi à la commission des affaires sociales (p. 1047).

10. — Exposé des motifs et texte de la proposition de résolution, présentée par MM. Thévenin, Joannin, Coulibaly, Donnat et les membres du groupe communiste et apparentés et du groupe du rassemblement démocratique africain, **tendant à inviter l'Assemblée nationale à voter une loi instituant un code du travail dans les établissements français d'Océanie** [28 avril 1948] (I. n° 183). — Renvoi à la commission des affaires sociales (p. 325). — *Rectificatif* [25 novembre 1948] (I. n° 438); renvoi à la commission des affaires sociales (p. 1047).

11. — Exposé des motifs et texte de la proposition de résolution, présentée par MM. Begarra, Darlan, Rosenfeld et les membres du groupe socialiste S. F. I. O. et apparentés, **tendant à inviter l'Assemblée nationale à voter une loi abrogeant le décret du 25 novembre 1947 qui reporte à une date ultérieure l'entrée en vigueur du décret du 17 octobre 1947 instituant un code du travail dans les territoires d'outre-mer autres que l'Indochine** [26 mai 1948] (I. n° 235). — Renvoi à la commission des affaires sociales (p. 420). Rapport par M. Begarra [9 juillet 1948] (I. n° 348). — Discussion [16 juillet 1948] (p. 763 et suiv.); sont entendus dans la discussion générale: MM. Begarra, rapporteur; Chassiot, Catrice, Sousatte, Zinsou, Guèye Momar Djim, Giard, Bichon. — Amendement de M. d'Arboussier, tendant à ajouter après les mots « invite l'Assemblée nationale à voter », les mots « avant la clôture de sa présente session » (p. 767); adoption (*ibid.*). — Adoption de la proposition de résolution (p. 768); résolution n° 90. — *Assemblée nationale:* (I. n°s 4622, 5120, 5341).

12. — Demande d'avis, présentée par M. le Président du Conseil des Ministres, sur le projet de loi de M. le Ministre de la France d'outre-mer, **instituant un code du travail dans les territoires relevant du ministère de la France d'outre-mer autres que l'Indochine** [3 juin 1948] (I. n° 260). — Renvoi à la commission des affaires sociales (p. 459).

CODIFICATION, voy.: Commission supérieure de.

COLLECTIVITES LOCALES

A — AFRIQUE NOIRE

Exposé des motifs et texte de la proposition de résolution présentée par MM. Jousselin, Razac, Sousatte, Griaule et les membres du groupe du mouvement républicain populaire, **tendant à inviter l'Assemblée nationale à adopter une loi portant reconnaissance de la personnalité morale des collectivités autochtones, organisation administrative des villages et cantons, création de conseils administratifs et de conseils des collectivités dans les territoires de l'Afrique noire** [9 juin 1948] (I. n° 281). — Renvoi à la commission des affaires politiques et administratives (p. 484).

B — MADAGASCAR

1. — Exposé des motifs et texte de la proposition de résolution, présentée par MM. Lombardo, Barbé, d'Arboussier, Mlle Autissier et les membres du groupe communiste et apparentés et du groupe du rassemblement démocratique africain, **tendant à inviter l'Assemblée nationale à voter une loi portant organisation des collectivités locales à Madagascar** [13 mai 1948] (I. n° 216). — Renvoi à la commission des affaires politiques et administratives (p. 375).

2. — Exposé des motifs et texte de la proposition de résolution, présentée par MM. Vendenboomgaërde, Razac, Vauthier, Jousselin et les membres du groupe du mouvement républicain populaire, **tendant à inviter l'Assemblée nationale à adopter une loi portant réorganisation des collectivités locales et des conseils de districts à Madagascar (Archipel des Comores excepté)** [10 juin 1948] (I. n° 287). — Renvoi à la commission des affaires politiques et administratives (p. 500).

3. — Exposé des motifs et texte de la proposition de résolution présentée par M. Lapart et les membres du groupe socialiste S. F. I. O., **tendant à inviter l'Assemblée nationale à voter une loi portant organisation des collectivités locales à Madagascar** [28 juillet 1948] (I. n° 389). — Renvoi à la commission des affaires politiques et administratives (p. 872).

COMBATTANTS, voy.: Anciens combattants. — Armée. — Pensions, 3,4.

COMMERCE EXTERIEUR. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par Mlle Autissier, MM. d'Arboussier, Egretaud et les membres du groupe communiste et apparentés et du groupe du rassemblement démocratique africain, **tendant à inviter le Gouvernement à tenir compte des dangers d'une orientation exclusive, vers les Etats-Unis, de l'économie et du commerce des pays et territoires de l'Union française** [30 juin 1948] (I. n° 327). — Renvoi à la commission des affaires économiques (p. 637). — Renvoi pour avis à la commission des affaires extérieures [8 décembre 1948] (p. 1081).

COMMISSION FRANCO - BRITANNIQUE (Affaires togolaises). — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par MM. Bidet, Soppo Priso, Alduy, Rosenfeld et les membres du groupe socialiste S. F. I. O. et apparentés, **tendant à obtenir du Gouvernement que l'Assemblée de l'Union française: 1° reçoive des informations sur les travaux de la commission consultative permanente franco-britannique pour les affaires togolaises; 2° soit consultée pour avis avant toute décision gouvernementale concernant ces affaires** [23 juin 1948] (I. n° 309). — Renvoi à la commission des affaires extérieures (p. 581). — Rapport par M. Savi de Tove [28 juillet 1948] (I. n° 380). — Adoption sans débat [30 juillet 1948] (p. 924); proposition n° 101.

COMMISSION NATIONALE FRANÇAISE POUR L'U. N. E. S. C. O., voy.: U. N. E. S. C. O.

COMMISSION DU PACIFIQUE-SUD. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par MM. Bidet, Alduy, Rosenfeld et les membres du groupe socialiste S. F. I. O. et apparentés, **tendant à obtenir du Gouvernement que l'Assemblée de l'Union française: 1° reçoive une documentation officielle sur la création, l'organisation et la mise en train de la commission internationale, dénommée « commission du Pacifique-Sud »; 2° soit tenue au courant des travaux de celle-ci, sur lesquels l'Assemblée peut avoir, selon son rôle, à donner des avis** [28 juillet 1948] (I. n° 388). — Renvoi à la commission des affaires extérieures (p. 872). — Rapport par M. Dumas [8 décembre 1948] (I. n° 456). — Discussion [22 décembre 1948] (p. 1156 et suiv.);

sont entendus dans la discussion générale: MM. Dumas, rapporteur; Lachenal, Gaignard, Jean Curabet, Alduy, Tétau, Bidet, président de la commission. — *Explication de vote:* MM. Alphonse Juge, Estèbe, Jean Curabet. — Observation de M. Boisdon, Président. — Adoption de la proposition à l'unanimité (p. 1162); proposition n° 143.

COMMISSIONS PARITAIRES, voy.: Enseignement (personnel), 3. — Fermage, 1.

COMMISSION DE LA PROPAGANDE POUR L'UNION FRANÇAISE, voy.: Table annexe.

COMMISSION SUPERIEURE DE CODIFICATION. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par Mlle Lafon, MM. d'Arboussier, Thévenin et les membres du groupe communiste et apparentés et du groupe du rassemblement démocratique africain, **tendant à inviter le Gouvernement à modifier le décret n° 48-800 du 10 mai 1948, instituant une commission supérieure chargée d'étudier la codification et la simplification des textes législatifs et réglementaires, de façon à assurer la représentation de l'Assemblée de l'Union française dans cette commission** [27 mai 1948] (I. n° 244). — Renvoi à la commission de la justice et de la législation (p. 444). — Rapport par M. Michard-Pellissier [1er juillet 1948] (I. n° 334). — Adoption sans débat, à l'unanimité [16 juillet 1948] (p. 753); proposition n° 87.

COMMUNES, voy.: Organisation municipale.

COMORES, voy.: Assemblées territoriales. — Chambres de commerce (1). — Equipement.

CONCILIATION ET ARBITRAGE, voy.: Travail.

CONFERENCES INTERNATIONALES. voy. aussi: Accords internationaux. — Commission franco-britannique (affaires togolaises). — Commission du Pacifique-Sud. — O. N. U. — U. N. E. S. C. O.

CONFÉRENCE DE BOGOTA, voy. aussi: Président de l'Union française (voyage en Guyane et aux Antilles).

Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par M. Bidet, au nom de la commission des affaires extérieures, **tendant à inviter le Gouvernement à prendre toutes dispositions utiles pour faire face à la situation qui résulte de la décision prise par la Conférence panaméricaine de Bogota, à propos de la question des « colonies européennes de l'hémisphère occidental »** [26 mai 1948] (I. n° 229). — Renvoi à la commission des affaires extérieures (p. 420). — Discussion (*commune avec le vœu n° 214 de M. Barbé concernant le voyage du Président de l'Union française en Guyane et aux Antilles*) [27 mai 1948] (p. 436 et suiv.); sont entendus dans la discussion générale: MM. Bidet, président et rapporteur de la commission des affaires extérieures, Arnault, rapporteur de la commission des affaires politiques (*pour le vœu de M. Barbé*); Thémia, Comiti, Alduy, Barbé, Schleiter, Augarde, sous-secrétaire d'Etat à la présidence du conseil. — Amendement proposé par le Gouvernement, au dernier paragraphe de la proposition (remplacer les mots « pour faire face à » par les mots « afin que soit éclaircie », et le mot « conférence » par le mot « commission »); l'amendement est accepté par la commission (p. 443). — *Explications de vote:* MM. Boluix-Basset, Alfred Bour, Egretaud, Laurent-Eynac. — Adoption de la proposition, à l'unanimité (p. 443); proposition n° 57. — Adoption du vœu, à l'unanimité (p. 444); vœu n° 58.

CONFÉRENCE DES CARAÏBES. — Exposé des motifs et texte de la proposition de résolution, présentée par MM. Catrice et Thémia, **tendant à demander à l'Assemblée nationale de rétablir les crédits nécessaires à la prochaine conférence des Caraïbes** [27 février 1948] (I. n° 99). — Renvoi à la commission des affaires extérieures (p. 167). — *Demande de discussion d'urgence* [11 mars 1948] (p. 232); est entendu: M. Savi de Tové, vice-président de la commission (p. 234). — Discussion [12 mars 1948] (p. 248 et suiv.); sont entendus dans la discussion générale: MM. Le Brun Kéris, rapporteur; Camprasse, Barbé. — Amendement de M. Barbé, tendant à supprimer les 2e et 3e alinéas (p. 251); rejet au scrutin public (p. 252); liste des votants (p. 264). — 1er, 2e et 3e alinéas: adoption (p. 252). — 4e alinéa: adoption à l'unanimité (*ibid.*) — *Ont pris part à la discussion de la proposition:* MM. Barbé, Le Brun Kéris, rapporteur; Thémia. — Adoption de l'ensemble de la proposition de résolution (p. 252); résolution n° 36. — *Assemblée nationale:* (I. n° 3169). — *Conseil de la République:* (I. nos 97 (1948), 104 (1948). — *Assemblée nationale:* (I. nos 3416). = *Loi* n° 48-457 du 20 mars 1948 (*J. O.* du 21 mars 1948).

CONFÉRENCE COLONIALE FRANCO-BRITANNIQUE

*1. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par M. Alduy et les membres du groupe socialiste S. F. I. O., **tendant à inviter le Gouvernement à faire connaître ses intentions au sujet des prochaines négociations franco-britanniques sur les échanges africains** [12 février 1948] (I. n° 55). — Renvoi à la commission des affaires économiques (p. 75). — Renvoi pour avis à la commission des affaires extérieures (p. 90). — *Demande de discussion d'urgence* (p. 78); sont entendus: MM Curabet, Alduy, Egretaud, Albert Sarraut, Barbé (p. 89). — Discussion (*commune avec les propositions nos 53 et 54 de MM. Estèbe et Boussenot*) [13 février 1948] (p. 105 et suiv.); sont entendus dans la discussion générale: MM. Bidet, président de la commission des affaires extérieures; Boussenot, vice-président et rapporteur de la commission des affaires économiques; Alduy, rapporteur pour avis; Augarde, sous-secrétaire d'Etat aux affaires musulmanes. — *Modification du libellé de la proposition;* adoption (p. 107). — Proposition n° 11.

2. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par MM. Estèbe, Hénault et les membres du groupe union métropole outre-mer, **invitant le Gouvernement à faire participer à la Conférence coloniale franco-britannique une délégation de l'Assemblée de l'Union française** [12 février 1948] (I. n° 53). — Renvoi à la commission des affaires économiques (p. 75). — Renvoi pour avis à la commission des affaires extérieures (p. 90). — Discussion (*commune avec les propositions de MM. Alduy et Boussenot*) [13 février 1948] (p. 105 et suiv.); voy. ci-dessus.

3. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par MM. Boussenot, Aubert et les membres du groupe du rassemblement républicain, **tendant à inviter le Gouvernement à saisir, avant toutes décisions, l'Assemblée de l'Union française des questions soumises à la conférence franco-britannique** [12 février 1948] (I. n° 54). — Renvoi à la commission des affaires économiques (p. 75). — Renvoi pour avis à la commission des affaires extérieures (p. 90). — Discussion (*commune avec les propositions de MM. Alduy et Estèbe*) [13 février 1948] (p. 105 et suiv.); voy. ci-dessus, 1.

4. — **Question orale de M. Egretaud sur les résultats de la conférence franco-britannique,** voy.: (table annexe). Questions orales, 3.

CONFLITS DU TRAVAIL, voy.: Travail.

CONGES PAYES (Travailleurs agricoles). — Demande d'avis, présentée par M. le Président de l'Assemblée nationale, sur la proposition de loi de M. Lero, Conseiller de la République, et plusieurs de ses collègues, **tendant à rendre applicables aux travailleurs des professions agricoles des départements d'outre-mer des dispositions législatives relatives aux congés payés** [9 juin 1948] (I. n° 272). — Renvoi à la commission de l'agriculture (p. 468). — Renvoi pour avis à la commission des affaires sociales [17 juin 1948] (p. 541). — Rapport par M. Piot [9 juillet 1948] (I. n° 355). — Discussion [16 juillet 1948] (p. 768); sont entendus: MM. Piot, rapporteur; Borrey, président et rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales. — Art. 1er, 2: adoption (p. 768). — Adoption de l'avis (p. 768); avis n° 91. — *Assemblée nationale* (I. nos 4381, 6682).

CONGRES DU R. D. A. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par MM. d'Arboussier, Barbé, Nignan, Mitterrand et les membres du groupe du rassemblement démocratique africain et du groupe communiste et apparentés, **invitant le Gouvernement à lever l'interdiction de la tenue du congrès du rassemblement démocratique africain, prononcée par le gouverneur de la Haute-Volta** [8 décembre 1948] (I. n° 450). — Renvoi à la commission des affaires politiques et administratives (p. 1064). — *Demande de discussion d'urgence* (ibid.); sont entendus: MM. Gabriel d'Arboussier, Alduy, Alfred Bour, Albert Sarraut, président de la commission; Raymond Barbé, Conombo, Alphonse Juge, Jacques Mitterrand, Tétau, général Chevance-Bertin, Bouda. — *Rejet de l'urgence* au scrutin public (p. 1080); liste des votants (p. 1086). — *Retrait de la proposition* [9 décembre 1948] (p. 1097).

CONSEIL ECONOMIQUE (Désignation de cinq délégués au). — Demande de désignation de cinq représentants par l'Assemblée de l'Union française [31 décembre 1947] (p. 066). — Observations de M. Laurent-Eynac (*ibid.*). — Renvoi à la commission du règlement pour fixation de la procédure (*ibid.*). — Discussion sur la procédure de désignation [5 mars 1948] (p. 204, 205); sont entendus: MM. Estèbe, rapporteur; Barbé, Alfred Bour, président de la commission; Cianfarani, Giard, Juge; sont nommés membres du Conseil économique (p. 211). = MM. Guinaudeau (Henri), Lawrence (Antoine), Mage (Raymond), Monthé (Paul), Mahoukou (Prosper). — *Confirmation de la désignation; demande de discussion d'urgence* [17 mars 1948] (p. 268); sont entendus: MM. Vendenboomgaërde, rapporteur; Alfred Bour, président de la commission (p. 276). — Discussion (p. 282, 283); sont entendus: MM. Vendenboomgaërde, rapporteur; Giard, Soppo Priso, Coquart. — Sont nommés

membres du Conseil économique (p. 301) ; *a*) pour le groupe des territoires de l'océan Indien : M. Guinaudeau (Henri) ; *b*) pour le groupe des territoires de l'océan Pacifique : M. Mage (Raymond) ; *c*) pour le groupe des territoires de l'Afrique occidentale française, de l'Afrique équatoriale française, du Cameroun et du Togo : MM. Lawrence (Antoine), Mahoukou (Prosper), Monthé (Paul).

CONSEIL DE LA REPUBLIQUE

1. — Exposé des motifs et texte de la proposition de résolution, présentée par MM. d'Arboussier, Arnault et les membres du groupe du rassemblement démocratique africain et du groupe communiste et apparentés, **tendant à inviter l'Assemblée nationale à soumettre pour avis à l'Assemblée de l'Union française le projet de loi relatif à l'élection des Conseillers de la République** [25 juin 1948] (I. n° 321). — Renvoi à la commission des affaires politiques et administratives (p. 619). — *Retrait* [1er décembre 1948] (p. 1052).

2. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par M. Zinsou, Mlle Autissier, MM. Estèbe, Lapart et Périer, **tendant à inviter le Gouvernement à surseoir aux élections au Conseil de la République à Madagascar, jusqu'à ce que le collège électoral soit complet et représentatif de l'ensemble de la population autochtone** [24 novembre 1948] (I. n° 431). — Renvoi à la commission des affaires politiques et administratives (p. 1034). — *Demande de discussion d'urgence* (ibid.) ; sont entendus : MM. Zinsou, Raymond Barbé, Vice-Président de la commission [25 novembre 1948] (p. 1037, 1038). — *Déclaration de l'urgence* (p. 1038). — *Débat sur la fixation de la date de la discussion* (p. 1038 et suiv.) ; sont entendus : MM. Alphonse Juge, Boulx-Basset, Alfred Bour, Georges Boussenot, Mlle Autissier, MM. Périer, Lapart, Zinsou, Alduy, Gabriel d'Arboussier, Arnault, Estèbe, Cazelles, Raymond Barbé, Vice-Président de la commission ; Julien, Jean Curabet. — Scrutin public sur la fixation au 1er décembre de la date de la discussion : rejet (p. 1041) ; liste des votants (p. 1047). — Scrutin public sur la fixation au 26 novembre de la date de la discussion : adoption (p. 1042) ; liste des votants (p. 1048). — L'Assemblée décide d'inscrire à l'ordre du jour de la séance du 26 novembre le *vote sans débat* de cette proposition (p. 1042). — Rapport par M. Zinsou [26 novembre 1948] (I. n° 440). — Adoption de la proposition sans débat, à l'unanimité [26 novembre 1948] p. 1050) ; proposition n° 128.

CONSEILLERS DE L'UNION FRANÇAISE, voy. : Table annexe.

CONSEILS GENERAUX, voy. : Assemblées territoriales.

CONSEIL SUPERIEUR DES AFFAIRES CULTURELLES, voy. : Enseignement (organisation générale), 2.

CONSEIL SUPERIEUR DE LA MARINE MARCHANDE

1. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par MM. Schmitt, Thémia et les membres du groupe du mouvement républicain populaire, **tendant à faire représenter les intérêts de l'Union française au sein du conseil supérieur de la marine marchande** [4 mars 1948] (I. n° 123). — Renvoi à la commission du plan (p. 200). — Rapport par M. Schmitt [17 mars 1948] (I. n° 160). — *Retrait de la proposition*, observations de M. Schmitt [21 avril 1948] (p. 312).

2. — Exposé des motifs et texte de la proposition de résolution, présentée par MM. Schmitt, Thémia et les membres du groupe du mouvement républicain populaire, **tendant à faire représenter les intérêts de l'Union française au sein du conseil supérieur de la marine marchande** [13 mai 1948] (I. n° 209). — Renvoi à la commission du plan (p. 357). — Rapport par M. Schmitt [3 juin 1948] (I. n° 265). — Ajournement de la discussion, sur la demande de M. Schmitt, rapporteur [25 juin 1948] (p. 619). — Discussion [9 juillet 1948] (p. 714, 715) ; sont entendus dans la discussion générale : MM. Schmitt, rapporteur ; Cianfarani. — Adoption des deux premiers alinéas (p. 715). — Troisième et quatrième alinéa ; amendement de Mlle Allemandi, tendant à préciser que la représentation des intérêts permanents de l'Union française ne devra pas entraîner une diminution de la représentation des organisations syndicales du personnel par rapport au nombre total des membres du conseil supérieur (p. 715) ; rejet (*ibid.*). — Adoption des troisième et quatrième alinéas (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion de la proposition de résolution :* Mlle Allemandi, MM. Jacobson, président de la commission ; Schmitt, rapporteur. — Adoption de l'ensemble de la proposition de résolution (p. 715) ; résolution n° 81. — *Assemblée nationale* (I. n° 5923).

3. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par MM. René Moreux, Schmitt, Schock et les membres du groupe du mouvement républicain populaire, **tendant à inviter le Gouvernement à instituer dans le cadre de la loi du 28 février 1948, au sein du comité supérieur de la marine marchande, des « commissions d'études spécialisées » pour étudier tous les aspects du trafic entre la France, l'Afrique du Nord, les départements d'outre-mer et les territoires d'outre-mer** [15 décembre 1948] (I. n° 469). — Renvoi à la commission du plan (p. 1122).

CONSTITUTION, Voy. : (Table annexe) Compétence de l'Assemblée.

CONVENTIONS INTERNATIONALES, Voy. : Accords internationaux.

COTE FRANÇAISE DES SOMALIS, Voy. : Assemblées territoriales. — Code du travail (3). — Locaux. — Syndicats.

COTON. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par MM. Ibrahim Babikir, Ahmed Kotoko, Laurin, Lhuillier et les membres du groupe du rassemblement républicain, **tendant à inviter le Gouvernement à intervenir auprès des autorités administratives de l'Afrique équatoriale française pour le relèvement du prix d'achat du coton-graine aux planteurs africains dans les territoires du Tchad et de l'Oubangui** [5 février 1948] (I. n° 38). — Renvoi à la commission des affaires économiques (p. 57). — Rapport par M. Antonini [20 mai 1948] (I. n° 225). — Discussion [27 mai 1948] (p. 430 et suiv.) ; sont entendus dans la discussion générale : MM. Antonini, rapporteur ; Darlan, Giard, Laurin, Cianfarani, Alfred Bour, Chassiot, Michard-Pellissier, Touré, Augarde, sous-secrétaire d'Etat à la présidence du conseil. — *Contre-projet de MM. Lhuillier, Laurin et Darlan*, tendant : 1° à réunir la commission chargée d'élaborer le programme d'emploi des fonds de la caisse de soutien du coton ; 2° à verser aux planteurs une prime de 1.000 francs par hectare ; 3° à faire payer cette prime aux bénéficiaires au plus tard avant la fin du mois de juillet 1948, par prélèvement sur les fonds actuellement détenus par la caisse du coton (p. 436) ; Retrait (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion de la proposition :* MM. Augarde, sous-secrétaire d'Etat à la présidence du conseil, Cianfarani, Laurin. — Adoption de la proposition (p. 436) ; proposition n° 56.

COURRIERES (Catastrophe de), Voy. : (Table annexe), Allocutions, 7.

CULTURE, voy. Centres de culture locale. — Education de base. — Enseignement. — U. N. E. S. C. O.

CULTURES VIVRIERES

1. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par MM. Cortinchi, Delmas et les membres du groupe du rassemblement républicain, **tendant à inviter le Gouvernement à doter les territoires d'outre-mer de matériel mécanique approprié à la transformation des produits vivriers** [21 avril 1948] (I. n° 167). — Renvoi à la commission du plan et de l'équipement (p. 312). — Renvoi pour avis à la commission de l'agriculture [19 mai 1948] (p. 393).

2. — Exposé des motifs et texte de la proposition de résolution, présentée par MM. Cazelles, Camprasse, Bourgarel et les membres du groupe socialiste S. F. I. O. et apparentés, **tendant à inviter l'Assemblée nationale à prendre des mesures en vue d'améliorer le ravitaillement des populations des départements créés par la loi du 19 mars 1946 par des mesures destinées à encourager la culture vivrière** [17 juin 1948] (I. n° 299). — Renvoi à la commission de l'agriculture (p. 526). — Rapport par M. Cazelles [15 décembre 1948] (I. n° 470). — Discussion (*commune avec la demande d'avis n°* 378) [22 décembre 1948] (p. 1162 et suiv.) ; voy. ci-dessous.

3. — Demande d'avis, transmise par M. le Président de l'Assemblée nationale, sur la proposition de loi de M. Valentino et plusieurs de ses collègues, députés, **tendant à améliorer le ravitaillement des populations des départements créés par la loi du 19 mars 1946 par des mesures destinées à encourager la culture vivrière** [23 juillet 1948] (I. n° 378). — Renvoi à la commission de l'agriculture (p. 813). — Rapport par M. Cazelles [15 décembre 1948] (I. n° 470). — Discussion (*commune avec la proposition de résolution n° 299 de M. Cazelles*) [22 décembre 1948] (p. 1162 et suiv.) ; sont entendus dans la discussion générale : MM. Cazelles, rapporteur ; Duqueroix, Georges Boussenot, Thémia, Saïdou Djermakoye, Vice-Président de la commission ; Estèbe. — L'article 1er est réservé (p. 1165). — Art. 2, 1er alinéa ; amendement de MM. Duqueroix et Bizot prévoyant que les contraventions pourront être constatées par les agents des services agricoles (p. 1165) : adoption de l'amendement, après modification par la commission (« ...seront constatées, sur avis des agents des services agricoles, par les agents des contributions directes, etc... ») (p. 1165). — Art. 2, 2e alinéa ; amendement de MM. Duqueroix et Bizot tendant à porter de 10.000 à 20.000 francs métropolitains par hectare la contribution des contrevenants pour les hectares qui n'auront pas été ensemencés en produits vivriers (p. 1165) : adoption (*ibid.*). — Adop-

tion de l'article 2, ainsi modifié (p. 1166). — Art. 3, 1er alinéa: adoption (*ibid.*). — 2e alinéa; amendement de MM. Bizot et Duqueroix, tendant à préciser que pourront seules donner lieu à réduction de l'impôt sur les bénéfices les superficies plantées « exclusivement » en vivres du pays (p. 1166); rejet (*ibid.*). — Amendement de MM. Bizot et Duqueroix, tendant à préciser que pourront seules donner lieu à réduction de l'impôt les superficies plantées « pendant une année culturale » (p. 1166); rejet (*ibid.*). — Adoption du 2e alinéa (*ibid.*). — 3e alinéa; amendement de MM. Bizot et Duqueroix, prévoyant que la date de dépôt des déclarations sera fixée par le préfet, après avis du conseil général (p. 1166); adoption (p. 1167). — Adoption du 3e alinéa, ainsi modifié (*ibid.*). — Adoption de l'ensemble de l'article 3 (*ibid.*). — Art. 4, 1er alinéa; adoption (*ibid.*). — 2e alinéa; amendement de MM. Duqueroix et Bizot, étendant l'exonération de la contribution foncière aux propriétés dont le tiers (au lieu de la moitié) de la superficie est planté en produits vivriers (p. 1167): adoption (*ibid.*). — Adoption du 2e alinéa, ainsi modifié (*ibid.*) — Le 3e alinéa de l'article 4 est adopté, après modification conforme au nouveau texte du 3e alinéa de l'article 3 (p. 1167). — Adoption de l'ensemble de l'article 4 (*ibid.*). — Art. 5, 1er alinéa: amendement de MM. Duqueroix et Bizot tendant à faire supporter par le budget du ministère de l'agriculture la prime accordée à tout exploitant cultivant moins de cinq hectares et pratiquant les cultures vivrières (p. 1167); rejet (*ibid.*). — Adoption de l'article 5 (*ibid.*). — Art. 1er; amendement de MM. Bizot et Duqueroix, tendant à préciser que tout exploitant est tenu d'affecter « constamment » le dixième au moins de la superficie de ses terres à la culture « exclusive » des vivres du pays (p. 1167, 1168); rejet (p. 1168). — Amendement de MM. Bizot et Duqueroix tendant à remplacer les mots « ou de la pomme de terre, des haricots » par le mot « légumes » (p. 1168): adoption (*ibid.*). — Amendement de M. Thémia tendant à obliger l'exploitant à affecter à la culture des vivres « une partie » (au lieu du dixième) de ses terres, qui sera fixée par délibération du conseil général après avis de la chambre d'agriculture (p. 1167, 1168); retrait (p. 1168). — Amendement de MM. Boussenot et Estèbe, rédigé comme suit: « Toute personne... est tenue d'en affecter une partie, à déterminer par le conseil général, à la culture des vivres, etc... » (p. 1167, 1168): adoption (p. 1168). — Adoption de l'article 1er, ainsi modifié (p. 1168). — *Ont pris part à la discussion des articles:* MM. Bizot, Georges Boussenot, Cazelles, rapporteur; Duqueroix, Saïdou Djermakoye, vice-président de la commission; Thémia. — Adoption de l'ensemble de l'avis (p. 1169); avis n° 144. — *Assemblée nationale:* (I. nos 4735, 6364).

CYCLONES, voy.: Calamités publiques.

D

DAKAR (Crise du logement), voy.: Locaux (A. O. F., 4).

DAKAR (Ecole de médecine), voy. aussi: Médecins autochtones.

1. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par M. Touré et les membres du groupe des indépendants d'outre-mer, **tendant à inviter le Gouvernement à abroger le décret du 7 janvier 1948 réglementant les obligations professionnelles des médecins, pharmaciens, sages-femmes diplômés de l'école de Dakar** [19 mai 1948] (I. n° 223). — Renvoi à la commission des affaires sociales (p. 392). — *Retrait* [10 juin 1948] (p. 486).

2. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par M. Touré et les membres du groupe des indépendants d'outre-mer, **tendant à inviter le Gouvernement à élargir les dispositions du décret du 7 janvier 1948 qui règlemente, à titre privé, l'exercice de la médecine par les médecins, pharmaciens, sages-femmes africains et à transformer l'école de médecine de Dakar en faculté** [23 juin 1948] (I n° 307). — Renvoi à la commission des affaires sociales (p. 566).

DAKAR (Zone d'endémicité amarile), voy.: Fièvre jaune.

DECRET REGNIER

*1. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par MM. Abdesselam, Lakhdari, Léchani, Bélabed, Chekkal Daho, **tendant à inviter le Gouvernement à abroger le décret du 30 mars 1935 dit « décret Régnier », applicable à l'Algérie** [28 avril 1948] (I. n° 179). — Renvoi à la commission de la justice et de la législation (p. 320). — *Demande de discussion d'urgence (ibid.),* est entendu: M. Abdesselam (p. 331). — Débat sur la question de recevabilité soulevée par le Gouvernement (p. 331, 332); sont entendus: MM. Augarde, Sous-Secrétaire d'Etat à la Présidence du Conseil; Barbé, Alduy, Max André. — *Déclaration d'urgence* (p. 332). — Discussion [29 avril 1948] (p. 347 et suiv.); sont entendus dans la discussion générale: MM. Alfred Bour, Vice-Président de la Commission; Abdesselam, Rapporteur. — *Motion préjudicielle opposée par le Gouvernement sur la recevabilité de la proposition* (p. 348); sont entendus: MM. Augarde, Sous-Secrétaire d'Etat à la Présidence du Conseil; Max André, Barbé, Laurent-Eynac, Alduy, Touré, Bidet, Boluix-Basset, d'Arboussier, Alfred Bour, Président de la commission du règlement. — Rejet de la motion préjudicielle au scrutin public, à l'unanimité (p. 352); liste des votants (p. 354). — *Explications de vote:* MM. Mignot, Bégarra, Boluix-Basset, Alduy. — *Nouveau titre:* « Proposition de résolution tendant à inviter l'Assemblée nationale à voter une loi abrogeant le décret-loi du 30 mars 1935 dit « décret Régnier ». — Adoption de la proposition de résolution (p. 353); résolution n° 44. — *Assemblée nationale:* (I. nos 4434, 4503, 4882). — *Conseil de la République:* I. nos 996 (1948), 1004 (1948). = *Loi* n° 48-1538 du 1er octobre 1948 (*J. O.* du 2 octobre 1948).

*2. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par MM. Mignot, d'Arboussier, Arnault et les membres du groupe communiste et apparentés et du groupe du rassemblement démocratique africain, **tendant à inviter le Gouvernement à libérer d'urgence les emprisonnés politiques arrêtés lors des élections à l'assemblée algérienne des 4 et 11 avril et à abroger le décret-loi du 30 mars 1935** [28 avril 1948] (I. n° 181). — Renvoi à la commission de la justice et de la législation (p. 325). — Rapport par M. Thévenin [9 juin 1948] (I. n° 278). — Ajournement de la discussion, sur la demande de M. Bourgarel, Président de la commission [17 juin 1948] (p. 540). — Discussion [18 juin 1948] (p. 546 et suiv.); sont entendus dans la discussion générale: MM. Thévenin, Rapporteur; Abdesselam, Léchani, Rosfelder, Arnault, Vauthier, Cianfarani, Zinsou. — Amendement de M. Estèbe, tendant à demander au Gouvernement de prendre une mesure de clémence en faveur des détenus (p. 550); rejet au scrutin public (p. 551); liste des votants (p. 563). — *Ont pris part à la discussion de la proposition:* MM. Estèbe, Léchani, Michard-Pellissier, Mitterrand. — *Nouveau titre:* « Proposition tendant à inviter le Gouvernement à libérer d'urgence les emprisonnés politiques arrêtés lors des élections à l'assemblée algérienne des 4 et 11 avril ». — *Explications de vote:* Mme Caffot, MM. Vauthier, Zinsou, Alduy. — Adoption de la proposition, au scrutin public (p. 552); liste des votants (p. 563). — Observations sur le scrutin; sont entendus: MM. Delorme, Max André, Hénault, Lévy, Saïdou Djermakoye, Cianfarani, Gervain, Rosenfeld (p. 553, 554, 562); M. Hénault [23 juin 1948] (p. 565); proposition n° 71.

DEFENSE NATIONALE, voy.: Armée.

DEFENSE DE L'UNION FRANÇAISE, *ibid.*

DELEGATION HELVETIQUE (Hommage à une —), voy.: (table annexe), Allocutions, 4.

DELEGATION PARLEMENTAIRE BRITANNIQUE (Hommage à une —), voy.: (table annexe), Allocutions, 5.

DELIBERATIONS DES ASSEMBLEES TERRITORIALES, voy.: Fiscalité.

DEPARTEMENTS D'OUTRE-MER (ensemble). — Voy.: Compétence de l'Assemblée: (table annexe). — Assurances. — Congés payés. — Cultures vivrières (2, 3). — Equipement. — Fermage. — F. I. D. O. M. — Législation. — Prestations familiales (2).

DEPENSES MILITAIRES, voy.: Budget de 1949.

DEPOT D'HOTELLERIE, voy.: Responsabilité des hôteliers.

DETENUS (Evasions de). — Demande d'avis, présentée par M. le Président du Conseil des Ministres, sur le **projet de loi de M. le ministre de la France d'outre-mer, tendant à rendre applicables au Togo et dans les territoires d'outre-mer autres que l'Indochine, l'Afrique occidentale française et Madagascar, les dispositions de l'ordonnance du 27 octobre 1945 réprimant les évasions des détenus transférés dans les établissements sanitaires et hospitaliers** [13 mai 1948] (I. n° 205). — Renvoi à la commission de la justice (p. 357). — Rapport par M. Vauthier [2 juin 1948] (I. n° 259). — Discussion [10 juin 1948] (p. 497); Est entendu = M. Vauthier, rapporteur. — Adoption (p. 497); Avis n° 66. — *Assemblée nationale:* (I. n° 4784).

DEVALUATION, Voy.: Mesures monétaires.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL, voy. aussi: Equipement. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par MM. Soppo Priso, Ebédé et les membres du groupe socialiste S.F.I.O., **tendant à demander au Gouvernement d'encourager les initiatives et activités économiques et sociales des autochtones du Cameroun et d'autres territoires de**

l'Afrique noire [20 février 1948] (I. n° 78). — Renvoi à la commission des affaires économiques (p. 131). — Renvoi pour avis à la commission des affaires sociales [26 février 1948] (p. 145).

DEVISES

1. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par MM. Jacobson, Alfred Bour, Thémia et les membres du groupe du mouvement républicain populaire, **tendant à inviter le Gouvernement à laisser à la disposition des territoires d'outre-mer, sinon la totalité, du moins une fraction importante des devises obtenues par les exportations de ces territoires en pays à change apprécié** [6 février 1948] (I. n° 44). — Renvoi à la commission des affaires financières (p. 62). — Renvoi pour avis à la commission des affaires économiques [26 février 1948] (p. 143). — Rapport par M. Vendenboomgaerde [4 mars 1948] (I. n° 122). — *Retrait de la proposition* [10 février 1949] (p. 114).

2. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par MM. Lhuillier, Laurin, Delmas et Giard, **tendant à inviter le Gouvernement à accorder aux territoires d'outre-mer de la zone C. F. A. des devises étrangères nécessaires à l'exécution de leurs programmes d'équipement et de leurs besoins essentiels** [30 juin 1948] (I. n° 333). — Renvoi à la commission des affaires économiques (p. 637).

DISCRIMINATIONS RACIALES

1. — **Question orale de M. Darlan,** voy. (table annexe). Questions orales, 4.

2. — Exposé des motifs et texte de la proposition de résolution, présentée par MM. d'Arboussier, Barbé et les membres du groupe du Rassemblement démocratique africain et du groupe communiste et apparentés, **invitant l'Assemblée nationale à adopter une proposition de loi tendant à réprimer les discriminations raciales dans l'Union française** [17 juin 1948] (I. n° 294). — Renvoi à la commission de la justice (p. 526).

3. — Exposé des motifs et texte de la proposition de résolution, présentée par M. Rosenfeld et les membres du groupe socialiste S.F.I.O. et apparentés, **invitant l'Assemblée nationale à adopter une loi tendant à compléter les articles 32 et 33 de la loi du 29 juillet 1881, modifiée par le décret-loi du 21 avril 1939, afin de rendre plus efficace la répression des discriminations raciales dans l'Union française.** [24 novembre 1948] (I. n° 426). — Renvoi à la commission de la justice (p. 1032).

DIVORCE. — Demande d'avis, présentée par M. le Président du Conseil des Ministres, sur un **projet de décret de M. le Ministre de la France d'outre-mer, portant adaptation aux territoires relevant du ministère de la France d'outre-mer autres que l'Indochine de la loi du 18 mars 1946 tendant à permettre la conversion de certaines demandes de séparation de corps en divorce, telle qu'elle a été modifiée par la loi du 11 août 1947** [30 juin 1948] (I. n° 329). — Renvoi à la commission de la justice (p. 622). — Rapport par M. Abdesselam [29 juillet 1948] (I. n° 395). — Discussion [31 juillet 1948] (p. 997, 998) ; Est entendu : M. Abdesselam, rapporteur. — Art. 1er à 3 : adoption (p. 998). — Adoption (p. 998). — Avis n° 120. — *Décret* n° 48-1943 du 22 décembre 1948 (*J.O.* du 24 décembre 1948).

DROITS CIVIQUES. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par MM. Darlan, Ya Doumbia, Di Ould Zein, Bourgarel, Ebédé et les membres du groupe socialiste S.F.I.O. et apparentés, **tendant à inviter le Gouvernement à déposer dans le plus bref délai les projets de loi fixant les conditions dans lesquelles les ressortissants des territoires d'outre-mer exerceront leurs droits de citoyens** [9 juin 1948] (I. n° 275). — Renvoi à la commission des affaires politiques et administratives (p. 469).

DROITS FONCIERS ET FORESTIERS

1. — Exposé des motifs et texte de la proposition de résolution, présentée par MM. Sousatte, Razac, Jousselin, Catrice, Mme Lefaucheux, Mlle Le Ber et les membres du groupe du mouvement républicain populaire, **tendant à inviter l'Assemblée nationale à voter une loi portant reconnaissance des droits fonciers et forestiers aux autochtones de l'Afrique équatoriale française** [30 juin 1948] (I. n° 330). — Renvoi à la commission de la justice (p. 637).

2. — Demande d'avis, transmise par M. le Président du Conseil des Ministres, sur le **projet de décret présenté par M. le ministre de la France d'outre-mer, modifiant l'article 6 du décret du 21 juillet 1932 sur la procédure judiciaire en matière de constatation des droits fonciers des indigènes au Cameroun protégés sous mandat français** [8 décembre 1948] (I. n° 449). — Renvoi à la commission de la justice (p. 1064). — Rapport par M. Antonini [22 décembre 1948] (I. n° 477). — Discussion [29 décembre 1948] (p. 1197, 1198) ; est entendu : M. Antonini, rapporteur. — Art. 1er et 2 : adoption (p. 1198). — *Explications de vote sur l'ensemble :* MM. Donnat, Jousselin. — Adoption de l'ensemble de l'avis (p. 1198) ; avis n° 153. — *Décret* n° 49-152 du 2 février 1949 (*J.O.* du 4 février 1949).

E

ECOLE AFRICAINE DE MEDECINE VETERINAIRE, voy. : Vétérinaires africains, 2.

ECOLE DE MEDECINE DE DAKAR, voy. : Dakar. — Médecins autochtones.

ECOLE NATIONALE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER, voy. : Inspecteurs du travail, 3.

ECOLE SUPERIEURE D'ADMINISTRATION (Afrique noire), voy. : Enseignement supérieur.

EDUCATION DE BASE. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par MM. Catrice, Griaule, Mlle Le Ber, M. Jousselin et les membres du groupe du mouvement républicain populaire, **tendant à demander au Gouvernement d'envisager la réalisation, dans les territoires d'outre-mer, d'une ou plusieurs expériences « d'éducation de base »** [9 juin 1948] (I. n° 274). — Renvoi à la commission des affaires culturelles et des civilisations d'outre-mer [9 juin 1948] (p. 469).

EDUCATION NATIONALE, voy. : Enseignement (organisation générale), 1.

ELECTIONS, voy. Assemblée algérienne. — Assemblée nationale. — Conseil de la République.

ELECTIONS MUNICIPALES. — Exposé des motifs et texte de la proposition de résolution, présentée par MM. d'Arboussier, Barbé, Dadet, Arnault, Boubou Hama, Mamadou Coulibaly, Robert Léon et les membres du groupe du rassemblement démocratique africain et du groupe communiste et apparentés, **tendant à inviter l'Assemblée nationale à étendre aux territoires de l'Afrique occidentale française, de l'Afrique équatoriale française, du Togo et du Cameroun, la loi n° 47-1732 du 5 septembre 1947 fixant le régime général des élections municipales** [20 février 1948] (I. n° 77). — Renvoi à la commission des affaires politiques et administratives (p. 130). — Rapport de M. Soppo Priso [21 avril 1948] (I. n° 170 *bis*). — Discussion [19 mai 1948] (p. 389, 390) ; sont entendus dans la discussion générale : M. Darlan, au nom de M. Soppo Priso, rapporteur ; MM. Alduy, Albert Sarraut, Président de la commission ; Barbé. — Renvoi à la commission (p. 390). — Suite de la discussion [26 mai 1948] (p. 419, 420) ; sont entendus dans la discussion générale : MM. Darlan, rapporteur ; Giard, Barbé, Vice-Président de la commission ; Egretaud. — Adoption de la proposition de résolution (p. 420) ; résolution n° 54.

ELEVAGE. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par M. Touré et les membres du groupe des indépendants d'outre-mer, **tendant à demander au Gouvernement d'apporter au service zootechnique de la Guinée française toutes améliorations utiles permettant de favoriser l'élevage des animaux de race bovine, ovine et caprine et les industries animales** [28 avril 1948] ((I. n° 189). — Renvoi à la commission de l'agriculture (p. 336). — Rapport par M. Saïdou Djermakoye [9 juillet 1948] (I. n° 349). — Discussion [16 juillet 1948] (p. 768 et suiv.) ; est entendu : M. Saïdou Djermakoye, rapporteur. — Adoption (p. 770) ; proposition n° 92.

EMISSION (Monnaie), voy. aussi : Banques.

1. — Demande d'avis, présentée par M. le Président du Conseil des Ministres, sur le **projet de décret de M. le Ministre de la France d'outre-mer autorisant la fabrication de pièces divisionnaires pour le territoire des îles Saint-Pierre et Miquelon** [16 novembre 1948] (I. n° 412). — Renvoi à la commission des affaires financières (p. 1025). — Rapport par M. Curabet [25 novembre 1948] (I. n° 434). — Discussion (*commune avec les demandes d'avis n°s* 413, 414, 415, 416, 418) [1er décembre 1948] (p. 1054 et suiv.) ; est entendu : M. Curabet, rapporteur. — Adoption (p. 1055) ; avis n° 130. — *Décret* n° 48-2002 du 30 décembre 1948 (*J. O.* du 2 janvier 1949).

2. — Demande d'avis, présentée par M. le Président du Conseil des Ministres, sur le **projet de décret de M. le Ministre de la France d'outre-mer concernant l'émission au Togo de jetons métalliques** [16 novembre 1948] (I. n° 413). — Renvoi à la commission des affaires financières (p. 1026). — Rapport par M. Curabet [25 novembre 1948] (I. n° 434). — Discussion (*commune avec les demandes d'avis n°s* 412, 414, 415, 416, 418) [1er décembre 1948] (p. 1054 et suiv.) ; est entendu : M. Curabet, Rapporteur. — Adoption (p. 1055) ; avis n° 131. — *Décret* n° 48-2004 du 30 décembre 1948 (*J. O.* du 2 janvier 1949).

3. — Demande d'avis, présentée par M. le Président du Conseil des Ministres, sur le **projet de décret de M. le Ministre**

de la France d'outre-mer autorisant la fabrication de pièces divisionnaires pour le territoire de l'Afrique équatoriale française [16 novembre 1948] (I. n° 414). — Renvoi à la commission des affaires financières (p. 1026). — Rapport par M. Curabet [25 novembre 1948] (I. n° 434). — Discussion (*commune avec les demandes d'avis n*os 412, 413, 415, 416, 418) [1er décembre 1948] (p. 1054 et suiv.); est entendu: M. Curabet, Rapporteur. — Adoption (p. 1005); avis n° 132. — *Décret* n° 48-2000 du 30 décembre 1948 (*J. O.* du 2 janvier 1949).

4. — Demande d'avis, présentée par M. le Président du Conseil des Ministres, sur le **projet de décret de M. le Ministre de la France d'outre-mer autorisant la fabrication de pièces divisionnaires pour le territoire de Madagascar** [16 novembre 1948] (I. n° 415). — Renvoi à la commission des affaires financières (p. 1026). — Rapport par M. Curabet [25 novembre 1048] (I. n° 434). — Discussion (*commune avec les demandes d'avis n*os 412, 413, 414, 416, 418) [1er décembre 1948] (p. 1054 et suiv); est entendu: M. Curabet, Rapporteur. — Adoption (p. 1055); avis n° 133. — *Décret* n° 48-2001 du 30 décembre 1948 (*J. O.* du 2 janvier et du 14 février 1949).

5. — Demande d'avis, présentée par M. le Président du Conseil des Ministres, sur le **projet de décret de M. le Ministre de la France d'outre-mer autorisant la fabrication de pièces divisionnaires pour le territoire de l'Afrique occidentale française** [16 novembre 1948] (I. n° 416). — Renvoi à la commission des affaires financières (p. 1026). — Rapport par M. Curabet [25 novembre 1948] (I. n° 434). — Discussion (*commune avec les demandes d'avis n*os 412, 413, 414, 415, 418) [1er décembre 1948] (p. 1054 et suiv.); est entendu: M. Curabet, Rapporteur. — Adoption (p. 1055); avis n° 134. — *Décret* n° 48-1999 du 30 décembre 1948 (*J. O.* du 2 janvier 1949).

6. — Demande d'avis, présentée par M. le Président du Conseil des Ministres, sur le **projet de décret de M. le Ministre de la France d'outre-mer, concernant l'émission au Cameroun de jetons métalliques** [16 novembre 1948] (I. n° 418). — Renvoi à la commission des affaires financières (p. 1026). — Rapport par M. Curabet [25 novembre 1948] (I. n° 434). — Discussion (*commune avec les demandes d'avis n*os 412, 413, 414, 415, 516) [1er décembre 1948] (p. 1054 et suiv.); est entendu: M. Curabet, Rapporteur. — Adoption (p. 1056); avis n° 135. — *Décret* n° 48-2003 du 30 décembre 1948 (*J. O.* du 2 janvier 1949).

EMPRISONNES POLITIQUES, voy.: décret Régnier, 2.

ENQUETES, voy.: Missions d'information.

ENSEIGNEMENT (Organisation générale), voy. aussi: Centres de culture locale. — Education de base.

1. — Demande d'avis, présentée par M. le Président de l'Assemblée Nationale, sur la proposition de loi de M. Senghor, Député et plusieurs de ses collègues, **tendant à placer l'enseignement dans les territoires d'outre-mer sous le contrôle du ministère de l'éducation nationale** [13 mai 1948] (I. n° 204). — Renvoi à la commission des affaires culturelles (p. 357). — Rapport par M. Kémajou [30 juin 1948] (I. n°s 326 et 326 annexe). — Discussion [8 juillet 1948] (p. 694 et suiv.); sont entendus dans la discussion générale: MM. Kémajou, rapporteur; Léchani, Mlle Le Ber, MM. Cianfarani, Hazoumé, Julien, de Peretti, d'Arboussier, Alduy. — Amendement de Mlle Lafon, tendant à soumettre à l'avis conforme des assemblées locales la structure des académies de l'Afrique noire et de Madagascar, ainsi que les programmes d'enseignement (p. 701). — Renvoi à la commission (p. 702). — Suite de la discussion [29 juillet 1948] (p. 910 et suiv.); sont entendus dans la discussion générale: MM. Donnat, vice-président de la commission, Vendenboomgaërde, Bidet, Jousselin, Hazoumé, Alduy. — Adoption des quatre premiers alinéas (p. 913). — Art. 1er: Amendement de M. Bizot tendant à la création d'une seule académie en Afrique noire (p. 913); rejet (p. 915). — Adoption de l'article 1er (*ibid.*). — Art. 2 à 6: adoption (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles:* MM. Raymond Barbé, Bizot, Donnat, vice-président de la commission; Gueye Momar Djim, Hazoumé, Laurin, de Peretti. — *Explications de vote sur l'ensemble:* MM. Alduy, Raymond Barbé, de Peretti. — Adoption de l'ensemble de l'avis (p. 916); avis n° 100. — *Assemblée nationale:* (I. n°s 1842, 5108).

2. — Exposé des motifs et texte de la proposition de résolution, présentée par Mlle Le Ber, MM. Hazoumé, Zinsou, Delorme, Estèbe et Jousselin, **tendant à demander à l'Assemblée nationale de voter une loi réorganisant l'enseignement dans les territoires d'outre-mer et organisant un conseil supérieur des affaires culturelles** [17 juin 1948] (I. n° 298). — Renvoi à la commission des affaires culturelles (p. 526). — *Retrait* [8 juin 1950] (p. 876).

ENSEIGNEMENT (Personnel de l').

1. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par MM. Boubou Hama, Donnat, Dadet et les membres du groupe du rassemblement démocratique africain et du groupe communiste et apparentés, **tendant à inviter le Gouvernement à prendre un décret instituant un cadre unique du personnel enseignant du premier degré exerçant dans les territoires de l'Afrique occidentale française, de l'Afrique équatoriale française, du Togo et du Cameroun** [20 février 1948] (I. n° 80). Renvoi à la commission des affaires culturelles (p. 131). — Rapport par Mlle Lafon [4 mars 1948] (I. n° 127). — *Retrait de la proposition* [11 mars 1948] (p. 244).

2. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par MM. Coulibaly, Donnat, Boubou Hama et les membres du groupe du rassemblement démocratique africain et du groupe communiste et apparentés, **tendant à inviter le Gouvernement à prendre un décret plaçant le personnel enseignant exerçant dans les groupes de territoires de l'Afrique occidentale française, de l'Afrique équatoriale française et dans les territoires du Togo et du Cameroun sous la seule autorité administrative des directeurs ou chefs du service de l'enseignement intéressés** [4 mars 1948] (I. n° 128). — Renvoi à la commission des affaires culturelles (p. 200). — Rapport par Mlle Lafon [23 juin 1948] (I. n° 314). — Renvoi pour avis à la commission des affaires politiques et administratives [7 juillet 1948] (p. 683). Discussion (*commune avec la proposition n°* 129) [30 juillet 1948] (p. 960, 961); sont entendus dans la discussion générale: MM. Donnat, rapporteur suppléant; de Peretti, Raymond Barbé, vice-président de la commission des affaires politiques et administratives. — *Explication de vote:* M. de Peretti. — Adoption (p. 961). — Proposition n° 114.

3. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par M. Coulibaly, Mlle Lafon, M. Dadet et les membres du groupe du rassemblement démocratique africain et du groupe communiste et apparentés, **tendant à inviter le Gouvernement à prendre un décret instituant des « commissions paritaires administratives » et des « comités techniques paritaires » auprès des directeurs et chefs de service de l'enseignement des groupes de territoires de l'Afrique occidentale française, de l'Afrique équatoriale française et des territoires du Togo et du Cameroun** [4 mars 1948] (I. n° 129). — Renvoi à la commission des affaires culturelles (p. 200). — Rapport par M. Donnat [30 juin 1948] (I. n° 325). — Renvoi pour avis à la commission des affaires politiques et administratives [7 juillet 1948] (p. 683). — Discussion (*commune avec la proposition n°* 128, voy. ci-dessus) [30 juillet 1948] (p. 960 et suiv.). — Adoption (p. 962). — Proposition n° 115.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, voy. aussi: Enseignement (personnel), 1. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par M. Léchani et les membres du groupe socialiste S. F. I. O., **tendant à inviter le Gouvernement à réaliser la fusion des deux enseignements primaires** (A et B) **d'Algérie et à organiser dans ce pays un enseignement unique** [27 février 1948] (I. n° 95). — Renvoi à la commission des affaires culturelles (p. 147). — Rapport par M. Cianfarani [12 mars 1948] (I. n° 152). — Ajournement de la discussion [17 mars 1948] (p. 283). — Discussion [20 mai 1948] (p. 407 et suiv.); sont entendus dans la discussion générale: MM. Cianfarani, rapporteur; Catrice, Léchani, Mme Bory. — Adoption (p. 410); proposition n° 51. — *Décret* n° 49-302 du 5 mars 1949 (*J. O.* du 6 mars et du 31 mars 1949).

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, voy. aussi: Etudiants des pays d'outre-mer. — Inspecteurs du travail, 3.

*Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par M. Ya Doumbia et les membres du groupe socialiste S. F. I. O., **tendant à inviter le Gouvernement à créer et organiser une école supérieure d'administration de l'Afrique noire (Afrique occidentale française, Afrique équatoriale française, Cameroun, Togo)** [30 janvier 1948] (I. n° 27). — Renvoi à la commission des affaires culturelles [5 février 1948] (p. 58). — Renvoi pour avis à la commission des affaires politiques et administratives (*ibid.*). — Rapport et avis par M. Léchani [26 février 1948] (I. n° 87). — Discussion [11 mars 1948] (p. 236 et suiv.); sont entendus dans la discussion générale: MM. Léchani, rapporteur, Zinsou, Ya Doumbia, Julien. — Amendement, présenté par Mlle Le Ber, MM. Corval, Catrice, Razac et les membres du groupe du mouvement républicain populaire, tendant: 1° à créer et organiser dans l'avenir trois écoles d'administration destinées à la formation du personnel autochtone d'administration générale, pour l'Afrique occidentale française, l'Afrique équatoriale française, le Cameroun et le Togo; 2° à créer immédiatement la première de ces écoles qui servira provisoirement pour les trois territoires (p. 238). — Adoption de l'amendement, après interversion des deux paragraphes (p. 239). — *Nouveau titre:* « Proposition tendant à inviter le Gouvernement à créer et organiser des écoles d'administration pour l'Afrique occidentale, l'Afrique équatoriale, le Came-

roun et le Togo » *(ibid.)*. — *Ont pris part à la discussion de la proposition:* MM. Max André, Estèbe, Gueye Momar Djim, Hazoumé, Laurin, Mlle Le Ber, MM. Léchani, Rapporteur; Ya Doumbia. — Renvoi à la commission pour coordination (p. 240). — *Deuxième délibération* (p. 244); *nouveau titre:* « Proposition tendant à inviter le Gouvernement à créer et à organiser des écoles d'administration en Afrique noire (Afrique occidentale française, Afrique équatoriale française, Cameroun, Togo) ». — *Nouveau texte:* « L'Assemblée de l'Union française invite le Gouvernement: 1° à créer immédiatement une école d'administration de l'Afrique noire, destinée à la formation du personnel autochtone d'administration générale; 2° à prévoir la création rapide de deux écoles analogues afin de satisfaire dans un avenir prochain aux besoins de l'Afrique occidentale française, de l'Afrique équatoriale française, du Cameroun et du Togo ». — Adoption du nouveau titre et du nouveau texte de la proposition (p. 244); proposition n° 34.

EQUIPEMENT, voy. aussi: Chemin de fer du Mossi. — Cultures vivrières. — Devises (2). — F. I. D. E. S. — F. I. D. O. M. — Véhicules automobiles.

1. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par MM. René Moreux, Schmitt, Schock et les membres du groupe du mouvement républicain populaire, **tendant à augmenter la fraction des moyens d'équipement attribués aux territoires d'outre-mer et, dans ce but, à faire représenter lesdits territoires au sein des organismes fixant la répartition des moyens d'équipement entre la métropole et les territoires d'outre-mer** [30 janvier 1948] (I. n° 20). — Renvoi à la commission du plan (p. 26). — Rapport par M. Schmitt [4 mars 1948] (I. n° 121). — Discussion [12 mars 1948] (p. 253 et suiv.); sont entendus dans la discussion générale: MM. Schmitt, Rapporteur; Jacobson, Président de la commission; Cianfarani, Touré, Laurin. — Amendement de M. Comiti tendant à recommander que tout projet de répartition soit notifié par le ministère des finances et de l'économie nationale aux trois ministères dont relèvent les territoires d'outre-mer, que les représentants de ces derniers soient appelés à formuler leurs éventuelles objections et qu'en cas de désaccord l'arbitrage soit confié au Conseil économique (p. 255); adoption *(ibid.)*. — Adoption de la proposition ainsi modifiée (p. 256); proposition n° 37.

2. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par M. Schmitt et les membres du groupe du mouvement républicain populaire, **tendant à maintenir au ministère de la France d'outre-mer un organisme de conception, d'obtention des moyens et de contrôle de l'exécution des plans d'équipement social et économique des territoires d'outre-mer** [6 février 1948] (I. n° 47). — Renvoi à la commission du plan (p. 74). — Rapport par M. Gueye Momar Djim [20 février 1948] (I. n° 74). — Discussion [26 février 1948] (p. 141 et suiv.); sont entendus dans la discussion générale: MM. Gueye Momar Djim, Rapporteur; Denis, Thémia, Barbé. — 1er alinéa: (adoption). — 2e alinéa: amendement de M. Barbé, tendant à rétablir la direction du plan dans sa forme au 1er janvier 1948 (p. 143); adoption *(ibid.)*. — Adoption du 2e alinéa ainsi modifié *(ibid.)*. — 3e et 4e alinéas: adoption *(ibid.)*. — *Ont pris part à la discussion de la proposition:* MM. Barbé, Schmitt. — Adoption de l'ensemble de la proposition (p. 143); proposition n° 20.

3. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par MM. Catrice, Jacobson, Griaule et les membres du groupe du mouvement républicain populaire, **tendant à inviter le Gouvernement à charger un organisme qualifié de l'orientation et du recrutement des techniciens destinés à coopérer aux réalisations du plan de développement social et économique des territoires d'outre-mer** [20 mai 1948] (I. n° 226). — Renvoi à la commission du plan (p. 411). — Rapport par M. Sylvestre [24 juin 1948] (I. n° 315). — *Retrait* [30 juillet 1948] (p. 962).

ALGÉRIE

Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par M. Cianfarani et les membres du groupe union métropole outre-mer, **tendant à équiper l'économie agricole de l'Algérie de 3.000 tracteurs, 20.000 charrues, 1.000 moissonneuses-batteuses à répartir sur un plan d'équipement de trois ans** (septembre 1948 à septembre 1951) [27 mai 1948] (I. n° 243). — Renvoi à la commission de l'agriculture et, pour avis, à la commission du plan [10 juin 1948] (p. 500). — Renvoi pour avis à la commission des affaires économiques [27 mai 1948] (p. 444). — Renvoi pour avis à la commission des affaires financières [22 juillet 1948] (p. 811). — Rapport par M. Rosfelder [16 juillet 1948] (I. n° 365). — Avis par M. Cianfarani (commission du plan [28 juillet 1948] (I. n° 386). — Avis par M. Hénault (commissions des affaires économiques et des affaires financières) [28 juillet 1948] (I. n° 394). — Discussion [30 juillet 1948] (p. 946 et suiv.; 953 et suiv.); sont entendus dans la discussion générale: MM. Rosfelder, Rapporteur; Cianfarani, Rapporteur pour avis; Pierre Hénault, Rapporteur pour avis; Cazelles, Vice-Président de la commission de l'agriculture; Duqueroix, Jacobson, Président de la commission du plan; Delorme, Curabet. — Amendement de MM. Duqueroix, Bizot et Mme Bory, tendant à donner la priorité aux petits producteurs algériens dans la répartition du matériel agricole (p. 956); adoption (p. 958). — Amendement de M. Abdesselam tendant à faire bénéficier les petits fellahs d'une priorité dans la distribution du matériel et de facilités de payement (p. 958); retrait *(ibid.)*. — *Ont pris part à la discussion de la proposition:* MM. Abdesselam, Raymond Barbé, Mme Bory, MM. Cazelles, Vice-Président de la commission de l'agriculture; Curabet, Delorme, Egretaud, de Peretti, Saïdou Djermakoye. — Adoption de la proposition au scrutin public (p. 959); liste des votants (p. 964). — Proposition n° 112.

COMORES

Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par M. Boussenot et les membres du groupe du rassemblement républicain, **tendant à inviter le Gouvernement à doter le territoire des Comores de tous les moyens d'ordre économique et administratif nécessaires à son équipement** [28 avril 1948] (I. n° 178). — Renvoi à la commission des affaires économiques (p. 319). — *Retrait* [2 février 1949] (p. 40).

DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER

Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par MM. Jacobson, Sylvestre, Thémia, Vauthier et les membres du groupe du mouvement républicain populaire, **tendant à inviter le Gouvernement à proposer à l'Assemblée nationale: 1° de modifier le projet de loi n° 4167 concernant le financement des travaux du plan relatif aux départements de la Guadeloupe, de la Martinique, de la Réunion et de la Guyane française, et portant autorisation de dépenses et ouverture de crédits pour l'exercice 1948; 2° de voter d'urgence le projet de loi n° 4167 ainsi réaménagé** [7 juillet 1948] (I. n° 339). — Renvoi à la commission du plan (p. 682). — *Retrait* [24 novembre 1949] (p. 1188).

GUINÉE

Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par M. Touré et les membres du groupe des indépendants d'outre-mer, **tendant à inviter le Gouvernement: 1° à améliorer en Guinée française le système fiscal agricole; 2° à financer les entreprises privées françaises d'intérêt national nécessitant un important investissement; 3° à accorder, en attendant leur équipement en outillages agricoles modernes, à tout planteur autochtone des crédits agricoles qui leur sont actuellement indispensables pour continuer leur entreprise en voie de péricliter** [28 avril 1948] (I. n° 185). — Renvoi à la commission des affaires financières et, pour avis, à la commission du plan [26 mai 1948] (p. 420).

HAUTE-VOLTA

Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par MM. Bouda, Conombo et les membres du groupe des indépendants d'outre-mer, **tendant à inviter le Gouvernement à doter le territoire de la Haute-Volta de crédits spéciaux nécessaires à la reconstruction et au rééquipement de ses différents services supprimés par le décret du 5 septembre 1932** [30 décembre 1948] (I. n° 504). — Renvoi à la commission des affaires financières (p. 1231).

MAURITANIE

Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par MM. Di Ould Zein, Alduy, Lechani, Diop Babakar et les membres du groupe socialiste S. F. I. O. et apparentés, **tendant à inviter le Gouvernement à promouvoir le développement économique de la Mauritanie: 1° en développant les ressources existantes de l'élevage, de la cueillette, de l'agriculture et de la pêche; 2° en prospectant de manière efficace son sous-sol pour y rechercher les produits miniers; 3° en dotant la Mauritanie d'un débouché portuaire qui lui soit propre, vers lequel convergeraient les éléments d'un réseau routier amélioré** [21 juillet 1948] (I. n° 371). — Renvoi à la commission des affaires économiques (p. 774).

TCHAD

Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par M. Ahmed Kotoko, **tendant à inviter le Gouvernement à intervenir auprès du Gouvernement général de l'A. E. F. afin: 1° d'assurer d'une manière équitable la répartition des crédits « Plan »; 2° de tenir compte, dans l'examen du plan décennal du Tchad, de la situation particulière de ce territoire; 3° de considérer dans ses études la voie d'évacuation de la Bénoué comme essentielle à la vie du Tchad** [1er décembre 1948] (I. n° 444). — Renvoi à la commission du plan (p. 1060). — Renvoi, pour avis, à la commission des affaires financières [29 décembre 1948] (p. 1192). — Rapport par M. Ahmed Kotoko [22 décembre 1948] (I. n° 478).

ESPAGNE, voy.. Accords internationaux (2).

ESSENCE. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentés par MM. Giard, Guyard, Lhuillier, Delmas, Laurin, **tendant à inviter le Gouvernement à maintenir à tous les Français et ressortissants français résidant dans un territoire d'outre-mer ou à l'étranger le bénéfice des dispositions antérieures au 1er août 1947 relatives aux attributions d'essence** [30 janvier 1948] (I. n° 18). — Renvoi à la commission des affaires économiques (p. 26). — *Retrait* [27 janvier 1949] (p. 35).

ETABLISSEMENTS FRANÇAIS DE L'INDE, voy.: Chambres de commerce (4). — Pondichéry.

ETABLISSEMENTS FRANÇAIS DE L'OCEANIE, voy.: Assemblées territoriales. — Code du travail (10). — Commission du Pacifique-Sud. — Immigrants asiatiques. — Santé publique (4).

ETAT CIVIL. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par M. Momo Touré et les membres du groupe des indépendants d'outre-mer, **tendant à inviter le Gouvernement à créer dans les territoires relevant du ministère de la France d'outre-mer des registres de l'état civil** [11 mars 1948] (I. n° 150). — Renvoi à la commission de la justice (p. 244). — Rapport par M. Curabet [9 juin 1948] (I. n° 283). — Discussion [24 juin 1948] (p. 592 et suiv.); sont entendus dans la discussion générale: MM. Curabet, rapporteur; Griaule, Mademba Racine, Touré, d'Arboussier, Laurin. — Adoption (p. 595); proposition n° 74.

ETATS ASSOCIES, voy.: (table annexe), Travaux de l'Assemblée.

ETATS-UNIS, voy.: Commerce extérieur. — Plan Marshall.

ETUDIANTS DES PAYS D'OUTRE-MER. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par M. Touré et les membres du groupe des indépendants d'outre-mer, **invitant le Gouvernement à venir en aide et à faciliter leurs études aux étudiants des pays d'outre-mer** [5 février 1948] (I. n° 35). — Renvoi à la commission des affaires culturelles (p. 57). — Rapport par M. Gervain [12 mars 1948] (I. n° 151). — Discussion [17 mars 1948] (p. 277 et suiv.); sont entendus dans la discussion générale: MM. Gervain, rapporteur; Alfred Bour, Coulibaly, Touré, Soppo Priso, Catrice, Donnat, Julien, Gueye Momar Djim, Camprasse, Augarde, sous-secrétaire d'Etat à la présidence du conseil. — Adoption de la proposition, à l'unanimité (p. 282); proposition n° 40.

EVASIONS, voy.: Détenus.

EVENEMENTS D'ALGERIE (mai-juin 1945). — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par M. Abbas Ferhat, **tendant à inviter le Gouvernement à réparer les torts matériels subis par les familles musulmanes et françaises lors des événements du 8 mai 1945 et des jours suivants en Algérie** [2 juin 1948] (I. n° 252). — Renvoi à la commission des affaires financières (p. 448).

EVENEMENTS D'ALGERIE (AVRIL 1948), voy.: Décret Régnier (2). — Missions d'information (1).

EVENEMENTS DE MADAGASCAR, voy.: Procès des parlementaires malgaches.

EXPORTATIONS, voy. aussi: Commerce extérieur. — Devises.

Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par MM. Schock, Le Guénédal et les membres du groupe du mouvement républicain populaire, **invitant le Gouvernement à prendre d'urgence les mesures nécessaires pour intensifier la production et les exportations de l'Afrique équatoriale française** [13 janvier 1948] (I. n° 3). — Renvoi à la commission des affaires économiques (p. 6). — *Retrait* [18 février 1949] (p. 188).

EXPROPRIATION. — Demande d'avis présentée par M. le Président du Conseil des ministres sur un **projet de décret de M. le Ministre de la France d'outre-mer, portant modification et complétant le décret du 25 novembre 1930 réglementant l'expropriation pour cause d'utilité publique et l'occupation temporaire en Afrique occidentale française** [19 février 1948] (I. n° 65). — Renvoi à la commission de la justice (p. 112). — Rapport et rapport complémentaire par M. Antonini [3 juin 1948] (I. nos 262 et 263). — Discussion [10 juin 1948] (p. 497 et suiv.); est entendu: M. Antonini, rapporteur. — Adoption (p. 499); avis n° 67. — *Décret* n° 49-186 du 9 février 1949 (*J. O.* du 10 février 1949).

F

FERMAGE (Statut du).

1. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par MM. Piot, Duqueroix, Boubou Hama, Joannin et les membres du groupe communiste et apparentés et du rassemblement démocratique africain, **tendant à inviter le Gouvernement à appliquer aux départements français de la Guadeloupe, de la Martinique, de la Réunion et de la Guyane française, l'ordonnance du 4 décembre 1944, relative aux commissions paritaires compétentes pour statuer sur les contestations entre bailleurs et preneurs de baux à ferme, l'ordonnance du 17 octobre 1945 relative au statut du fermage et du métayage, certains articles du code civil et de la loi du 18 juillet 1889 sur le code rural (titre IV, bail à colonat partiaire) et la loi n° 46-682 du 13 avril 1946 qui leur porte modification** [11 mars 1948] (I. n° 145). — Renvoi à la commission de l'agriculture (p. 232). — Rapport par M. Vauthier [18 juin 1948] (I. nos 305 et 305 annexe). — Discussion (*commune avec les demandes d'avis* nos 261 *et* 269) [23 juin 1948] (p. 571 et suiv.) [8 juillet 1948] (p. 686 et suiv.). — Voy. ci-dessous.

2. — Demande d'avis, présentée par M. le Président de l'Assemblée nationale, sur la proposition de loi de M. Léro, Conseiller de la République, et plusieurs de ses collègues, **tendant à appliquer aux départements d'outre-mer la loi du 13 avril 1946 relative au statut du fermage et du métayage et les textes qu'elle a modifiés** [3 juin 1948] (I. n° 261). — Renvoi à la commission de l'agriculture (p. 459). — Rapport par M. Vauthier [18 juin 1948] (I. nos 306 et 306 annexe). — Discussion (*commune avec la demande d'avis* n° 269 *et la proposition* n° 145 *de M. Piot*) [23 juin 1948] (p. 571 et suiv.); sont entendus dans la discussion générale: MM. Vauthier, rapporteur; Piot, Abdesselam, Delorme. — Contre-projet de M. Piot tendant à reprendre le texte de sa proposition (p. 579); amendement de M. Cazelles (p. 581). — Renvoi à la commission (p. 581). — *Suite de la discussion* [8 juillet 1948] (p. 686 et suiv.); est entendu: M. Vauthier, Rapporteur. — Amendement de MM. Carroué, Sylvestre et Piot, tendant à supprimer les alinéas relatifs aux conditions d'application de la loi du 13 avril 1946 à chacun des départements d'outre-mer et à la consultation préalable des collectivités territoriales (p. 688); rejet au scrutin public (p. 694); liste des votants (p. 704). — *Ont pris part à la discussion du projet d'avis:* MM. d'Arboussier, Carroué, Cazelles, vice-président de la commission; Sylvestre. — Adoption de l'avis, à l'unanimité (p. 694); avis n° 78. — *Assemblée nationale:* (I. 4224, 4444).

3. — Demande d'avis, présentée par M. le Président de l'Assemblée nationale, sur la proposition de loi de Mlle Archimède, Député, et plusieurs de ses collègues, **tendant à appliquer aux départements de la Guadeloupe, de la Martinique, de la Guyane et de la Réunion, la législation métropolitaine relative au fermage et au métayage** [9 juin 1948] (I. n° 269). — Renvoi à la commission de l'agriculture (p. 468). — Rapport par M. Vauthier [18 juin 1948] (I. nos 306 et 306 annexe). — Discussion (*commune avec la demande d'avis* n° 261 *et la proposition* n° 145 *de M. Piot*) [23 juin 1948] (p. 571 et suiv.) [8 juillet 1948] (p. 686 et suiv.). — Voy. ci-dessus.

FETES LEGALES, voy.: Journée du 1er mai.

F. I. D. E. S.

1. — Exposé des motifs et texte de la proposition de résolution, présentée par M. Jacobson et les membres du groupe du mouvement républicain populaire, **tendant à inviter l'Assemblée nationale à attribuer d'urgence au F. I. D. E. S. les subventions budgétaires relatives à l'année 1948 et au premier semestre 1949** [4 mars 1948] (I. n° 125). — *Demande de discussion d'urgence* [4 mars 1948] (p. 180); sont entendus: MM. Jacobson, Curabet (p. 198). — Renvoi à la commission des affaires financières et, pour avis, à la commission du plan (*ibid.*). — Discussion [5 mars 1948] (p. 213, 214); sont entendus dans la discussion générale: MM. Yvon Esnault, rapporteur; René Moreux, rapporteur pour avis; Jacobson. — Adoption, à l'unanimité, (p.214); résolution n° 27. — *Assemblée nationale:* (I. nos 3977, 4198, 4317, 4581, 4604, 4638, 5215). — *Conseil de la République:* (I. nos 586 [1948], 614 [1948], 615 [1948]). = *Loi* n° 48-1040 du 30 juin 1948 (*J. O.* du 1er juillet 1948).

2. — Exposé des motifs et texte de la proposition de résolution, présentée par MM. Jacobson, Schock, Jousselin, Esnault et les membres du groupe du mouvement républicain populaire, **tendant à inviter l'Assemblée nationale: 1° à voter d'urgence une loi portant les dispositions définies à l'article 4 du projet de loi n° 3977 du 22 avril 1948, relatif à l'autorisation d'engager des dépenses au titre des subventions budgétaires au F. I. D. E. S.; 2° à renvoyer, pour avis, à l'Assemblée de l'Union française les articles 1er, 2 et 3 du projet de loi n° 3977, tendant à modifier la loi du 30 avril 1946, en ce qui concerne le statut du F. I. D .E. S.** [13 mai 1948] (I. n° 208). — Renvoi à la commission du plan, et pour avis, à la commission des affaires financières (p. 357). — Discussion [27 mai 1948] (p. 428 et suiv.);

sont entendus dans la discussion générale: MM. Jousselin, rapporteur; Savary, rapporteur pour avis; Jacobson, président de la commission du plan; Augarde, sous-secrétaire d'Etat à la présidence du conseil. — *Explication de vote:* M. Egretaud. — Adoption, à l'unanimité (p. 430). — Résolution n° 55. — *Assemblée nationale:* (I. nos 3977, 4198, 4317, 4581, 4604, 4638, 5215). — *Conseil de la République:* (I. nos 586 [1948], 614 [1948], 615 [1948]). = *Loi* n° 48-1040 du 30 juin 1948 (*J. O.* du 1er juillet 1948).

3. — Demande d'avis, transmise par M. le président de l'Assemblée nationale, **sur le projet de loi tendant à modifier la loi n° 46-860 du 30 avril 1946 portant création d'un fonds d'investissement pour le développement économique et social des territoires relevant du ministère de la France d'outre-mer et portant autorisation de dépenses et ouverture de crédits au titre du budget général pour l'exercice 1948** [9 juin 1948] (I. n° 270). — Renvoi à la commission du plan (p. 468). — Renvoi pour avis à la commission des affaires financières et à la commission des affaires économiques [10 juin 1948] (p. 500, 502). — Observations de MM. Jacobson, président de la commission du plan; Alfred Bour, Cianfarani, Barbé, Max André, Périer, Alduy. — Rapport par M. Jacobson [10 juin 1948] (I. n° 288). — Avis par M. Antonini [16 juin 1948] (p. 509). — Discussion (*commune avec la demande d'avis n° 271 sur la proposition de loi de M. Monnerville*) [16 juin 1948] (p. 505 et suiv.); sont entendus dans la discussion générale: MM. Jacobson, président et rapporteur de la commission du plan; Antonini, rapporteur pour avis des commissions des affaires financières et des affaires économiques; Egretaud, René Moreux, Touré, Léon, Schmitt, Savary, d'Arboussier, Barbé, Juge. — Observations de MM. Alfred Bour, Barbé, Albert Sarraut. — Suite de la discussion [17 juin 1948] (p. 526 et suiv.); sont entendus dans la discussion générale: MM. Jacobson, président et rapporteur de la commission du plan; Egretaud, d'Arboussier, Léon, Léchani, Lapart, Barbé. — Introduction de l'avis: adoption (p. 531). — Art. 1er, 6e alinéa; amendement de M. Schmitt, prévoyant que la participation de l'Etat ne peut être inférieure à 50 p.100 pour les dépenses d'équipement économique et à 66 p. 100 pour les dépenses d'équipement social (p. 535); rejet au scrutin public (*ibid.*); liste des votants (p. 543). — Adoption de l'ensemble de l'article 1er (p. 535). — Art. 2: adoption des sept premiers alinéas (*ibid.*). — 8e, 9e et 10e alinéas; amendement de MM. Egretaud et Barbé, sur la procédure de désignation, par les Assemblées, de représentants au comité directeur du F.I.D.E.S. (p. 535); retrait (p. 536). — Adoption des 8e, 9e et 10e alinéas (*ibid.*). — 11e et 18e alinéa: adoption (*ibid.*). — 19e alinéa; amendement de MM. Juge, Alfred Bour et Vendenboomgaërde, tendant, en cas de désaccord entre le comité directeur du F. I. D. E. S. et le Ministre de la France d'outre-mer, à confier l'arbitrage à un comité dont les membres seront désignés par l'Assemblée nationale (p. 536); rejet au scrutin public (p. 538); liste des votants (p. 543). — Amendement de MM. Savary et Ebédé, **tendant à soumettre la décision d'arbitrage de l'Assemblée nationale à l'avis préalable de l'Assemblée de l'Union française** (p. 538); adoption (*ibid.*). — Adoption du 19e alinéa (*ibid.*). 20e et 21e alinéas: adoption (*ibid.*). — Adoption de l'ensemble de l'article 2 (*ibid.*). — Art. 3 et 4: adoption (p. 538). — *Ont pris part à la discussion des articles:* MM. Max André, Antonini, Rapporteur pour avis; d'Arboussier, Barbé, Alfred Bour, Jacobson, Président et Rapporteur de la commission du plan; Juge, Laurin, Savary, Schmitt, Vendenboomgaërde. — *Explications de vote sur l'ensemble :* MM. Estèbe, Lhuillier. — Adoption de l'ensemble de l'avis, au scrutin public, à l'unanimité (p. 538); liste des votants (p. 544); avis n° 69. — *Assemblée nationale* (I. nos 3977, 4198, 4317, 4330, 4545, 4581, 4604, 4639, 4743, 5215).

4. — Demande d'avis, transmise par M. le Président de l'Assemblée nationale, sur la **proposition de loi de M. Monnerville tendant à modifier la loi n° 46-860 du 30 avril 1946 portant création d'un fonds d'investissement pour le développement économique et social des territoires relevant du Ministère de la France d'outre-mer** [9 juin 1948] (I. n° 271). — Renvoi à la commission du plan (p. 468). — Renvoi pour avis à la commission des affaires financières [10 juin 1948] (p. 500). — Rapport par M. Jacobson [10 juin 1948] (I. n° 288). — Avis par M. Antonini [16 juin 1948] (p. 509). — Discussion (*commune avec la demande d'avis n° 270*) [16 et 17 juin 1948]; voy. ci-dessus.

F. I. D. O. M. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par MM. Jacobson, Camprasse, Polycarpe, Sylvestre, Thémia et Vauthier, **tendant à inviter d'urgence le Gouvernement à proposer à l'Assemblée nationale: 1° de disjoindre, dans le projet de loi n° 4167, les dispositions concernant les crédits destinés à l'exécution des plans de développement économique et social des départements de la Guadeloupe, de la Martinique, de la Réunion et de la Guyane française (art. 7 et 8) des dispositions portant création d'un fonds d'investissement pour lesdits quatre départements, dit F. I. D. O. M.** (art. 1er à 6); **2° de voter les dispositions prévues aux articles 7 et 8 précités.** [21 juillet 1948] (I. n° 376). Renvoi à la commission du plan (p. 791). — Renvoi pour avis à la commission des affaires financières [22 juillet 1948] (p. 811). — Rapport par M. Jacobson [28 juillet 1948] (I. n° 384). — Discussion [30 juillet 1948] (p. 959, 960); sont entendus dans la discussion générale: MM. Jacobson, président et rapporteur de la commission du plan; Piot. — Adoption, à l'unanimité (p. 960). — Proposition n° 113.

FIEVRE JAUNE. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par le groupe des indépendants d'outre-mer, **tendant à inviter le Gouvernement à exclure Dakar et la presqu'île du Cap-Vert de la zone d'endémicité amarile** [30 juin 1948] (I. n° 324). — Renvoi à la commission des affaires sociales [9 juillet 1948] (p. 706). — Rapport de M. Borrey [24 novembre 1948] (I. n° 432). — Discussion [1er décembre 1948] (p. 1052 et suiv.); est entendu: M. Borrey, Rapporteur. — Adoption à l'unanimité (p. 1054); proposition n° 129.

FILM FRANÇAIS, voy.: Cinéma (1).

FINANCEMENT DE TRAVAUX D'EQUIPEMENT, voy.: Equipement. — F. I. D. E. S. — F. I. D. O. M.

FISCALITE, voy. aussi: Equipement (Guinée). — Immigrants asiatiques en Océanie. — Impôt de capitation. — Rhums antillais. — Sociétés. — Taxes.

Demande d'avis, transmise par M. le Président de l'Assemblée nationale, sur le **projet de loi relatif à la date d'entrée en vigueur de certaines délibérations des assemblées des territoires d'outre-mer en matière fiscale** [6 février 1948] (I. n° 41). — Renvoi à la commission des affaires financières (p. 61). — Discussion [20 février 1948] (p. 129, 130); est entendu dans la discussion générale: M. Léon, Rapporteur. — Art. 1er et 2: adoption (p. 130). — *Ont pris part à la discussion des articles:* MM. Cianfarani, Curabet, Président de la commission. — Adoption de l'ensemble de l'avis (p. 130); *avis n°* 19. — *Assemblée nationale:* (I. nos 3089, 3607, 3788). — *Conseil de la République* (I. nos 235 (1948), 269 (1948). — *Loi* n° 48-485 du 21 mars 1948 (*J. O.* du 25 mars 1948).

FONCTIONNAIRES DE L'ENSEIGNEMENT, voy.: Enseignement (Personnel).

FONCTIONNAIRES D'OUTRE-MER, voy. aussi: Retraités civils et militaires.

Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par M. Lapart, **invitant le Gouvernement à prendre toutes dispositions pour que soit abrogé, à Madagascar, l'arrêté du 18 juin 1947 portant réorganisation des cadres spéciaux de Madagascar et dépendances** [23 décembre 1948] (I. n° 482). — Renvoi à la commission de la justice (p. 1171).

FONDS FORESTIER D'OUTRE-MER. — Demande d'avis, présentée par M. le Président du Conseil des Ministre, sur le **projet de loi de M. le ministre de la France d'outre-mer, instituant un fonds forestier d'outre-mer** [16 novembre 1948] (I. n° 417). Renvoi à la commission de l'agriculture (p. 1026).

FORCES ARMEES, voy.: Armée.

FORETS, voy.: Fonds forestier d'outre-mer.

FRANC C. F. A., voy.: Mesures monétaires.

FRANCE D'OUTRE - MER (Ministère), voy.: Aéronautique civile. — Equipement (2).

FRET, voy.: Navires de long cours.

G

GABON, voy.: Autonomie.

GANDHI (Assassinat de), voy.: (table annexe), Allocutions, 3.

GRENIERS DE RESERVES. — Exposé des motifs et texte de la proposition de résolution, présentée par MM. Boubou Hama, d'Arboussier, Mamadou Coulibaly, Dadet, Léon, Duquéroix, Donnat, Joannin et les membres du groupe du rassemblement démocratique africain et du groupe communiste et apparentés, **tendant à inviter l'Assemblée nationale à voter une loi supprimant, pour tous les territoires de l'Afrique occidentale française, l'obligation de constituer des greniers dits de réserves, de disette ou de soudure** [19 février 1948] (I. n° 71). — Renvoi à la commission de l'agriculture (p. 120). — Rapport de M. Guèye Momar Djim [27 février 1948] (I. n° 97). — Discussion [5 mars 1948] (p. 205 et suiv.); sont entendus dans la discussion générale: MM. Guèye Momar Djim, Rapporteur; Boubou

Hama, Président de la commission; Borrey, Griaule, Ya Doumbia, Augarde, Sous-Secrétaire d'Etat à la présidence du conseil. — Premier et deuxième alinéas: adoption (p. 209). — Art. 1er, 2 et 3: adoption (*ibid.*). — Art. 4; amendement de MM. Coulibaly, Ebédé et Kémajou prévoyant que les autorités locales pourront, dans le cadre de la loi du 11 avril 1946, faciliter la constitution de stocks de réserves alimentaires, notamment par le truchement des coopératives agricoles et autres organismes collectifs fondés sur la libre association (p. 209); sous-amendement de M. Barbé, tendant à remplacer le mot « pourront » par le mot « devront » (p. 210); accepté par la commission (*ibid.*); adoption de l'amendement, ainsi modifié (*ibid.*). *Ont pris part à la discussion des articles:* MM. Barbé, Coulibaly, Guèye Momar Djim, Rapporteur; Lapart. — Adoption de l'ensemble de la proposition, au scrutin public, à l'unanimité (p. 210); liste des votants (p. 228). — Proposition n° 26. — *Assemblée nationale* (I. n° 2411, 4299).

GREVE DES CHEMINOTS AFRICAINS, voy.: Cheminots.

GUADELOUPE, voy.: Calamités publiques (5). — Conférence de Bogota. — *Départements d'outre-mer* (ensemble). — Président de l'Union française. — Rhums antillais.

GUINEE, voy.: Bananes. — Elevage. — Equipement. — Riz.

GUYANE, voy.: Conférence de Bogota. — *Départements d'outre-mer* (ensemble). — Président de l'Union française.

H

HABITAT, voy. aussi: Locaux, logements, loyers.

1. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par M. Estèbe et les membres du groupe union-métropole outre-mer, **tendant à l'affirmation et à la réalisation d'une politique de l'habitation dans les territoires d'outre-mer** [19 mai 1948] (I. n° 219). — Renvoi à la commission du plan (p. 379). — Renvoi pour avis à la commission des affaires sociales [10 juin 1948] (p. 500).

2. — Exposé des motifs et texte de la proposition de résolution, présentée par MM. Sousatte, Razac, Jousselin, Catrice, Mlle Le Ber et les membres du groupe du mouvement républicain populaire, **tendant à inviter l'Assemblée nationale à voter une loi créant un office de l'habitat rural pour l'Afrique équatoriale française** [30 juin 1948] (I. n° 328). — Renvoi à la commission des affaires sociales (p. 637).

HAUT CONSEIL DE L'UNION FRANÇAISE

1. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par MM. Bidet, Rosenfeld, Alduy et les membres du groupe socialiste S.F.I.O. et apparentés, **tendant à inviter le Gouvernement de la République française à déposer sans délai un projet de loi organisant les services de la Présidence et du Haut Conseil de l'Union française** [19 mai 1948] (I. n° 220). — Observations de MM. Barbé, Albert Sarraut, Président de la commission des affaires politiques; Bidet, Président de la commission des affaires extérieures; Julien, Max André. — Renvoi à la commission des affaires politiques et, pour avis, à la commission des affaires extérieures (p. 393).

2. — Demande d'avis, présentée par M. le Président du conseil des ministres, sur le **projet de loi de M. le Ministre de la France d'outre-mer, relatif à l'organisation et à la composition du Haut Conseil de l'Union française** [17 juin 1948] (I. n° 292). — Renvoi à la commission des affaires politiques et administratives (p. 526). — Renvoi pour avis à la commission des affaires extérieures [23 juin 1948] (p. 566). — Rapport par M. Alduy [15 juillet 1948] (I. n° 359). — Avis par M. Rosenfeld [15 juillet 1948] (I. n° 361). — Discussion [16 juillet 1948] (p. 754 et suiv.); sont entendus dans la discussion générale: MM. Alduy, rapporteur; Rosenfeld, Rapporteur pour avis; de Peretti, Arnault, Coste-Floret, ministre de la France d'outre-mer. — Art. 1er: adoption (p. 761). — Art. 2, 3e alinéa: amendement de M. Barbé, relatif à la composition de la délégation du Gouvernement français (p. 761); rejet au scrutin public (p. 762); liste des votants (p. 771). — Adoption de l'article 2 (p. 762). — Art. 3, 4: adoption (p. 762). — *Ont pris part à la discussion des articles:* MM. Alduy, Rapporteur; Barbé, Cianfarani, Rosenfeld, Rapporteur pour avis. — *Explications de vote sur l'ensemble:* MM. Max André, d'Arboussier, Barbé, Bidet, Estèbe, Zinsou. — Adoption de l'ensemble de l'avis, au scrutin public, à l'unanimité (p. 763); liste des votants (p. 772). — Avis n° 89. — *Assemblée nationale:* (I. nos 5299, 5356, 6595). — *Conseil de la République:* I. nos II. 63 (1948), 39 (1949), 206 (1949), 209 (1949), 211 (1949). — *Assemblée nationale:* (I. nos 6689, 7025). — *Loi* n° 49-584 du 24 avril 1949 (*J.O.* du 26 avril 1949).

HAUTE-VOLTA, voy.: Assemblée nationale. — Assemblées territoriales. — Chemin de fer du Mossi. — Congrès du R.D.A. Equipement. — Missions d'information.

HOMMAGES, voy.: (table annexe), Allocutions.

HYGIENE PUBLIQUE, voy.: Institut supérieur de médecine et d'hygiène tropicales. — Santé publique.

I

IMMEUBLES, voy.: Locaux.

IMMIGRANTS ASIATIQUES DANS LES ETABLISSEMENTS FRANÇAIS D'OCEANIE. — Demande d'avis, présentée par M. le Président du Conseil des Ministres, sur le **projet de décret de M. le Ministre de la France d'outre-mer, modifiant le décret du 7 janvier 1931 réglementant la situation aux points de vue commercial et fiscal des immigrants de race asiatique dans les établissements français d'Océanie** [21 avril 1948] (I. n° 164). — Renvoi à la commission des affaires économiques (p. 311). — Rapport par M. Bousenot [26 mai 1948] (I. n° 231). — Discussion [3 juin 1948] (p. 462, 463); est entendu: M. Boussenot, rapporteur. — Adoption, à l'unanimité (p. 463); avis n° 62. — *Décret* n° 48-1802 du 24 novembre 1948 (*J. O.* du 28 novembre 1948).

IMMUNITE PARLEMENTAIRE, voy.: (table annexe), Poursuites.

IMPOT DE CAPITATION. — Exposé des motifs et texte de la proposition de résolution, présentée par MM. d'Arboussier, Barbé, Boubou Hama, Curabet, Léon, Dadet, Mamadou-Coulibaly et les membres du groupe du rassemblement démocratique africain et du groupe communiste et apparentés, **tendant à inviter l'Assemblée nationale à décider la suppression de l'impôt de capitation dans le cadre de l'autonomie financière des territoires d'outre-mer** [10 juin 1948] (I. n° 286). — Renvoi à la commission des affaires financières (p. 500).

IMPOTS, voy.: Fiscalité.

INDOCHINE, voy.: Minorités. — Travailleurs indochinois. — Viet-Nam.

INDUSTRIES ANIMALES, voy.: Elevage.

INITIATIVES ET ACTIVITES ECONOMIQUES ET SOCIALES, voy.: Développement économique et social.

INONDATIONS, voy.: Calamités publiques.

INSPECTEURS DU TRAVAIL

1. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par MM. Donnat, Coulibaly, Chassiot et les membres du groupe communiste et apparentés et du groupe du rassemblement démocratique africain, **tendant à inviter le Gouvernement à rétablir dans son intégralité le statut des inspecteurs du travail dans les territoires d'outre-mer et à compléter les effectifs de ce corps de fonctionnaires** [19 mai 1948] (I. n° 221). — Renvoi à la commission des affaires sociales (p. 392). — *Retrait* [2 février 1949] (p. 49).

2. — Exposé des motifs et texte de la proposition de résolution et de la proposition, présentées par MM. Razac, Catrice, Mlle Le Ber, MM. Corval, Sousatte et les membres du groupe du mouvement républicain populaire, **invitant l'Assemblée nationale et le Gouvernement à aménager et améliorer le statut des inspecteurs du travail dans les territoires d'outre-mer** [24 juin 1948] (I. n° 316). — Renvoi à la commission des affaires sociales (p. 603). — *Retrait* [1er décembre 1948] (p. 1051).

3. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par MM. Catrice, Razac et les membres du groupe du mouvement républicain populaire, **invitant le Gouvernement à créer à l'école nationale de la France d'outre-mer une section des inspecteurs du travail et des affaires sociales et à développer dans cette école l'enseignement social** [30 juin 1948] (I. n° 331). — Renvoi à la commission des affaires sociales [7 juillet 1948] (p. 666).

INSTITUT D'ETUDES MUSULMANES (en Mauritanie), voy.: Organisation judiciaire (3).

INSTITUT GEOGRAPHIQUE NATIONAL, voy.: Carte générale des territoires d'outre-mer.

INSTITUT NATIONAL D'AGRONOMIE TROPICALE. — Exposé des motifs et texte de la proposition de résolution, présentée par M. Lhuillier, **tendant à inviter l'Assemblée nationale à voter une loi créant un institut national d'agronomie tropicale** [27 mai 1948] (I. n° 237). — Renvoi à la commis-

sion de l'agriculture (p. 428). — Rapport par M. Lhuillier [9 juillet 1948] (I. n° 357). — Adoption sans débat [30 juillet 1948] (p. 925) ; résolution n° 103. — *Assemblée nationale:* (I. n° 6437).

INSTITUTS D'EMISSION, voy.: Banques.

INSTITUT SUPERIEUR DE MEDECINE ET D'HYGIENE TROPICALES

1. — Exposé des motifs et texte de la proposition de résolution, présentée par M. Borrey et les membres du groupe des indépendants d'outre-mer, **tendant à inviter l'Assemblée nationale à voter une loi portant création d'un institut supérieur de recherche, d'hygiène et de médecine tropicales** [21 juillet 1948] (I. n° 369). — Renvoi à la commission des affaires sociales (p. 774). — Rapport par M. Borrey [8 décembre 1948] (I. n° 452). — Discussion (*commune avec la demande d'avis n°* 402) [16 décembre 1948] (p. 1128 et suiv.) ; sont entendus dans la discussion générale : MM. Borrey, Président et Rapporteur de la commission des affaires sociales; Alfred Bour, Julien, Conombo. — Discussion de la proposition de résolution (p. 1138 et suiv.). — Adoption des quatre premiers paragraphes du préambule (p. 1138). — 5e paragraphe: amendement de Mlle Le Ber tendant à donner un avis favorable au principe de la proposition de loi de M. Aujoulat (p. 1138) ; adoption (*ibid.*). — Adoption de l'ensemble du préambule à l'unanimité (*ibid.*). — Art. 1er et 2: adoption (*ibid.*). — Art. 3: § 1er. — *Ecole d'application;* amendement de Mlle Le Ber prévoyant: 1° que l'institut préparera au diplôme de médecine tropicale; 2° que la durée totale de l'enseignement et du stage sera limitée à dix-huit mois; 3° que les professeurs agrégés issus des facultés de médecine spécialisés en médecine tropicale seront admis à enseigner à l'institut (p. 1138). — Sous-amendement de M. Thévenin, tendant à instituer un seul concours pour tous les médecins désirant suivre les cours de l'école d'application (p. 1138) : rejet (p. 1139). — Première partie de l'amendement de Mlle Le Ber: rejet (p. 1141). — Deuxième partie de l'amendement: rejet (p. 1142). — Adoption du texte de la commission (*ibid*). — Troisième partie de l'amendement: adoption (*ibid*). — Adoption de l'ensemble du paragraphe 1er de l'article 3 (*ibid*). — Amendement de M. Gueye Momar Djim, prévoyant: 1° l'admission au concours des médecins autochtones diplômés des écoles de médecine de Dakar, Pondichéry, Hanoï et Tananarive; 2° l'admission sans concours des médecins principaux (p. 1143). — Première partie de l'amendement: adoption (p. 1145). — Deuxième partie: adoption (p. 1146). — Adoption du paragraphe 1er, ainsi complété (*ibid*). — Paragraphe II: *centre de spécialisation et de perfectionnement;* amendement de Mlle Le Ber, tendant à admettre sans concours, pour le perfectionnement, les médecins autochtones et les docteurs en médecine diplômés d'Etat, citoyens de l'Union française (p. 1146) ; adoption (*ibid*). — Adoption du paragraphe II, ainsi modifié (*ibid*). — Paragraphe III: *centre de recherche;* adoption (p. 1146). — Adoption de l'ensemble de l'article 3 (p. 1147). — Art. 4: amendement de Mlle Le Ber tendant à la suppression de cet article (p. 1147) ; adoption (*ibid*). — Art. 4 (ancien article 5) : adoption (p. 1147). — Amendement de Mlle Le Ber, tendant à ajouter à l'article 4 un nouvel alinéa prévoyant la participation des Etats associés et des territoires d'outre-mer au financement de l'institut (p. 1147) : adoption de l'amendement, modifié dans sa rédaction par M. Bidet (p. 1148). — Art. 5, 6, 7 et 8 (anciens articles 6, 7, 8 et 9) : adoption (p. 1148). — *Ont pris part à la discussion des articles:* MM. Max André, Bidet, Borrey, président et rapporteur de la commission; Alfred Bour, Jean Curabet, Donnat, Gueye Momar Djim, Julien, Mlle Le Ber, MM. Albert Sarraut, Thévenin. — *Explication de vote sur l'ensemble:* M. Chassiot. — Adoption de l'ensemble de l'avis, à l'unanimité (p. 1148) ; avis n° 141, modifié par la résolution n° 155 (voy. ci-dessous, 3). — *Assemblée nationale:* (I. nos 4252, 5856, 5856 rectifié).

2. — Demande d'avis, transmise par M. le Président de l'Assemblée nationale, sur la **proposition de loi de M. Aujoulat, député, tendant à créer un institut supérieur de médecine et d'hygiène tropicales** [31 juillet 1948] (I. n° 402). — Renvoi à la commission des affaires sociales (p. 1015). — Rapport par M. Borrey [8 décembre 1948] (I. n° 452). — Discussion (*commune avec la proposition de résolution n° 369 de M. Borrey;* voy. ci-dessus) [16 décembre 1948] (p. 1128 et suiv.).

3. — Exposé des motifs et texte de la proposition de résolution, présentée par M. Borrey, **tendant à modifier le dispositif de l'article 3 de l'avis sur la proposition de loi de M. Aujoulat, député, tendant à créer un institut supérieur de médecine et d'hygiène tropicales** [23 décembre 1948] (I. n° 486). — Renvoi à la commission des affaires sociales (p. 1187). — Rapport par M. Borrey [30 décembre 1948] (I. n° 497). — Adoption sans débat [30 décembre 1948] (p. 1208) ; résolution n° 155. — *Assemblée nationale* (I. n° 5856 rectifié).

INVALIDES DE LA FRANCE D'OUTRE-MER. — *Exposé des motifs et texte de la proposition de résolution, présentée par MM. Soppo Priso, Ebédé, Gueye Momar Djim, Darlan, Diop Babakar, Bourgarel, Ya Doumbia et les membres du groupe socialiste S. F. I. O. et apparentés, **tendant à créer en Afrique française noire une institution nationale des invalides de la France d'outre-mer** [21 avril 1948] (I. n° 173). — Renvoi à la commission des affaires sociales et, pour avis, à la commission de la défense de l'Union française [28 avril 1948] (p. 320). — Rapport par Mme Malroux [26 mai 1948] (I. n° 232). — Discussion [3 juin 1948] (p. 460 et suiv.) ; sont entendus dans la discussion générale: Mme Malroux, Rapporteur; MM. Thévenin, Begarra, Thémia, Estèbe, Augarde, Sous-Secrétaire d'Etat à la Présidence du Conseil; Lapart, Laurin. — *Transformation de la proposition de résolution en proposition. — Nouveau titre:* « Proposition tendant à créer dans les départements, territoires et pays d'outre-mer une institution des invalides de l'Union française ». — Adoption de la proposition, à l'unanimité (p. 462) ; proposition n° 61. — *Assemblée nationale:* (I. n° 3831). — *Conseil de la République:* (I. n° 229) [1948].

ITALIE (Union douanière franco-italienne), voy.: Accords internationaux, 1, 2.

J

JETONS METALLIQUES, voy.: Emission.

JOURNEE DU 1er MAI. — Demande d'avis, présentée par M. le ministre de la France d'outre-mer, sur le **projet de décret rendant applicables aux territoires relevant du ministère de la France d'outre-mer les dispositions de la loi du 29 avril 1948 relatives à la journée du 1er mai** [13 mai 1948] (I. n° 194). — Renvoi à la commission des affaires sociales (p. 356). — *Demande de discussion d'urgence (ibid.). — Discussion immédiate* (p. 369) ; est entendu: M. Périer, Rapporteur. — Art. 1er: amendement de M. Catrice, tendant à supprimer les mots « autres que l'Indochine » (p. 369) ; retrait (*ibid.*) ; adoption de l'article 1er (p. 370). — Art. 2: adoption (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles:* MM. Barbé, Catrice, Coquart, Périer, Rapporteur. — Adoption de l'ensemble de l'avis (p. 370) ; avis n° 47.

JUSTICE, voy.: Détenus. — Divorce. — Droits fonciers et forestiers. — Ordre public. — Organisation judiciaire. — Procès des parlementaires malgaches. — Séquestre. — Viet-Nam (1, 2).

K

KAOLACK, voy.: Lignes maritimes.

L

LEGION D'HONNEUR. — Exposé des motifs et texte de la proposition de résolution, présentée par Mme Lefaucheux, M. Jacobson et les membres du groupe du mouvement républicain populaire, **tendant à inviter l'Assemblée nationale à augmenter le contingent des croix de la Légion d'honneur à mettre à la disposition du Président de la République au titre du ministère de la France d'outre-mer** [11 mars 1948] (I. n° 146). — Renvoi à la commission des affaires politiques et administratives (p. 231). — Rapport par M. Juge [13 mai 1948] (I. n° 196). — Discussion [19 mai 1948] (p. 390 et suiv.) ; sont entendus dans la discussion générale : MM. Juge, rapporteur; Arnault, Jacobson, Laurin, Julien, Abdesselam, Augarde, sous-secrétaire d'Etat à la présidence du conseil. — Adoption (p. 392) ; résolution n° 50. — *Assemblée nationale:* (I. n° 5174).

LEGISLATION (Départements d'outre-mer). — Exposé des motifs et texte de la proposition de résolution, présentée par M. Camprasse et les membres du groupe socialiste S. F. I. O., **tendant à inviter l'Assemblée nationale à adopter une loi relative au régime législatif des départements de la Guadeloupe, de la Guyane française, de la Martinique et de la Réunion** [12 mars 1948] (I. n° 156). — Renvoi à la commission des affaires politiques et administratives (p. 256). — *Retrait* [13 mai 1948] (p. 357) ; observations de Mlle Lafon (ibid.).

LIBERTE DE LA PRESSE ET DE REUNION, voy. aussi: (table annexe), questions orales, 5.

Exposé des motifs et texte de la proposition de résolution, présentée par M. Lombardo, Mlle Autissier, M. Duqueroix et les membres du groupe communiste et apparentés et du groupe du rassemblement démocratique africain, **tendant à abroger le décret n° 47-1892 du 26 septembre 1947 relatif à la liberté de la presse et de réunion à Madagascar** [17 juin 1948] (I. n° 302). — Renvoi à la commission de la justice (p. 540). — Rapport par M. Duqueroix [29 juillet 1948] (I. n° 396).

— Discussion [31 juillet 1948] (p. 967 et suiv.) ; sont entendus dans la discussion générale : MM. Duqueroix, rapporteur ; Lapart, Mlle Autissier, M. Max André. — *Explications de vote :* MM. Abdesselam, Hazoumé, Antonini, Max André, Raymond Barbé, Alduy. — Adoption au scrutin public (p. 970) ; liste des votants (p. 1017). — Résolution n° 116. — *Assemblée nationale :* (I. n° 5615).

LIGNES MARITIMES. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par M. Lapart, **invitant le Gouvernement à étudier la possibilité d'établir des liaisons maritimes régulières entre la métropole et le port de Kaolack** (Sénégal) [29 décembre 1948] (I. n° 494). — Renvoi à la commission du plan (p. 1192).

LOCAUX, LOGEMENTS, LOYERS, voy. aussi : Habitat. — Logement des conseillers (table annexe).

Exposé des motifs et texte de la proposition de résolution, présentée par M. Giard, **tendant à accorder aux propriétaires et locataires des territoires d'outre-mer ou de l'étranger le droit de disposer continuellement et à l'exclusion de toute réquisition des locaux principaux dont ils sont régulièrement propriétaires ou locataires** [30 janvier 1948] (I. n° 19). — Renvoi à la commission de la justice (p. 26). — *Retrait* [7 juillet 1948] (p. 682).

A. E. F.

Demande d'avis, présentée par M. le Président du Conseil des Ministres, sur le **projet de décret de M. le Ministre de la France d'outre-mer, prorogeant les dispositions du décret n° 47-2167 du 15 novembre 1947, portant réglementation des loyers des locaux d'habitation en Afrique équatoriale française** [15 décembre 1948] (I. n° 464). — Renvoi à la commission de la justice (p. 1223). — Rapport par M. Abdesselam [23 décembre 1948] (I. n° 485). — Discussion [29 décembre 1948] (p. 1196, 1197) ; est entendu M. Abdesselam, rapporteur. — Art. 1er, 2 et 3 : adoption (p. 1197). — Adoption de l'ensemble de l'avis (p. 1197) ; avis n° 151. — *Décret* n° 48-2052 du 31 décembre 1948 (*J. O.* du 23 janvier 1949).

A. O. F.

1. — Demande d'avis, transmise par M. le Président du Conseil des Ministres, sur le **projet de décret présenté par M. le Ministre de la France d'outre-mer, portant règlement du statut de la copropriété des immeubles divisés par appartements en Afrique occidentale française** [16 novembre 1948] (I. n° 410). — Renvoi à la commission de la justice (p. 1025). — *Demande de discussion d'urgence* (ibid.) ; sont entendus : MM. Antonini, rapporteur ; Raymond Barbé, Abdesselam, Vice-Président de la commission [24 novembre 1948] (p. 1033, 1034). — *Rejet de l'urgence* (p. 1034). — Rapport par M. Antonini [22 décembre 1948] (I. n° 479). — Discussion [29 décembre 1948] (p. 1192 et suiv.) ; est entendu : M. Antonini, Rapporteur. — Art. 1er : adoption p. 1193). — *Chap.* 1er : *Des sociétés de construction.* — Art. 2 à 7 : adoption (p. 1193, 1194). — *Chap. II : Des copropriétaires d'immeubles.* — Art. 8 à 15 : adoption (p. 1194, 1195). — *Chap. III : Dispositions concernant l'application du régime foncier aux immeubles divisés par étages ou par appartements.* — Art. 16 à 32 : adoption (p. 1195, 1196). — Adoption de l'ensemble de l'avis (p. 1196) ; avis n° 148. — *Décret* n° 49-259 du 23 février 1949 (*J. O.* du 25 février et du 10 mars 1949).

2. — Demande d'avis, transmise par M. le Président du Conseil des Ministres, sur le **projet de décret présenté par M. le Ministre de la France d'outre-mer, renouvelant pour une période d'un an la prorogation de jouissance accordée aux locataires des locaux d'habitation en Afrique occidentale française par le décret du 15 novembre 1947** [8 décembre 1948] (I. n° 448). — Renvoi à la commission de la justice (p. 1064). — Rapport par M. Antonini [22 décembre 1948] (I. n° 476). — Discussion [29 décembre 1948] (p. 1196) ; est entendu : M. Antonini, Rapporteur. — Art. 1er et 2 : adoption (p. 1196). — Adoption de l'ensemble de l'avis (p. 1196) ; avis n° 149. — *Décret* n° 48-2049 du 31 décembre 1948 (*J. O.* du 23 janvier 1949),

3. — Demande d'avis, présentée par M. le Président du Conseil des Ministres, sur le **projet de décret de M. le Ministre de la France d'outre-mer, maintenant en vigueur jusqu'au 1er juillet 1949 les dispositions du décret n° 47-2166 du 15 novembre 1947 portant prorogation en Afrique occidentale française des conventions de location d'immeubles ou de locaux à usage commercial ou industriel** [15 décembre 1948] (I. n° 465). — Renvoi à la commission de la justice (p. 1223). — Rapport par M. Abdesselam [23 décembre 1948] (I. n° 485). — Discussion [29 décembre 1948] (p. 1196, 1197) ; est entendu : M. Abdesselam, Rapporteur. — Art. 1er et 2 : adoption (p. 1197). — Adoption de l'ensemble de l'avis (p. 1197) ; avis n° 152. — *Décret* n° 48-2051 du 31 décembre 1948 (*J. O.* du 23 janvier 1949).

4. — * Demande d'avis, présentée par M. le Président du Conseil des Ministres, sur le **projet de décret de M. le Ministre de la France d'outre-mer, prorogeant jusqu'au 31 décembre 1950 les dispositions du décret n° 46-2315 du 21 octobre 1946 instituant des mesures exceptionnelles et temporaires en vue de remédier à la crise du logement dans les communes de Dakar et de Rufisque** [23 décembre 1948] (I. n° 480). — Renvoi à la commission de la justice (p. 1171). — *Demande de discussion d'urgence* [29 décembre 1948] (p. 1192) ; est entendu : M. Abdesselam, Rapporteur (p. 1198). — *Déclaration d'urgence* (ibid.). — Discussion (*ibid.*) ; est entendu : M. Abdesselam, Rapporteur. — Art. 1er et 2 : adoption (p. 1199). — *Nouveau titre :* « Décret prorogeant jusqu'au 31 décembre 1949 les dispositions du décret n° 46-2315 du 21 octobre 1946 instituant des mesures exceptionnelles et temporaires en vue de remédier à la crise du logement dans les communes de Dakar et de Rufisque ». — Adoption de l'ensemble de l'avis (p. 1199) ; avis n° 154. — *Décret* n° 48-2054 du 31 décembre 1948 (*J. O.* du 4 février 1949).

CAMEROUN

Demande d'avis, présentée par M. le Président du Conseil des Ministres, sur le **projet de décret de M. le Ministre de la France d'outre-mer, portant prorogation et modification des dispositions des décrets des 23 août 1946 et 10 février 1947, prorogeant les dispositions du décret du 14 juin 1944 réglementant au Cameroun les loyers des locaux d'habitation** [21 avril 1948] (I. n° 165). — Renvoi à la commission de la justice (p. 311). — Rapport par M. Alfred Bour [9 juin 1948] (I. n° 277). — Ajournement de la discussion [18 juin 1948] (p. 561). — Rapport supplémentaire par M. Alfred Bour [23 juin 1948] (I. n° 310). — Discussion [24 juin 1948] (p. 595 et suiv.) ; sont entendus dans la discussion générale : MM. Alfred Bour, Rapporteur ; Giard, Soppo Priso, d'Arboussier. — Art. 1er, 2, 3 : adoption (p. 597). — Adoption de l'ensemble de l'avis (*ibid.*) ; avis n° 75. — *Décret* n° 48-1475 du 22 septembre 1948 (*J. O.* du 24 septembre et du 10 octobre 1948).

CÔTE FRANÇAISE DES SOMALIS

Demande d'avis, transmise par M. le Président du Conseil des Ministres, sur le **projet de décret présenté par M. le Ministre de la France d'outre-mer, portant prorogation des dispositions du décret n° 47-2363 du 16 décembre 1947, instituant des mesures exceptionnelles et temporaires en vue de remédier à la crise du logement en Côte française des Somalis** [15 décembre 1948] (I. n° 463). — Renvoi à la commission de la justice (p. 1123). — Rapport par M. Abdesselam [23 décembre 1948] (I. n° 485). — Discussion [29 décembre 1948] (p. 1196, 1197) ; est entendu : M. Abdesselam, Rapporteur. — Art. 1er et 2 : adoption (p. 1197). — Adoption de l'ensemble de l'avis (p. 1197) ; avis n° 150. — *Décret* n° 48-2050 du 31 décembre 1948 (*J. O.* du 23 janvier 1949).

MADAGASCAR

1. — * Demande d'avis, transmise par M. le Président du Conseil des Ministres, sur le **projet de décret présenté par M. le Ministre de la France d'outre-mer, tendant à proroger de deux années les dispositions du décret n° 46-2821 du 27 novembre 1946 instituant à Madagascar et dépendances des mesures exceptionnelles en vue de remédier à la crise du logement** [16 novembre 1948] (I. n° 408). — Renvoi à la commission de la justice (p. 1025). — *Demande de discussion d'urgence* (ibid.). — Rapport par M. Antonini [24 novembre 1948] (I. n° 424). — Débat sur l'urgence [24 novembre 1948] (p. 1033, 1034) ; sont entendus : MM. Antonini, Rapporteur ; Raymond Barbé, Abdesselam, Vice-Président de la commission. — *Déclaration d'urgence* (p. 1034). — Observations de M. Michard-Pellissier, Vice-Président de la commission (p. 1034, 1035). — Discussion [25 novembre 1948] (p. 1044, 1045) ; sont entendus dans la discussion générale : MM. Antonini, Rapporteur ; Georges Boussenot, Abdesselam, Vice-Président de la commission ; Raymond Barbé. — Art. 1er et 2 : adoption (p. 1045). — *Nouveau titre du décret* (sur la proposition de M. Georges Boussenot) ; « Décret tendant à proroger d'une année les dispositions du décret n° 46-2821 du 27 novembre 1946 instituant à Madagascar et dépendances, ainsi que dans le territoire autonome des Comores, des mesures exceptionnelles en vue de remédier à la crise du logement » ; adoption (p. 1045). — Adoption de l'ensemble de l'avis (*ibid.*) ; avis n° 124. — *Décret* n° 48-1958 du 29 décembre 1948 (*J. O.* du 30 décembre 1948).

2. — * Demande d'avis, transmise par M. le Président du Conseil des Ministres, sur le **projet de décret présenté par M. le Ministre de la France d'outre-mer, tendant à accorder une prorogation de jouissance aux locataires de locaux d'habitation de Madagascar et dépendances** [16 novembre 1948] (I. n° 409). — Renvoi à la commission de la justice (p. 1025). — *Demande de discussion d'urgence* (ibid). — Rapport par M. Antonini [24 novembre 1948] (I. n° 425). — Débat sur l'urgence [24 novembre 1948] (p. 1033, 1034) ; sont enten-

dus : MM. Antonini, Rapporteur ; Raymond Barbé, Abdesselam, Vice-Président de la commission. — *Déclaration d'urgence* (p. 1034). — Observations de M. Michard-Pellissier, Vice-Président de la commission (p. 1034, 1035). — Discussion [25 novembre 1948] (p. 1045) ; est entendu : M. Antonini, Rapporteur. — Art. 1er et 2 : adoption (p. 1045). — *Nouveau titre du décret* (sur la proposition de M. Georges Boussenot) : « Décret tendant à accorder une prorogation de jouissance aux locataires de locaux d'habitation de Madagascar et dépendances et du territoire des Comores » ; adoption (p. 1045). — Adoption de l'ensemble de l'avis (*ibid.*) ; avis n° 125. — *Décret* n° 48-1957 du 29 décembre 1948 (*J. O.* du 30 décembre 1948).

NOUVELLE-CALÉDONIE

Demande d'avis, présentée par M. le Président du Conseil des Ministres, sur le **projet de décret de M. le Ministre de la France d'outre-mer, prorogeant pour une nouvelle période d'une année, à compter du 1er décembre 1948, les dispositions du décret du 29 avril 1942 déterminant en Nouvelle-Calédonie et dépendances les cas dans lesquels les propriétaires sont autorisés à donner congé à leurs locataires** [16 novembre 1948] (I. n° 407). — Renvoi à la commission de la justice (p. 1025). — *Demande de discussion d'urgence* (ibid.). — Rapport par M. Antonini [24 novembre 1948] (I. n° 423). — Débat sur l'urgence [24 novembre 1948] (p. 1033, 1034) ; sont entendus : MM. Antonini, Rapporteur ; Raymond Barbé, Abdesselam, Vice-Président de la commission. — *Déclaration d'urgence* (p. 1034). — Observations de M. Michard-Pellissier, Vice-Président de la commission (p. 1034, 1035). — Discussion [25 novembre 1948] (p. 1042, 1043) ; sont entendus dans la discussion générale : MM. Antonini, Rapporteur, lieutenant-colonel Bichon, Alfred Bour. — Art. 1er et 2 : adoption (p. 1043). — Adoption de l'ensemble de l'avis (*ibid.*) ; avis n° 123. — *Décret* n° 48-1848 du 7 décembre 1948 (*J. O.* du 8 décembre 1948).

M

MADAGASCAR, voy. : Assemblées territoriales. — Banque de Madagascar. — Code du travail (2). — Collectivités locales. — Conseil de la République. (2). — Emission (4). — Expulsion de Madagascar d'un conseiller de l'Union française : (table annexe). — Fonctionnaires d'outre-mer. — Liberté de la presse et de réunion. — Locaux. — Missions d'information. — Procès des parlementaires malgaches. — Questions orales (5) : (table annexe).

MAGISTRATS, voy. : Organisation judiciaire.

MAIS DE SEMENCE (LA REUNION)

1. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par MM. Piot, Duqueroix, Damongo dit Dadet, Mignot et les membres du groupe communiste et apparentés et du groupe du rassemblement démocratique africain, **tendant à inviter le Gouvernement à prendre des mesures d'urgence pour fournir aux producteurs agricoles de la Réunion du maïs de semence** [5 février 1948] (I. n° 37). — Renvoi à la commission de l'agriculture et, pour avis, à la commission des affaires économiques [13 février 1948] (p. 107). — *Demande de discussion d'urgence* [19 février 1948] (p. 116) ; est entendu : M. Boubou Hama, Président de la commission de l'agriculture. — *Discussion immédiate* (p. 119, 120) ; sont entendus dans la discussion générale : M. Piot, Rapporteur ; Mlle Allemandi, Rapporteur pour avis ; MM. Vendenboomgaërde, Boubou Hama, Président de la commission de l'agriculture ; Giard. — Adoption de la proposition (p. 120) ; proposition n° 16. — *Assemblée nationale :* (I. nos 3961, 4673).

2. — Demande d'avis, transmise par M. le Président de l'Assemblée nationale, sur la proposition de résolution de M. Ninine, député, et plusieurs de ses collègues, **tendant à inviter le Gouvernement à prendre des mesures en vue de fournir aux producteurs agricoles de la Réunion du maïs de semence** [27 mai 1948] (I. n° 236). — Renvoi à la commission de l'agriculture (p. 428). — *Demande de discussion d'urgence* [9 juin 1948] (p. 483) ; est entendu : M. Cazelles, Vice-Président de la commission de l'agriculture [10 juin 1948] (p. 494). — Rapport par M. Duqueroix [9 juin 1948] (I. n° 284). — Discussion [10 juin 1948] (p. 499, 500) ; sont entendus dans la discussion générale : MM. Duqueroix, Rapporteur ; Vauthier, Barbé. — Adoption (p. 500) ; avis n° 68. — *Assemblée nationale* (I. nos 3961, 4673).

MANDEL (Hommage à sa mémoire), voy. : (table annexe), Allocutions, 8.

MARIAGE. — Demande d'avis, présentée par M. le Président du Conseil des Ministres, sur le projet de décret de M. le Ministre de la France d'outre-mer **tendant à rendre applicables aux territoires relevant du Ministre de la France d'outre-mer autres que l'Indochine les dispositions de l'acte dit loi du 22 septembre 1942 relatif aux effets du mariage quant aux droits et aux devoirs des époux, validé par l'ordonnance du 9 octobre 1945** [21 juillet 1948] (I. n° 367). — Renvoi à la commission de la justice (p. 773). — Rapport par M. Abdesselam [1er décembre 1948] (I. n° 445). — Discussion [8 décembre 1948] (p. 1064, 1065) ; est entendu : M. Abdesselam, Rapporteur. — Art. 1er, 2 : adoption (p. 1065). — Adoption de l'ensemble de l'avis (*ibid.*) ; avis n° 136. — *Décret* n° 48-1959 du 29 décembre 1948 (*J. O.* du 30 décembre 1948).

MARINE MARCHANDE, voy. : Conseil supérieur de la marine marchande. — Lignes maritimes. — Monopole du pavillon. — Navires de long cours.

MARINS, voy. : Pensions (3).

MAROC, voy. : Ouvriers marocains et tunisiens. — Pensions (2). — Travailleurs nord-africains. — Visa d'entrée en France.

MARTINIQUE, voy. : Conférence de Bogota. — Départements d'outre-mer (ensemble). — Président de l'Union française. — Rhums antillais.

MASARYK (Hommage à sa mémoire), voy. : (table annexe), Allocutions, 6.

MATERIEL MECANIQUE, voy. : Cultures vivrières (1).

MAURITANIE, voy. : Equipement. — Organisation judiciaire (3). — Organisation municipale (4).

MEDECINE, voy. : Santé publique.

MEDECINE TROPICALE, voy. : Institut supérieur de médecine tropicale.

MEDECINS AFRICAINS, voy. : Dakar (Ecole de médecine). — Vétérinaires africains.

MEDECINS AUTOCHTONES (Situation militaire). — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par les membres du groupe des indépendants d'outre-mer, **tendant à inviter le Gouvernement à régulariser la situation militaire des médecins sortant des écoles de médecine de Dakar, Tananarive et Pondichéry, appelés sous les drapeaux, en leur permettant d'accéder au grade de médecin auxiliaire** [2 juin 1948] (I. n° 253). — Renvoi à la commission de la défense de l'Union française [3 juin 1948] (p. 463). — Rapport par M. Delmas [23 juin 1948] (I., n° 313). — Adoption, sans débat, à l'unanimité [16 juillet 1948] (p. 754) ; proposition n° 88.

MEDICAMENTS, voy. : Santé publique.

MESURES MONETAIRES

1. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par MM. Savary, Soppo Priso, Gueye Momar Djim, Darlan et les membres du groupe socialiste S. F. I. O., **Invitant le Gouvernement à revenir sur les mesures monétaires prises à l'égard des territoires du franc C. F. A.** [29 janvier 1948] (I. n° 8). — *Demande de discussion d'urgence* ; Renvoi aux commissions des affaires financières et des affaires économiques (p. 10, 22). — Discussion (*commune avec la proposition n° 11 de M. Léon*) [30 janvier 1948] (p. 26 et suiv.). — Sont entendus dans la discussion générale : MM. Savary, Rapporteur ; Coubèche, Max André, Soppo Priso, Robert Léon, Ya Doumbia, Saïdou Djermakoye, Darlan, Guèye Momar Djim, Gervain, Savi de Tové, Dadet, Lapart, Barbé, Juge, Augarde, Sous-secrétaire d'Etat aux affaires musulmanes (p. 27 et suiv.). — Amendement de MM. Giard, Guyard, Kémajou, Soppo Priso et Ebédé, tendant au maintien de la parité du change au Cameroun telle qu'elle existait au 1er janvier 1948 par rapport au dollar et à la livre (p. 33) ; retrait (p. 35). — Amendement de M. Barbé, tendant à inviter le Gouvernement à rétablir le franc C. F. A. au taux en vigueur au 1er janvier 1948 (p. 34). — Sous-amendement de M. Max André, tendant à rédiger comme suit le début du deuxième alinéa : « invite le Gouvernement à rétablir le franc C. F. A. au taux en vigueur au 1er janvier 1948 et, au cas où cette mesure serait techniquement irréalisable, à lui soumettre »... (p. 36) ; rejet au scrutin public (p. 38) ; liste des votants (p. 42). — Adoption, au scrutin public, de l'amendement de M. Barbé (p. 39) ; liste des votants (p. 42). — Deuxième amendement de M. Barbé, tendant à rédiger comme suit la fin de la proposition : « ...et à lui soumettre de toute urgence toutes mesures utiles pour pallier les difficultés de tous ordres que connaissent les territoires d'outre-mer » (p. 39) ; adoption (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion de la proposition :* MM. Alduy, Max André, Barbé, Borrey, général Chevance-Bertin, Coubèche, Curabet, Président de la commission ; Flinois, Giard, Guèye Momar Djim, Juge, Savary, Rapporteur ; Soppo Priso. — Adoption au scrutin public, à l'unanimité (p. 40) ; liste des votants (p. 42). — Proposition n° 3.

2. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par MM. Léon Robert, Curabet, Damongo dit Dadet, Boubou Hama, Coulibaly, Mamadou, d'Arboussier

et les membres du groupe du rassemblement démocratique africain et du groupe communiste et apparentés, **invitant le Gouvernement à maintenir le franc C. F. A. au taux fixé par la réforme monétaire de décembre 1945 et à prendre toutes mesures utiles pour permettre l'accroissement des échanges entre la France et les pays et territoires d'Union française** [29 janvier 1948] (I. (n° 11). — *Demande de discussion d'urgence;* renvoi aux commissions des affaires financières et des affaires économiques (p. 18, 22). — Rapport par M. Savary [30 janvier 1948] (p. 26). — Discussion (*commune avec la proposition n° 8 de M. Savary*) (ibid.) (p. 26 et suiv.); voy. ci-dessus.

3. — Proposition, présentée par MM. Giard, Guyard, Kémajou, Soppo Priso et Ebédé, **tendant à inviter le Gouvernement à maintenir la parité du change au Cameroun telle qu'elle existait au 1er janvier 1948 par rapport au dollar et à la livre** [30 janvier 1948] (I. n° 15). — *Transformée en amendement aux propositions de MM. Savary et Léon Robert* (p. 26, 33); voy. ci-dessus, 1.

4. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par M. Vendenboomgaerde, Mme Lefaucheux, MM. Max André, Esnault et les membres du groupe du mouvement républicain populaire, **invitant le Gouvernement à prendre toutes les mesures d'ordre financier et économique permettant de pallier les difficultés résultant de la dévaluation monétaire dans les territoires d'outre-mer** [30 janvier 1948] (I. n° 25). — Renvoi à la commission des affaires financières et, pour avis, aux commissions du plan et des affaires économiques (p. 39).

5. — Communication d'une **lettre de M. le Président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, relative à la dévaluation du franc C. F. A.** [5 février 1948] (p. 46). — Est entendu: M. Curabet, Président de la commission des affaires financières (*ibid.*) (p. 60). — Envoi d'une délégation auprès de la commission des finances de l'Assemblée nationale (p. 60). — Compte-rendu de la réception de cette délégation par la commission des finances de l'Assemblée nationale [6 février 1948] (p. 62); sont entendus: MM. Curabet, Vendenboomgaërde, Giard, d'Arboussier, Augarde, Sous-secrétaire d'Etat aux affaires musulmanes; Barbé, Guèye Momar Djim (p. 62 et suiv.).

6. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par M. Schock et les membres du groupe du mouvement républicain populaire, **invitant le Gouvernement à prendre toutes mesures pour empêcher la réalisation de bénéfices injustifiés à la suite de la récente dévaluation** [6 février 1948] (I. n° 43). — Renvoi à la commission des affaires financières (p. 62). — Renvoi pour avis à la commission des affaires économiques [26 février 1948] (p. 143). — *Retrait* [4 février 1949] (p. 67).

7. — **Question orale de M. d'Arboussier sur la dévaluation du franc C. F. A.** — Voy.: (table annexe), Questions orales, I.

8. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par M. Antonini et les membres du groupe du rassemblement républicain, **tendant à inviter le Gouvernement à prendre un certain nombre de mesures pour pallier, dans une mesure relative, les effets résultant de la dévaluation monétaire dans les territoires d'outre-mer** [27 février 1948] (I. n° 98). — Renvoi à la commission des affaires économiques et, pour avis, à la commission des affaires financières (p. 167).

METAYAGE, voy.: Fermage.

MILITAIRES, voy.: Anciens combattants. — Armée. — Médecins autochtones. — Pensions (3).

MINORITES D'INDOCHINE (Protection des). — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par M. Laurin et les membres du groupe du rassemblement républicain, **tendant à inviter le Gouvernement à prendre les dispositions nécessaires en Indochine pour assurer la protection des minorités qui ne sont pas de race annamite** [21 avril 1948] (I. n° 166). — Renvoi à la commission des affaires politiques et administratives (p. 312).

MISSIONS D'INFORMATION

I. — ALGÉRIE

Voy. aussi: (table annexe), Compétence de l'Assemblée.

*Exposé des motifs et texte de la proposition de résolution, présentée par MM. Mignot, d'Arboussier, Arnault et les membres du groupe communiste et apparentés et du groupe du rassemblement démocratique africain, **tendant à inviter la commission des affaires politiques et administratives de l'Assemblée de l'Union française à désigner une mission d'information avec pouvoirs d'investigation, chargée d'enquêter sur les conditions dans lesquelles se sont déroulées les élections à l'Assemblée algérienne** [28 avril 1948] (I. n° 186). — Renvoi à la commission des affaires politiques et administratives (p. 336). — Rapport par M. Arnault [2 juin 1948] (I. n° 258). — Débat sur l'inscription à l'ordre du jour [3 juin 1948] (p. 464 et suiv.); sont entendus: MM. Arnault, Rapporteur; Cianfarani, Barbé, Albert Sarraut, Président de la commission; Razac, Vendenboomgaërde, Alduy, Max André. — M. Arnault, Rapporteur, demande l'inscription à l'ordre du jour de la séance du 10 juin 1948; rejet au scrutin public (p. 465); liste des votants (p. 466). — Observations de MM. Barbé et Alduy [9 juin 1948] (p. 467, 468). — Discussion [18 juin 1948] (p. 552 et suiv.); sont entendus dans la discussion générale: MM. Arnault, Rapporteur; Lechani, Juge, Barbé, Vice-Président de la commission; Zinsou, Cianfarani, Mignot, Lapart, Périer, Carroué, Bizot, Alduy. — Demande de renvoi à la commission, présentée par M. Juge (p. 559); rejet (*ibid.*). — Amendement de M. Albert Sarraut tendant à faire représenter l'Assemblée de l'Union française dans la commission d'enquête de l'Assemblée nationale (p. 559); rejet au scrutin public (p. 560); liste des votants (p. 564). — *Ont pris part à la discussion des articles:* MM. Barbé, Vice-Président de la commission; Juge, Mitterrand, Périer. — *Explication de vote:* M. Rosfelder. — Adoption de la proposition de résolution, réserve faite des mots « avec pouvoirs d'investigation » (p. 561). — Octroi à la mission d'information de pouvoirs d'investigation; scrutin public (p. 561); liste des votants (p. 564). — *Nouveau titre:* « Proposition de résolution tendant à autoriser la commission des affaires politiques et administratives de l'Assemblée de l'Union française à désigner une mission d'information avec pouvoirs d'investigation, afin de connaître les conditions dans lesquelles se sont déroulées les élections à l'Assemblée algérienne » (p. 561). — Résolution n° 72.

II. — HAUTE-VOLTA

Exposé des motifs et texte de la proposition de résolution, présentée par MM. d'Arboussier, Barbé, Nignan et les membres du groupe du rassemblement démocratique africain et du groupe communiste et apparentés, **tendant à inviter l'Assemblée de l'Union française à envoyer une mission d'information avec pouvoirs d'investigation pour s'enquérir de la situation générale, et notamment de l'atmosphère politique, dans le territoire de la Haute-Volta** [9 décembre 1948] (I. n° 459). — Renvoi à la commission des affaires politiques et administratives (p. 1092). — *Demande de discussion d'urgence* (ibid.); sont entendus: MM. Gabriel d'Arboussier, Max André, Albert Sarraut, Président de la commission; Boluix-Basset, Raymond Barbé, Lapart, Alduy (p. 1093 et suiv). — *Rejet de l'urgence,* au scrutin public (p. 1097); liste des votants (p. 1100).

III. — MADAGASCAR

*. — Exposé des motifs et texte de la proposition de résolution, présentée par MM. Lombardo, Barbé, Mitterrand, d'Arboussier et les membres du groupe communiste et apparentés et du groupe du rassemblement démocratique africain, **tendant à inviter la commission des affaires politiques et administratives de l'Assemblée de l'Union française à désigner, pour se rendre à Madagascar, une mission d'information avec pouvoirs d'investigation afin d'étudier la situation politique de la grande île** [13 mai 1948] (I. n° 215). — Renvoi à la commission des affaires politiques et administratives (p. 375). — Rapport par M. Boussenot [7 juillet 1948] (I. n° 342). — Ajournement de la discussion [9 juillet 1948] (p. 717). — Adoption de la proposition de résolution, sans débat [16 juillet 1948] (p. 770). — *Nouveau titre:* « Résolution tendant à inviter la commission des affaires politiques et administratives de l'Assemblée de l'Union française à désigner, pour se rendre à Madagascar, une mission d'information afin d'y étudier la situation générale de la grande île ». — Résolution n° 93.

IV. — MAURITANIE

Voy.: (table annexe), Vérification des pouvoirs (commission d'instruction).

MISSION MEDICALE A PONDICHERY, voy.: Pondichéry.

MONNAIE, voy.: Emission. — Mesures monétaires.

MONOPOLE DU PAVILLON (Relations maritimes entre la métropole et l'Algérie). — * — Exposé des motifs et texte de la proposition de résolution et de la proposition, présentées par MM. Cianfarani, Barétaud, Rosfelder et les membres du groupe union métropole outre-mer, **tendant à la suppression du monopole du pavillon dans les relations maritimes entre la métropole et l'Algérie, et, en attendant l'abrogation de la législation en la matière, à la suspension par voie de décret dudit monopole ou, à défaut de cette mesure, à l'introduction d'urgence d'aménagements équitables dans le monopole d'exploitation des transports maritimes entre les deux pays** [26 février 1948] (I. n° 88). — Renvoi à la commission du plan, de l'équipement et des communications (p. 135). — Renvoi, pour

avis, à la commission des affaires économiques [4 mars 1948] (p. 199). — Avis par M. Vendenboomgaërde [2 juin 1948] (I. nos 256 et 256 annexe). — Rapport par M. Comiti [3 juin 1948] (I. nos 267 et 267 annexe). — Ajournement de la discussion; observations [24 juin 1948] (p. 603). — Discussion [25 juin 1948] (p. 605 et suiv.); sont entendus dans la discussion générale: MM. Comiti, Rapporteur; Vendenboomgaërde, Rapporteur pour avis; Cianfarani, René Moreux, Lechani, Barbé, Barétaud, Mignot, Piéri, Mlle Allemandi. — Contre-projet de M. Cianfarani tendant à substituer à la proposition initiale le texte présenté par la commission des affaires économiques (p. 616); retrait (*ibid.*). — Adoption des deux premiers alinéas (p. 617). — Troisième et quatrième alinéa: amendement de Mlle Allemandi prévoyant: 1° la création et l'extension de chantiers de construction navale dans l'Union française tout entière; 2° l'approvisionnement en tôles et matériaux des chantiers existants; 3° la création d'organismes consultatifs comportant notamment une large représentation des organisations syndicales ouvrières qui permettraient d'établir des tarifs de fret équitables et d'assurer la régularité des rotations (p. 616). — Amendement de M. Alduy tendant à encourager la création et l'extension de chantiers de construction navale en Algérie (p. 616). — Amendement de M. Schmitt prévoyant: 1° la création et l'extension de chantiers de construction navale dans l'Union française tout entière; 2° l'approvisionnement des chantiers en tôles et matériaux; 3° la création d'organismes consultatifs comportant la représentation équitable de tous les intérêts nationaux en cause et qui permettraient d'établir des tarifs de fret équitables et d'assurer la régularité des rotations (p. 616). — Renvoi des amendements aux commissions (p. 618). — *Suite de la discussion* [9 juillet 1948] (p. 711 et suiv.); sont entendus: MM. Comiti, Rapporteur; Vendenboomgaërde, Rapporteur pour avis. — Troisième et quatrième alinéa: adoption (p. 711). — Cinquième, sixième et septième alinéa: amendement de Mlle Allemandi (voy. ci-dessus) (p. 712); rejet (*ibid.*). — Amendement de M. Alduy tendant à assurer une large participation des organisations syndicales ouvrières au sein de la commission d'études spécialisées chargée d'établir les tarifs de fret (p. 712); rejet (p. 714). — Cinquième, sixième et septième alinéa: adoption (p. 714). — *Ont pris part à la discussion de la proposition:* M. Alduy, Mlle Allemandi, MM. Barbé, Cianfarani, Egretaud, Jacobson, Président de la commission du plan; Lapart, Rosfelder, Savary, Schmitt, Vice-Président de la commission des affaires économiques. — *Explication de vote sur l'ensemble:* M. Thévenin. — *Nouveau titre:* « Proposition tendant à inviter le Gouvernement à introduire d'urgence des aménagements équitables dans le monopole d'exploitation des transports maritimes entre la métropole et l'Algérie ». — Adoption de l'ensemble de la proposition (p. 714); proposition n° 80.

MOSSI, voy.: Chemin de fer du —.

MUNICIPALITES, voy.: Elections municipales. — Organisation municipale.

MUTUALITE AGRICOLE, voy.: Sociétés indigènes de prévoyance.

MZAB, voy.: Assemblée algérienne.

N

NAVIGATION AERIENNE, voy.: Aéronautique civile.

NAVIRES DE LONG COURS. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par MM. Zinsou, Hazoumé et les membres du groupe des indépendants d'outre-mer, **tendant à inviter le Gouvernement à procéder à une équitable répartition:** a) **des navires de long cours desservant les territoires côtiers de l'Afrique occidentale française et de l'Afrique équatoriale française, Togo et Cameroun compris;** b) **du fret entre tous les exportateurs d'un même territoire** [17 juin 1948] (I. n° 295). — Renvoi à la commission du plan (p. 526). — Rapport par M. Thémia [28 juillet 1948] (I. n° 382). — Adoption sans débat [30 juillet 1948] (p. 924); Proposition n° 102.

NORD-AFRICAINS, voy. Travailleurs (1).

NOUVELLE-CALEDONIE, voy.: Assemblées territoriales. — Calamités publiques (3, 6). — Code du travail (9). — Commission du Pacifique Sud. — Locaux.

O

OCCUPATION TEMPORAIRE, voy. Expropriation.

OFFICE DE L'HABITAT RURAL, voy.: Habitat (2).

OLEAGINEUX, voy.: Arachides.

O. N. U. — Exposé des motifs et texte de la proposition de résolution, présentée par Mme Lefaucheux, M. Max André et les membres du groupe du mouvement républicain populaire, **tendant à désigner par le titre de « Délégation de l'Union française à l'Organisation des Nations Unies » notre représentation à l'O. N. U.** [2 juin 1948] (I. n° 251). — Renvoi à la commission des affaires extérieures (p. 448). — *Retrait* [22 décembre 1949] (p. 1373).

OR

1. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par M. Esnault et les membres du groupe du mouvement républicain populaire, **invitant le Gouvernement à encourager, dans l'intérêt des territoires d'outre-mer, la production de l'or dans ces territoires** [6 février 1948] (I. n° 42). — Renvoi à la commission des affaires économiques (p. 62). — *Retrait* [12 février 1948] (p. 75).

* 2. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par MM. Cortinchi, Guyard et les membres du groupe du rassemblement républicain, **tendant à inviter le Gouvernement à étendre aux territoires d'outre-mer la loi du 2 février 1948 rétablissant la liberté du commerce de l'or sur le territoire français** [5 mars 1948] (I. n° 139). — Renvoi à la commission des affaires économiques (p. 226). — Rapport par M. d'Arboussier [16 juin 1948] (I. n° 289). — Discussion (*commune avec la proposition de résolution n° 193 de M. d'Arboussier*) [24 juin 1948] (p. 586 et suiv.). — Voy. ci-dessous.

* 3. — Exposé des motifs et texte de la proposition de résolution, présentée par MM. d'Arboussier, Coulibaly, Egretaud, Dadet, Léon, Boubou Hama et les membres du groupe du rassemblement démocratique africain et du groupe communiste et apparentés, **tendant à inviter l'Assemblée nationale à adopter une proposition de loi établissant la liberté du commerce de l'or en A.O.F., en A.E.F., au Togo et au Cameroun** [29 avril 1948] (I. n° 193). — Renvoi à la commission des affaires économiques (p. 353). — Rapport par M. d'Arboussier [16 juin 1948] (I. n° 289). — Ajournement de la discussion [23 juin 1948] (p. 579). — Discussion (*commune avec la proposition n° 139 de M. Cortinchi*) [24 juin 1948] (p. 586 et suiv.); sont entendus dans la discussion générale: MM. d'Arboussier, Rapporteur; Cortinchi, Mademba Racine, Egretaud, Lapart, Barbé, Hazoumé, Laurin. — *Explications de vote:* MM. Boluix-Basset, Jacobson, Touré, Alduy. — *Nouveau titre:* « Proposition de résolution, tendant à inviter l'Assemblée nationale à adopter une loi réglementant le commerce de l'or dans les territoires d'outre-mer ». — Adoption (p. 592); résolution n° 73. — *Assemblée nationale:* commission des territoires d'outre-mer. — *Conseil de la République:* (I. nos 715, 791).

ORDRE PUBLIC

1. — Exposé des motifs et texte de la proposition de résolution, présentée par M. Lombardo et les membres du groupe communiste et apparentés et du groupe du rassemblement démocratique africain, **tendant à inviter l'Assemblée nationale à voter une loi abrogeant le décret du 4 décembre 1930 et amnistiant toutes les peines prononcées en application de ce décret** [5 février 1948] (I. n° 36). — Renvoi à la commission de la justice (p. 57) — Rapport par M. Abdesselam [26 février 1948] (I. n° 92). — *Demande de discussion d'urgence* [27 février 1948] (p. 147); *Déclaration d'urgence* (p. 167). — Discussion [5 mars 1948] (p. 214 et suiv.; 222 et suiv.); sont entendus dans la discussion générale: MM. Abdesselam, Rapporteur; Lombardo, Lechani, Jacobson, Vendenboomgaërde, Barbé, Touré. — Amendement de M. Antonini tendant: 1° à charger la commission de la justice de procéder à une étude complète sur la législation pénale actuellement en vigueur dans les territoires d'outre-mer; 2° à renvoyer à la commission la proposition de résolution n° 36 (p. 224); rejet au scrutin public (p. 226); liste des votants (p. 229). — Adoption des trois premiers paragraphes de la proposition de résolution (p. 226). — Art. 1er et 2: adoption (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion de la proposition de résolution:* MM. Antonini, Barbé, Estèbe, Juge, Mitterrand, Rosenfeld. — Adoption de la proposition de résolution au scrutin public (p. 226); liste des votants (p. 230). — Résolution n° 30. — *Assemblée nationale:* (I. n° 5614).

2. — Exposé des motifs et texte de la proposition de résolution, présentée par MM. Dadet, Barbé, d'Arboussier, Boubou Hama, Léon Robert, Coulibaly et les membres du groupe du rassemblement démocratique africain et du groupe communiste et apparentés, **invitant l'Assemblée nationale à abroger le décret n° 47-2211 du 19 novembre 1947 rendant applicables aux territoires relevant du ministère de la France d'outre-mer autres que Madagascar les dispositions du décret**

du 23 octobre 1935 portant réglementation des mesures relatives à l'ordre public [5 février 1948] (I. n° 39). — Renvoi à la commission de la justice (p. 57). — Rapport par M. Jousselin [12 mars 1948] (I. n° 153). — Discussion [18 mars 1948] (p. 288 et suiv.). — Sont entendus dans la discussion générale: M. Jousselin, Rapporteur; Mlle Lafon, MM. d'Arboussier, Savi de Tové, Antonini. — *Explication de vote:* M. Barbé. — Adoption, au scrutin public, des conclusions de la commission tendant au rejet de la proposition de résolution (p. 291); liste des votants (p. 308).

ORGANISATION JUDICIAIRE

*1. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par M. Ya Doumbia et les membres du groupe socialiste S. F. I. O., **tendant à inviter le Gouvernement et l'Assemblée nationale à organiser la justice civile en Afrique noire** [30 janvier 1948] (I. n° 28). — Renvoi à la commission de la justice (p. 39). — Renvoi pour avis à la commission des affaires culturelles [27 février 1948] (p. 167). — Rapport par M. Jousselin [13 mai 1948] (I. n° 199). — Avis par M. Jousselin (*ibid.*) (I. n° 200). — Discussion [20 mai 1948] (p. 396 et suiv.); sont entendus dans la discussion générale: MM. Jousselin, rapporteur; Bourgarel, Président de la commission de la justice; Catrice, Hazoumé, Griaule, Darlan, Giard, Touré, Mlle Lafon, M. Augarde, Sous-Secrétaire d'Etat à la présidence du conseil. — Renvoi à la commission (p. 407). — *Suite de la discussion* [10 juin 1948] (p. 494 et suiv.); sont entendus dans la discussion générale: MM. Jousselin, rapporteur; Catrice, Bourgarel, Président de la commission de la justice; Max André. — *Explications de vote:* MM. Catrice, Savi de Tové, Hazoumé, d'Arboussier, Laurin, Soppo Priso. — *Nouveau titre:* « Proposition tendant à inviter le Gouvernement à organiser la justice civile en Afrique noire ». — Adoption (p. 496); proposition n° 65.

*2. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par MM. Soppo Priso, Ebédé et les membres du groupe socialiste S. F. I. O., **tendant à inviter le Gouvernement à pourvoir le Cameroun des magistrats nécessaires à sa nouvelle organisation judiciaire** [20 février 1948] (I. n° 73). — Renvoi à la commission de la justice (p. 123). — Rapport par M. Jousselin [21 avril 1948] (I. n° 169). — Discussion [29 avril 1948] (p. 339 et suiv.); sont entendus dans la discussion générale: MM. Jousselin, Rapporteur; d'Arboussier, Léon, Monnet, Alduy, Touré, Vendenboomgaërde, Augarde, Sous-Secrétaire d'Etat à la présidence du conseil. — Amendement de M. Monnet, tendant à créer des justices de paix à compétence étendue dans tous les territoires où elles sont indispensables pour mettre la justice à la portée des justiciables et réduire au minimum les délais de procédure (p. 344); adoption (p. 346). — Amendement de M. d'Arboussier tendant à remplacer les mots « le Cameroun et tous les territoires d'outre-mer » par les mots « l'ensemble des territoires d'outre-mer ou sous tutelle » (p. 346); après observations de M. Alduy, adoption de l'amendement modifié comme suit: « le Cameroun et le Togo et l'ensemble des territoires d'outre-mer » (*ibid.*). — Adoption du premier paragraphe ainsi modifié, le second paragraphe étant constitué par l'amendement de M. Monnet (p. 346). — *Ont pris part à la discussion de la proposition:* MM. Alduy, d'Arboussier, Jousselin, Rapporteur; Monnet. — *Nouveau titre:* « Proposition tendant à inviter le Gouvernement à pourvoir de toute urgence le Cameroun et le Togo et l'ensemble des territoires d'outre-mer, là où cela est nécessaire, des magistrats indispensables à la nouvelle organisation judiciaire ». — Adoption, à l'unanimité, de l'ensemble de la proposition (p. 346); proposition n° 43.

3. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par MM. Di ould Sein, Alduy, Gueye Momar Djim, Diop Babakar et les membres du groupe socialiste S. F. I. O. et apparentés, **tendant à créer en Mauritanie un institut d'études musulmanes en vue de former des magistrats musulmans susceptibles d'appliquer la législation musulmane dans les territoires d'Afrique occidentale française et d'Afrique équatoriale française, conformément à l'esprit de la proposition n° 28 adoptée par l'Assemblée de l'Union française le 10 juin 1948** [21 juillet 1948] (I. n° 372). — Renvoi à la commission de la justice (p. 774).

4. — Exposé des motifs et texte de la proposition de résolution, présentée par MM. Giard, Guyard, Kémajou et les membres du groupe du rassemblement républicain, **tendant à inviter l'Assemblée nationale à modifier le décret n° 47-2300 du 27 novembre 1947 réorganisant au Cameroun la justice de droit français** [28 juillet 1948] (I. n° 390). — Renvoi à la commission de la justice (p. 872).

ORGANISATION MUNICIPALE, voy. aussi: Collectivités locales. — Elections municipales.

1. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par M. Darlan et les membres du groupe socialiste S. F. I. O., **invitant le Gouvernement à rapporter le décret du 29 juillet 1942 et à étendre à l'Afrique équatoriale française les dispositions du décret n° 47-2257 du 26 novembre 1947 portant réorganisation municipale en Afrique occidentale française** [5 février 1948] (I. n° 34). — Renvoi à la commission des affaires politiques et administratives (p. 57). — Rapport par M. Ya Doumbia [11 mars 1948] (I. n° 149). — Discussion [17 mars 1948] (p. 269 et suiv.); sont entendus dans la discussion générale: MM. Ya Doumbia, Rapporteur; d'Arboussier, Alfred Bour, Darlan, Vendenboomgaërde, Gueye Momar Djim, Augarde, Sous-Secrétaire d'Etat à la présidence du conseil. — Amendement de M. d'Arboussier, tendant à transformer la proposition en proposition de résolution (p. 275); adoption au scrutin public (p. 278); liste des votants (p. 285). — *Ont pris part à la discussion de la proposition:* MM. d'Arboussier, Darlan, Laurin. — Résolution n° 39. — *Assemblée nationale:* commission des territoires d'outre-mer.

2. — Exposé des motifs et texte de la proposition de résolution, présentée par MM. d'Arboussier, Barbé, Dadet, Arnault, Boubou Hama, Mamadou Coulibaly, Robert Léon et les membres du groupe du rassemblement démocratique africain et du groupe communiste et apparentés, **tendant à inviter l'Assemblée nationale à ériger de nouveaux centres urbains de l'Afrique occidentale française, de l'Afrique équatoriale française, du Togo et du Cameroun en communes de plein exercice** [20 février 1948] (I. n° 76). — Renvoi à la commission des affaires politiques et administratives (p. 130). — Rapport par M. Soppo Priso [21 avril 1948] (I. n° 170). — Discussion [19 mai 1948] (p. 379 et suiv.); sont entendus dans la discussion générale: M. Darlan, au nom de M. Soppo Priso, Rapporteur; MM. Périer, d'Arboussier, Boluix-Basset, Albert Sarraut, Président de la commission; Alduy. — Renvoi à la commission (p. 381). — *Suite de la discussion* (p. 381 et suiv.); sont entendus dans la discussion générale: MM. Albert Sarraut, Président de la commission; d'Arboussier, Boussenot, Savi de Tove, Vendenboomgaërde, Boluix-Basset, Périer, Bizot, Ebédé, Augarde, Sous-Secrétaire d'Etat à la présidence du conseil; Hazoumé, Lapart, Cianfarani. — Premier paragraphe : adoption (p. 385). — Art. 1er: adoption (p. 385). — Art. 2: adoption (p. 386). — Art. 3: amendement de MM. Laurin, Delmas, Oudard et Antonini, tendant à substituer à l'article 3 le texte suivant: « Les élections ont lieu suivant les dispositions législatives actuellement en vigueur dans chacun des territoires d'outre-mer » (p. 386); rejet au scrutin public (p. 389); liste des votants (p. 394). — Adoption de l'article 3 dans sa rédaction primitive (p. 389). — Art. 4 à 10: adoption (p. 389). — *Ont pris part à la discussion des articles:* MM. Alduy, Max André, d'Arboussier, Barbé, Boluix-Basset, Cianfarani, Laurin, Périer, Albert Sarraut, Président de la commission; Touré. — Adoption de l'ensemble de la proposition de résolution, à l'unanimité (p. 389); résolution n° 49. — *Assemblée nationale* commission des territoires d'outre-mer.

3. — Demande d'avis, présentée par M. le Président de l'Assemblée nationale, sur la **proposition de loi de M. Aubame, député, et plusieurs de ses collègues, tendant à instituer en Afrique équatoriale française des communes de moyen exercice** [2 juin 1948] (I. n° 248). — Renvoi à la commission des affaires politiques et administratives (p. 448).

4. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par MM. Di Ould Zein, Alduy, Lechani, Diop Babakar et les membres du groupe socialiste S. F. I. O. et apparentés, **tendant à demander au Gouvernement d'inviter le Haut Commissaire de la République en Afrique occidentale française à créer des communes de moyen exercice en Mauritanie** [21 juillet 1948] (I. n° 370). — Renvoi à la commission des affaires politiques et administratives (p. 774).

5. — Demande d'avis, présentée par M. le Président de l'Assemblée nationale, sur le **projet de loi relatif à l'organisation municipale en Afrique occidentale française, en Afrique équatoriale française, au Togo et au Cameroun** [8 décembre 1948] (I. n° 447). — Renvoi à la commission des affaires politiques et administratives (p. 1064).

6. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par MM. Lechani, Begarra, Belabed, Chekkal Daho, Piéri, Di Ould Zein et les membres du groupe socialiste S. F. I. O. et apparentés, **tendant à transformer les centres municipaux d'Algérie en communes rurales** [30 décembre 1948] (I. n° 498). — Renvoi à la commission des affaires politiques et administratives (p. 1207).

ORGANISMES INTERNATIONAUX, voy.: Accords internationaux. — Conférences internationales. — O. N. U. — U. N. E. S. C. O.

OUBANGUI-CHARI, voy.: Assemblées territoriales. — Coton. — Questions orales (4): table annexe.

OUVRIERS MAROCAINS ET TUNISIENS (Forces armées), voy. aussi: Pensions, 2. — *Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par MM. Mignot, Chassiot, Coulibaly, Thévenin et les membres du

groupe communiste et apparentés et du groupe du rassemblement démocratique africain, **tendant à inviter le Gouvernement à étendre le statut du personnel aux ouvriers marocains et tunisiens travaillant dans les établissements et services dépendant des ministères des forces armées, de l'air et de la marine** [12 mars 1948] (I. n° 154). — Renvoi à la commission des affaires sociales (p. 256). — Renvoi pour avis à la commission des affaires extérieures [28 avril 1948] (p. 320). — Rapport par M. Chassiot [13 mai 1948] (I. n° 197). — Discussion [20 mai 1948] (p. 410) ; est entendu : M. Chassiot, Rapporteur. — *Nouveau titre :* « Proposition tendant à étendre le statut du personnel à tous les ouvriers, sans distinction d'origine, travaillant dans les établissements et services dépendant du ministère des forces armées (air, guerre, marine), dans tous les départements et territoires d'outre-mer, ainsi qu'au Maroc, en Tunisie et en Indochine ». — Adoption de la proposition (p. 410) ; proposition n° 52.

OUVRIERS MUSULMANS D'ALGERIE, voy. : Pensions, 1.

P

PACIFIQUE-SUD, voy. : Commission du —.

PANTHEON (Transfert au). — Vœu, présenté par MM. Camprasse, Julien et les membres du groupe socialiste S. F. I. O., **tendant à demander le transfert au Panthéon des cendres de Victor Schœlcher, libérateur des esclaves** [20 février 1948] (I. n° 84). — Renvoi à la commission des affaires culturelles (p. 131). — Discussion [4 mars 1948] (p. 173 et suiv.) ; sont entendus dans la discussion générale : MM. Hazoumé, Rapporteur ; Gervain, Mlle Lafon, MM. Thémia, Piot, Borrey, Griaule, Julien, Augarde, Sous-Secrétaire d'Etat à la Présidence du Conseil. — *Explication de vote :* M. Boluix-Basset (p. 180). — Adoption à l'unanimité (p. 180) ; vœu n° 24. — *Assemblée nationale* (I. n° 4561). — *Conseil de la République :* I. n°s 639 (1948), 651 (1948). — *Loi* n° 48-1117 du 13 juillet 1948 (*J. O.* du 14 juillet 1948).

PARLEMENT BRITANNIQUE (Hommage à une délégation du), voy. : (table annexe), Allocutions, 5.

PENSIONS, voy. aussi : Anciens combattants.

* 1. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par M. Begarra et les membres du groupe socialiste S. F. I. O., **tendant à faire bénéficier les ouvriers musulmans d'Algérie dépendant du ministère des forces armées, de la loi de pensions du 21 mars 1928** [30 janvier 1948] (I. n° 26). — Renvoi à la commission des affaires sociales (p. 39). — Rapport par M. Begarra [26 février 1948] (I. n° 86). — Discussion [27 février 1948] (p. 163, 164) ; sont entendus dans la discussion générale : MM. Begarra, rapporteur ; Lechani. — Nouveau titre : « Proposition tendant à faire bénéficier les ouvriers algériens, sans distinction de statut, dépendant du ministère des forces armées, de la loi de pensions du 21 mars 1928 ». — *Explication de vote :* M. Corval. — Adoption de la proposition (p. 164) ; proposition n° 23.

* 2. — Exposé des motifs et texte de la proposition de résolution, présentée par MM. Mignot, Chassiot, Coulibaly, Thévenin et les membres du groupe communiste et apparentés et du groupe du rassemblement démocratique africain, **tendant à inviter l'Assemblée nationale à voter une loi étendant le bénéfice de la loi de pensions du 21 mars 1928 aux ouvriers marocains et tunisiens travaillant dans les établissements et services dépendant des ministères des forces armées, de l'air et de la marine** [12 mars 1948] (I. n° 155). — Renvoi à la commission des affaires sociales (p. 256). — Renvoi, pour avis, à la commission des affaires extérieures [28 avril 1948] (p. 320). — Rapport par M. Chassiot [13 mai 1948] (I. n° 198). — Discussion [20 mai 1948] (p. 411) ; est entendu : M. Chassiot, rapporteur. — Observations de M. de Peretti. — Renvoi à la commission (p. 411). — Rapport supplémentaire par M. Chassiot [27 mai 1948] (I. n° 246). — Discussion [2 juin 1948] (p. 455) ; sont entendus dans la discussion générale : MM. Chassiot, rapporteur de la commission des affaires sociales ; Joannin, rapporteur pour avis de la commission des affaires extérieures. — *Explication de vote :* M. Bidet. — *Nouveau titre :* « Proposition de résolution tendant à inviter l'Assemblée nationale à voter une loi étendant à tous les ouvriers régis par le statut du personnel, quel que soit leur statut d'origine et quel que soit leur lieu d'emploi, travaillant dans les établissements et services dépendant du ministère des forces armées (air, guerre, marine), le bénéfice de la loi de pensions du 21 mars 1928 ». — Adoption, à l'unanimité (p. 455) ; résolution n° 60 ; *Assemblée nationale :* (I. n°s 4600, 5045).

* 3. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par MM. Thévenin, Coulibaly Mamadou, d'Arboussier et les membres du groupe communiste et apparentés et du groupe du rassemblement démocratique africain, **invitant le Gouvernement à assurer l'application des décrets n° 48-368 et n° 48-369 du 3 mars 1948, qui majorent les pensions des anciens militaires et marins originaires des territoires d'outre-mer, en calculant la majoration franc pour franc dans la monnaie du territoire où résident les bénéficiaires** [28 avril 1948] (I. n° 180). — Renvoi à la commission des affaires sociales (p. 320). — *Demande de discussion d'urgence* (ibid.) ; sont entendus : MM. Thévenin, Bichon, Juge, Alduy (p. 333 et 334). — *Déclaration d'urgence* (p. 334). — Débat sur la fixation de la date de la discussion ; sont entendus : MM. Thévenin, Vice-Président de la commission des affaires sociales ; d'Arboussier, Schmitt, Curabet (p. 334 et 335) ; adoption, au scrutin public, de la date du 13 mai (p. 335) ; liste des votants (p. 338). — Discussion [13 mai 1948] (p. 358 et suiv.) ; sont entendus dans la discussion générale : MM. Paul Catrice, rapporteur ; Thévenin, Bichon, Lechani, Lapart, Darlan, d'Arboussier, Thémia, Touré, Augarde, sous-secrétaire d'Etat à la présidence du conseil. — *Contre-projet de Mlle Le Ber,* tendant : 1° à majorer les taux des pensions de 1.200 p. 100 par rapport à 1929 et 1932 à dater du 1er janvier 1948, comptés en francs métropolitains ; 2° à assurer l'égalité des taux, quel que soit le pays d'origine et le statut de l'intéressé ; 3° à fixer au 1er janvier 1947 la date d'application des décrets du 3 mars 1948 et à fixer le taux de majoration à 530, comptés en francs métropolitains (p. 366) ; débat sur la prise en considération du contre-projet ; rejet au scrutin public (p. 367) ; liste des votants (p. 377). — *Ont pris part à la discussion de la proposition :* M. d'Arboussier, Mlle Le Ber. — *Explication de vote :* MM. d'Arboussier, Barbé, Catrice, Gervain, Juge, Razac. — *Nouveau titre :* « Proposition invitant le Gouvernement à assurer l'application des décrets n°s 48-368 et 48-369 du 3 mars 1948, qui majorent les pensions des anciens militaires et marins originaires des pays et territoires d'outre-mer, en calculant la majoration franc pour franc dans la monnaie du pays ou du territoire où ils résident, et à fixer la date d'application des deux décrets au 1er janvier 1947 ». — Adoption de la proposition à l'unanimité (p. 368) ; proposition n° 46.

* 4. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par M. Bichon et les membres du groupe union métropole outre-mer, **tendant à inviter le Gouvernement à modifier les modalités de payement des pensions de toute nature dans les territoires d'outre-mer à franc C. F. A. et C. F. P.** [9 juin 1948] (I. n° 280). — Renvoi à la commission des affaires sociales (p. 484). — *Demande de discussion d'urgence* (ibid.) ; est entendu : M. Bichon. — Rapport par M. Razac [28 juillet 1948] (I. n° 383). — Adoption sans débat [30 juillet 1948] (p. 925) ; proposition n° 105.

PERSONNEL ENSEIGNANT, voy. : Enseignement (Personnel).

PHARMACIE, voy. : Dakar (Ecole de Médecine). — Santé publique.

PIECES DIVISIONNAIRES, voy. : Emission.

PLAN DECENNAL DU TCHAD, voy. : Equipement (Tchad).

PLAN MARSHALL.

1. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par Mlle Autissier, M. d'Arboussier et les membres du groupe communiste et apparentés et du groupe du rassemblement démocratique africain, **tendant à inviter le Gouvernement à soumettre pour avis à l'Assemblée de l'Union française, préalablement à toute ratification par le Parlement, le texte du pacte bilatéral franco-américain pour l'application du plan Marshall** [25 juin 1948] (I. n° 320). — Renvoi à la commission des affaires extérieures et, pour avis, à la commission des affaires économiques (p. 619).

2. — Demande d'avis, présentée par M. le Président de l'Assemblée nationale, sur le **projet de loi tendant à autoriser le Président de la République à ratifier l'accord bilatéral de coopération économique conclu entre le Gouvernement de la République française et les Etats-Unis d'Amérique** [30 juin 1948] (I. n° 322). — Renvoi à la commission des affaires extérieures et, pour avis, à la commission des affaires économiques (p. 621). — Discussion [1er juillet 1948] (p. 642 et suiv.) ; sont entendus dans la discussion générale : Mme Lefaucheux, rapporteur ; MM. Périer, rapporteur pour avis ; Egretaud, de Peretti, Georges Bidault, ministre des affaires étrangères ; Touré, Jacobson, d'Arboussier, Albert Sarraut, Alduy, Estèbe. — Contre-projet de MM. Barbé, d'Arboussier et Egretaud, tendant à émettre un avis défavorable à la ratification (p. 659, 660) ; rejet au scrutin public (p. 661) ; liste des votants (p. 663). — Amendement de MM. Monnet et Antonini, tendant à assurer une répartition équitable des apports du plan Marshall à l'ensemble de l'Union française (p. 661) ; adoption (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion des articles :* MM. Max André, Barbé, Bidet, président de la commission

des affaires extérieures; Boluix-Basset, Cianfarani, Egretaud, Monnet, Périer, rapporteur pour avis; Albert Sarraut, Schmitt, Schneiter, secrétaire d'Etat aux affaires allemandes; Touré. — Adoption de l'avis, au scrutin public (p. 662); liste des votants (p. 663). — Avis n° 77. — *Assemblée nationale:* (I. nos 4744 rectifié, 4827, 4833). — *Conseil de la République:* (I. nos 674 (1948), 682, 686, 693, 695, 699). — *Loi* n° 48-1103 du 10 juillet 1948, (*J. O.* du 11 juillet 1948).

3. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par MM. Antonini, Monnet, Laurin, Oudard, Périer, Delmas, Esnault, Boluix-Basset, Cianfarani et les membres du groupe du rassemblement républicain et du groupe union Métropole-Outre-mer, **tendant à inviter le Gouvernement à accorder aux départements et territoires d'outre-mer un pourcentage normal d'attributions dans la répartition des apports du plan Marshall, en vertu de l'accord bilatéral de coopération économique franco-américain** [7 juillet 1948] (I. n° 338). — Renvoi à la commission du plan, et, pour avis, à la commission des affaires économiques (p. 669). — *Demande de discussion d'urgence (ibid.)*; est entendu: M. Antonini [8 juillet 1948] (p. 686). — *Déclaration d'urgence (ibid.)*. — Discussion [9 juillet 1948] (p. 706 et suiv.); sont entendus dans la discussion générale: MM. Lhuillier, rapporteur; Antonini, rapporteur pour avis; Alduy, Egretaud, Jacobson, président de la commission du plan. — Renvoi aux deux commissions (p. 708). — *Suite de la discussion* (p. 708 et suiv.); sont entendus: MM. Lhuillier, rapporteur; Antonini, rapporteur pour avis; Egretaud, Lapart, d'Arboussier, Max André, Jacobson, président de la commission du plan. — Adoption de la proposition, à l'unanimité (p. 711), proposition n° 79.

PLANS, voy.: Equipement. — F. I. D. E. S. — F. I. D. O. M.

PONDICHERY, voy. aussi: Chambres de commerce. — Médecins autochtones.

*Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par les membres du groupe des indépendants d'outre-mer, **tendant à inviter le Gouvernement à assurer la continuité du rayonnement scientifique et culturel français dans les Etablissements français de l'Inde, par la création et l'entretien d'une mission médicale française à Pondichéry** [9 juin 1948] (I. n° 273). — Renvoi à la commission des affaires sociales (p. 469). — Renvoi pour avis à la commission des affaires culturelles [30 juin 1948] (p. 622). — Rapport par M. Borrey [15 juillet 1948] (I. n° 360). — Avis par Mlle Le Ber [28 juillet 1948] (I. n° 385). — Discussion [30 juillet 1948] (p. 940 et suiv.); sont entendus dans la discussion générale: M. Borrey, Rapporteur; Mlle Le Ber, Rapporteur pour avis; MM. Lautissier, Raymond Barbé, Bidet, de Peretti, Laurin, Delorme. — *Nouveau titre:* « Proposition tendant à inviter le Gouvernement à renforcer le rayonnement scientifique et culturel français dans les Etablissements français de l'Inde par la création et l'entretien d'une mission médicale française à Pondichéry ». — Adoption de la proposition (p. 946); proposition n° 110.

POPULATION POINTOISE, voy.: Calamités publiques, 5.

POURSUITES, voy.: table annexe.

PRESIDENCE DE L'UNION FRANÇAISE, voy.: Haut-Conseil de l'Union française.

PRESIDENT DE L'UNION FRANÇAISE (Voyage en Guyane et aux Antilles), voy. aussi: Conférence de Bogota.

1. — Vœu présenté par MM. Camprasse, Julien et les membres du groupe socialiste S. F. I. O. **tendant à envisager le rétablissement du voyage du Président de l'Union française en Guyane et aux Antilles** [19 février 1948] (I. n° 67). — Renvoi à la commission des affaires politiques et administratives (p. 112). — Adoption sans débat [27 février 1948] (p. 148); vœu n° 21.

2. — Vœu présenté par MM. Barbé, Mitterrand, d'Arboussier, Comiti et les membres du groupe communiste et apparentés et du groupe du rassemblement démocratique africain **tendant à envisager le rétablissement du voyage de M. le Président de la République, président de l'Union française, aux Antilles et à la Guyane françaises** [13 mai 1948] (I. n° 214). — Renvoi à la commission des affaires politiques et administratives (p. 375). — Discussion (*commune avec la proposition n° 229 de M. Bidet, concernant la conférence de Bogota*) [27 mai 1948] (p. 436 et suiv.); voy.: Conférence de Bogota.

PRESSE, voy.: Liberté de la presse et de réunion.

PRESTATIONS FAMILIALES

1. — Exposé des motifs et texte de la proposition présentée par M. Périer et les membres du groupe du rassemblement républicain, **tendant à inviter le Gouvernement à conserver le bénéfice des prestations familiales telles qu'elles ont été instituées par la loi du 22 août 1946 à toutes les personnes françaises, d'origine métropolitaine ou assimilée, résidant dans les pays de protectorat français ou dans les territoires relevant du ministère de la France d'outre-mer et qui en bénéficieraient si elles étaient restées en France** [13 mai 1948] (I. n° 213). — Renvoi à la commission des affaires sociales (p. 375). — Renvoi pour avis à la commission des affaires extérieures [2 juin 1948] (p. 448). — *Retrait* [6 décembre 1949] (p. 1249).

2. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par MM. Vauthier, Thémia, Corval et Catrice, **tendant à inviter le Gouvernement à présenter un projet de loi étendant le régime métropolitain des prestations familiales aux quatre départements d'outre-mer** [24 juin 1948] (I. n° 317). — Renvoi à la commission des affaires sociales (p. 603). — *Retrait* [30 juin 1949] (p. 825).

3. — Exposé des motifs et texte de la proposition de résolution, présentée par M. Thévenin, Mlle Allemandi, MM. Coulibaly, Arnault, Bizot et les membres du groupe communiste et apparentés et du groupe du rassemblement démocratique africain, **tendant à inviter l'Assemblée nationale à adopter une loi modifiant les conditions d'attribution des allocations familiales aux salariés algériens travaillant dans la métropole, dont la famille réside en Algérie** [23 décembre 1948] (I. n° 488). — Renvoi à la commission des affaires sociales (p. 1187).

PRIX. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par MM. Boubou Hama, Egretaud, d'Arboussier, Lombardo, Léon et des membres du groupe communiste et apparentés et du groupe du rassemblement démocratique africain, **tendant à inviter le Gouvernement à prendre toutes les mesures utiles pour assurer aux producteurs des pays et territoires d'outre-mer une plus juste rémunération par l'établissement d'un rapport plus équitable entre les prix à la production et les prix à la consommation des produits d'outre-mer** [30 janvier 1948] (I. n° 23). — Renvoi à la commission des affaires économiques (p. 39). — Rapport par M. d'Arboussier [13 février 1948] (I. n° 60). — Discussion [20 février 1948] (p. 124 et suiv.); sont entendus dans la discussion générale: MM. d'Arboussier, Rapporteur; Boubou Hama, Thémia, Vendenboomgaërde, Léon, Egretaud, Touré. — Amendement de M. Gueye Momar Djim, relatif au prix d'achat et à la traite des arachides au Sénégal (p. 128); retrait (p. 129). — *Ont pris part à la discussion de la proposition:* MM. Max André, d'Arboussier, Rapporteur; Barbé, Curabet, Président de la commission des affaires financières; Gueye Momar Djim, Schmitt, Vice-Président de la commission des affaires économiques. — *Explication de vote:* M. Delorme (p. 129). — Adoption de la proposition à l'unanimité (p. 129); proposition n° 18.

PROCES DES PARLEMENTAIRES MALGACHES

1. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par MM. Lombardo, d'Arboussier et les membres du groupe communiste et apparentés et du groupe du rassemblement démocratique africain, **tendant à inviter le Gouvernement à dessaisir la juridiction de Madagascar au profit d'une juridiction métropolitaine afin que toutes les garanties de la justice soient assurées dans l'affaire des événements du 30 mars 1947** [6 février 1948] (I. n° 48). — Renvoi à la commission de la justice (p. 74). — Rapport par M. Savi de Tové [27 février 1948] (I. n° 96). — Débat sur la fixation de la date de la discussion [11 mars 1948] (p. 232 et suiv.); sont entendus: MM. Michard-Pellissier, Vice-Président de la commission; Curabet, Savary. — Discussion [18 mars 1948] (p. 291 et suiv.); sont entendus dans la discussion générale: M. Camprasse, au nom de M. Savi de Tové, Rapporteur; MM. Boussenot, Lapart, Lombardo, Michard-Pellissier, Vice-Président de la commission; Périer, Savi de Tové, Touré. — Amendement de M. Lombardo tendant au dessaisissement de la juridiction de Madagascar au profit d'une juridiction métropolitaine (p. 299); rejet au scrutin public (p. 302); liste des votants (p. 308). — Amendement de M. d'Arboussier tendant à préciser que les garanties de la justice ne peuvent être assurées à Madagascar (p. 302); rejet au scrutin public (p. 303); liste des votants (p. 309). — *Ont pris part à la discussion de la proposition:* MM. Alduy, d'Arboussier, Barbé, Corval, Curabet, Delorme, Juge, Michard-Pellissier, Vice-Président de la commission; Mitterrand, Schleiter. — *Explications de vote sur l'ensemble de la proposition:* MM. Barbé, Estèbe, Juge, Vendenboomgaërde. — Demande de renvoi à la commission; sont entendus: MM. d'Arboussier, Juge, Michard-Pellissier, Vice-Président de la commission (p. 305); rejet au scrutin public (p. 306); liste des votants (p. 309). — Vote par division; adoption de l'ensemble de la proposition (p. 306). — Proposition n° 41.

2. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par M. Lombardo, Mlle Autissier, MM. de Boysson, d'Arboussier, Arnault et les membres du groupe communiste et apparentés et du groupe du rassemblement démocratique africain, **tendant à inviter le Gouvernement à poursuivre les responsables des violences commises à Madagascar tant au cours d'interrogatoires de police que d'actions répres-**

sives à l'égard de la population et à rechercher les responsables de l'exécution, trois jours avant le procès qui s'est ouvert le 22 juillet devant la cour criminelle de Tananarive, de Samuel Rakotondrabé, principal témoin et coaccusé [23 décembre 1948] (I. n° 491). — Renvoi à la commission des affaires politiques et administratives (p. 1186).

PRODUCTION TEXTILE, voy.: Textiles.

PRODUITS D'OUTRE-MER, voy.: Prix.

PRODUITS VIVRIERS, voy.: Cultures vivrières.

PROPAGANDE POUR L'UNION FRANÇAISE (Commission de la), voy.: (table annexe), Commissions, 3.

PROPRIETE FONCIERE, voy.. Droits fonciers et forestiers.

Q

QUESTIONS ORALES, voy.: table annexe.

R

RAVITAILLEMENT, voy. : Cultures vivrières. — Santé publique, 1, 3.

RECRUTEMENT, voy.: Armée, 5.

REGIME FONCIER, voy.: Droits fonciers et forestiers.

REGIME LEGISLATIF DES DEPARTEMENTS D'OUTRE-MER, voy.: Législation.

REMUNERATION DES PRODUCTEURS D'OUTRE-MER, voy.: Prix.

REPRESENTATION DES INTERETS COMMERCIAUX, voy.: Chambres de commerce.

RESEAU ROUTIER ALGERIEN. — Exposé des motifs et texte de la proposition de résolution, présentée par M. Cianfarani et les membres du groupe Union métropole outre-mer, **tendant à obtenir la participation de la métropole aux dépenses de réfection du réseau routier de l'Est algérien particulièrement éprouvé du fait des opérations de guerre sur la Tunisie et l'Italie** [27 mai 1948] (I. n° 242). — Renvoi à la commission des affaires financières (p. 444). — Rapport par M. Thémia [16 juillet 1948] (I. n° 362). — Discussion [30 juillet 1948] (p. 946); est entendu: M. Thémia, rapporteur. — Adoption à l'unanimité (p. 946); résolution n° 111. — *Assemblée nationale* (I. n°s 6319, 6933). — *Conseil de la République* : I. n°s 379 (1949), 497 (1949), 525 (1949). — *Deuxième délibération* demandée à l'Assemblée nationale et au Conseil de la République par message de M. le Président de la République en date du 13 juillet 1949. — *Assemblée nationale* (I. n° 7903).

RESPONSABILITE DES HOTELIERS. — Demande d'avis, présentée par M. le Président du Conseil des Ministres, sur le **projet de décret de M. le ministre de la France d'outre-mer, tendant à rendre applicables aux territoires relevant du ministère de la France d'outre-mer les dispositions de la loi n° 48-1438 du 18 septembre 1948 modifiant l'alinéa 2 de l'article 1953 du code civil** [23 décembre 1948] (I. n° 481). — Renvoi à la commission de la justice (p. 1171).

RETRAITES CIVILS ET MILITAIRES. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par M. Cianfarani et les membres du groupe Union métropole outre-mer, **tendant à faire bénéficier des avantages concédés aux fonctionnaires en exercice dans les territoires de l'Union française, et notamment de la gratuité périodique du transport pour la métropole, tous les retraités civils et militaires qui se seront fixés sur ces territoires** [15 décembre 1948] (I. n° 468). — Renvoi à la commission de la justice (p. 1122).

REUNION (La), voy.: Calamités publiques (1, 2, 4). — *Départements d'outre-mer* (ensemble). — Maïs de semence.

REUNION (Liberté de), voy.: Liberté de la presse et de réunion.

RHUMS ANTILLAIS. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par MM. Thémia, Schmitt et les membres du groupe du mouvement républicain populaire, **tendant à inviter le Gouvernement à supprimer, conformément aux dispositions des textes résultant de la loi d'assimilation, les taxes de péréquation et les droits de sortie représentant les droits de fabrication qui grèvent les rhums antillais, afin d'éviter toute hausse du prix de vente actuel du rhum à la consommation** [21 avril 1948] (I. n° 172). — Renvoi à la commission des affaires financières (p. 312). — *Demande de discussion d'urgence* (ibid.); est entendu: M. Thémia (p. 317). — *Déclaration d'urgence* (p. 318). — Discussion (*ibid.*) (p. 320 et suiv.); sont entendus dans la discussion générale: MM. Hénault, Rapporteur; Mitterrand, Thémia, Curabet, Président de la commission; Coste-Floret, ministre de la France d'outre-mer. — Demande de renvoi à la commission. — *Explications de vote:* MM. Earbé, Camprasse, Thémia; Adoption au scrutin public (p. 325); liste des votants (p. 337); renvoi de la proposition à la commission (p. 325). — *Retrait de la proposition* [20 janvier 1949] (p. 17).

RIZ, voy. aussi: Cultures vivrières. — * Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par M. Touré et les membres du groupe des indépendants d'outre-mer, **tendant à demander au Gouvernement de créer en Guinée française des stations expérimentales pour la culture du riz et d'apporter aux autochtones l'aide financière permettant d'intensifier la culture des oléagineux en Afrique noire** [28 avril 1948] (I. n° 191). — Renvoi à la commission de l'agriculture (p. 336). — Rapport par M. Lhuillier [7 juillet 1948] (I. n° 337). — Discussion [9 juillet 1948] (p. 717 et suiv.); est entendu: M. Lhuillier, Rapporteur. — *Nouveau titre:* « Proposition tendant à demander au Gouvernement de prendre toutes les mesures nécessaires pour favoriser et aider le développement de la culture du riz dans les territoires d'outre-mer ». — Adoption de la proposition à l'unanimité (p. 719); proposition n° 83.

RUFISQUE (Crise du logement), voy.: Locaux (A.O.F., 4).

S

SAGES-FEMMES, voy.: Dakar (Ecole de médecine).

SAINT-PIERRE ET MIQUELON, voy.: Assemblées territoriales. — Emission (1).

SAINTE-BARBE-DU-TLELAT (Oran), voy.: Calamités publiques, 7.

SALARIES ALGERIENS, voy.: Prestations familiales, 3.

SANTE PUBLIQUE, voy. aussi: Détenus. — Institut supérieur de médecine et d'hygiène tropicale. — Fièvre jaune.

1. — *Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par M. Périer, Mme Caffot et les membres du groupe du rassemblement républicain, **invitant le Gouvernement à prendre des mesures pour que les territoires de l'Union française reçoivent de la métropole les médicaments nécessaires à la santé publique** [5 février 1948] (I. n° 32). — Renvoi à la commission des affaires sociales (p. 57). — Rapport par M. Touré [24 juin 1948] (I. n° 318). — Discussion (*commune avec la proposition n° 190 de M. Touré*) [9 juillet 1948] (p. 715 et suiv.); sont entendus: M. Zinsou, au nom de M. Touré, rapporteur; M. Borrey, président de la commission. — *Nouveau titre:* Proposition tendant à inviter le Gouvernement, en attendant la réorganisation indispensable du service de santé dans les territoires d'outre-mer, à prendre toutes dispositions utiles en vue de permettre de doter d'urgence ces territoires de quantités suffisantes de médicaments, d'objets de pansement et de matériel qui leur manquent actuellement. — Adoption de la proposition (p. 717); proposition n° 82.

2. — Exposé des motifs et texte de la proposition de résolution, présentée par M. Touré et les membres du groupe des indépendants d'outre-mer, **tendant à inviter l'Assemblée nationale à voter une loi réorganisant le service de santé en Afrique** [20 février 1948] (I. n° 79). — Renvoi à la commission des affaires sociales (p. 130). — *Retrait* [10 juin 1948] (p. 486).

3 — *Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par M. Touré et les membres du groupe des indépendants d'outre-mer, **tendant à inviter le Gouvernement à faire des réformes urgentes permettant un ravitaillement rapide et convenable des territoires d'outre-mer en médicaments, objets de pansement et matériel sanitaire** [28 avril 1948] (I. n° 190). — Renvoi à la commission des affaires sociales (p. 336). — Rapport par M. Touré [24 juin 1948] (I. n° 318). — Discussion (*commune avec la proposition n° 32 de M. Périer*) [9 juillet 1948] (p. 715 et suiv.) voy. ci-dessus, I.

4. — Demande d'avis, présentée par M. le Président du conseil des ministres, sur un projet de décret de M. le Ministre de la France d'outre-mer, **portant modification du décret du 20 mai 1910 relatif à la protection de la santé publique dans les Etablissements français de l'Océanie** [13 mai 1948] (I. n° 206). — Renvoi à la commission des affaires sociales (p. 357). — Rapport par M. Borrey [17 juin 1948] (I. n° 303). — Discussion [24 juin 1948] (p. 597 et suiv.); sont entendus dans la discussion générale: MM. Borrey, Président

de la commission et Rapporteur; Thévenin. — Première partie de l'avis: *amendement de M. Thévenin, tendant à émettre un avis défavorable* (p. 600); rejet (p. 601). — Adoption de la première partie de l'avis (*ibid.*). — Adoption de la deuxième partie de l'avis (p. 602). — Adoption du projet de décret (*ibid.*). — *Ont pris part à la discussion de l'avis:* MM. d'Arboussier, Barbé, Borrey, Rapporteur; Coulon; Mlle Le Ber, Vice-Présidente de la commission; M. Thévenin. — *Explication de vote:* M. Barbé. — Adoption de l'ensemble de l'avis p. 602); avis n° 76. — Décret n° 48-1719 du 10 novembre 1948 (*J. O.* du 13 novembre 1948).

5. — Demande d'avis, présentée par M. le Président de l'Assemblée nationale, **sur la proposition de loi de M. Aujoulat, Député, tendant à la réorganisation des services de la santé publique dans les territoires d'outre-mer de l'Union française** [31 juillet 1948] (I. n° 403). — Renvoi à la commission des affaires sociales (p. 1015).

SCHOELCHER (Victor), voy.: Panthéon.

SECTEURS D'AMELIORATION RURALE. — Exposé des motifs et texte de la proposition de résolution, présentée par MM. Cazelles, Begarra, Piéri, Lechani, Belabed, Alduy, Chekkal Daho et les membres du groupe socialiste S.F.I.O. et apparentés, **tendant à inviter la commission de l'agriculture à désigner une mission chargée d'étudier en Afrique du Nord l'installation, le fonctionnement et le développement des S. A. R. (secteurs d'amélioration rurale), en vue de leur extension ultérieure en Afrique noire** [16 décembre 1948] (I. n° 471). — Renvoi à la commission de l'agriculture (p. 1128).

SECURITE SOCIALE

1. — Exposé des motifs et texte de la proposition de résolution, présentée par M. Alduy et les membres du groupe socialiste S. F. I. O., **tendant à introduire la sécurité sociale en Algérie par la voie de la procédure d'urgence** [13 janvier 1948] (I. n° 2). — Renvoi à la commission des affaires sociales (p. 2). — Rapport par M. Begarra [6 février 1948] (I. n° 46). — Discussion [12 février 1948] (p. 76, 77); sont entendus dans la discussion générale: MM. Daniel Mayer, ministre du travail et de la prévoyance sociale; Begarra, rapporteur. — Amendement de M. Mignot, tendant à scinder le texte de la commission en proposition et proposition de résolution (p. 77); adoption à l'unanimité (*ibid.*). — Résolution n° 6 et proposition n° 7. — *Assemblée nationale* (I. n°s 425, 957, 1762, 3790).

2. — Exposé des motifs et texte de la proposition de résolution, présentée par MM. Cianfarani, Barétaud, Rosfelder et les membres du groupe union métropole-outre-mer, **tendant à surseoir à la discussion de la proposition d'introduction de la sécurité sociale en Algérie par la voie de la procédure d'urgence** [30 janvier 1948] (I. n° 21). — Renvoi à la commission des affaires sociales (p. 39). — *Retrait* [12 février 1948] (p. 77).

3. — Exposé des motifs et texte de la proposition de résolution, présentée par MM. Thévenin, Coulibaly, Donnat et les membres du groupe communiste et apparentés et du groupe du rassemblement démocratique africain, **tendant à inviter l'Assemblée nationale à voter une loi portant organisation de la sécurité sociale dans les territoires d'outre-mer** [19 mai 1948] (I. n° 222). — Renvoi à la commission des affaires sociales (p. 392).

SENEGAL, voy.: Arachides. — Dakar (Ecole de médecine). — Fièvre jaune. — Lignes maritimes. — Locaux (A. O. F., 4).

SEPARATION DE CORPS, voy.: Divorce.

SEQUESTRE. — Demande d'avis, transmise par M. le président du conseil des ministres, **sur un projet de décret de M. le Ministre de la France d'outre-mer, étendant au territoire du Cameroun certaines dispositions des textes relatifs à la mise sous séquestre des biens appartenant à des ennemis, neutres, Français ou apatrides, et à l'administration et à la liquidation de ces biens** [29 janvier 1948] (I. n° 10). — Renvoi à la commission de la justice (p. 10). — Rapport par M. Abdesselam [12 février 1948] (I. n° 56). — Discussion [19 février 1948] (p. 116, 117); sont entendus dans la discussion générale: MM. Abdesselam, rapporteur; Giard. — Art. 1er à 8: adoption (p. 117). — Adoption de l'ensemble de l'avis (*ibid.*); avis n° 13. — *Décret* n° 48-673 du 12 avril 1948 (*J. O.* des 15 avril et 24 avril 1948).

SOCIETES. — Exposé des motifs et texte de la proposition de résolution, présenté par MM. Delmas, Laurin, Michard-Pellissier et les membres du groupe du rassemblement républicain, **tendant à inviter l'Assemblée nationale à voter une loi rendant les sociétés coloniales imposables au lieu de leur siège social, même si elles tiennent leurs assemblées générales en France et si elles y ont leurs organes d'administration et de contrôle** [27 mai 1948] (I. n° 245). — Renvoi à la commission des affaires financières (p. 444).

SOCIETES INDIGENES DE PREVOYANCE

1. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par MM. Sousatte, Razac, Jousselin, Catrice, Mlle Le Ber et les membres du groupe du mouvement républicain populaire, **tendant à inviter le Gouvernement à transformer les sociétés indigènes de prévoyance de l'Afrique équatoriale française en sociétés coopératives de consommation, de production ou de construction, et les fonds communs de ces sociétés en une société de crédit coopératif** [30 juin 1948] (I. n° 329). — Renvoi à la commission des affaires économiques (p. 637). — Renvoi pour avis à la commission de l'agriculture [30 décembre 1948] (p. 1231).

2. — Exposé des motifs et texte de la proposition de résolution, présentée par MM. Guèye Momar Djim, Savary, Ebédé, Soppo Priso et les membres du groupe socialiste S. F. I. O. et apparentés, **tendant à inviter l'Assemblée nationale à voter une loi modifiant l'organisation, la composition et le fonctionnement des conseils d'administration des sociétés indigènes de prévoyance, de prêts et secours mutuels agricoles en Afrique occidentale française, en Afrique équatoriale française, au Togo et au Cameroun** [30 juillet 1948] (I. n° 400). — Renvoi à la commission de l'agriculture (p. 962). — Renvoi pour avis à la commission des affaires économiques [30 décembre 1948] (p. 1231).

SOLDAT DE L'UNION FRANÇAISE, voy.: Armée, 1.

STATUT MILITAIRE DE L'UNION FRANÇAISE, voy.: Armée.

SYNDICATS. — Exposé des motifs et texte de la proposition de résolution, présentée par MM. Carroué, d'Arboussier, Mme Bertrand et les membres du groupe communiste et apparentés et du groupe du rassemblement démocratique africain, **tendant à inviter l'Assemblée nationale à voter une loi abrogeant l'article 4 et certaines dispositions de l'article 5 du décret du 7 août 1944 instituant des syndicats professionnels en Afrique occidentale française, en Afrique équatoriale française, au Cameroun, au Togo et en Côte française des Somalis** [17 juin 1948] (I. n° 301). — Renvoi à la commission des affaires sociales (p. 540). — Rapport par M. Chassiot [28 juillet 1948] (I. n° 381). — Discussion [31 juillet 1948] (p. 1000 et suiv.); est entendu: M. Chassiot, Rapporteur. — Amendement de Mlle Le Ber et M. Razac, tendant à exiger des membres du bureau d'un syndicat qu'ils sachent parler et lire le français (p. 1000); rejet au scrutin public (p. 1002); liste des votants (p. 1018). — *Ont pris part à la discussion de la proposition de résolution:* MM. Max André, Raymond Barbé, Begarra, Borrey, Président de la commission; Gueye Momar Djim, Lapart, Mlle Le Ber, MM. Mignot, Razac, Soppo Priso, Thévenin, Vendenboomgaërde. — Adoption de la proposition de résolution (p. 1002); Résolution n° 121. — *Assemblée nationale* (I. n° 5341).

T

TAHAR (M'Hamed), voy.: Visa d'entrée en France.

TAXES, voy. aussi: Rhums antillais.

Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par M. Cianfarani et les membres du groupe union métropole-outre-mer, **tendant à la suppression de la taxe sur les voyageurs d'Algérie, à leur embarquement pour la métropole** [11 mars 1948] (I. n° 147). — Renvoi à la commission des affaires financières (p. 232). — Observations de MM. Cianfarani et Curabet, président de la commission des affaires financières (*ibid.*). — Retrait [10 juin 1948] (p. 500).

TCHAD, voy.: Coton. — Equipement. — Questions orales (4): table annexe.

TECHNICIENS, voy.: Equipement, 3.

TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES, voy.: Commission supérieure de codification.

TEXTILES

1. — Exposé des motifs et texte de la proposition de résolution, présentée par M. Le Brun Kéris et les membres du groupe du mouvement républicain populaire, **tendant à compléter la composition du comité de contrôle du fonds d'encouragement à la production textile** [17 juin 1948] (I. n° 296). — Renvoi à la commission de l'agriculture (p. 540). — Rapport par M. Le Brun Kéris [16 juillet 1948] (I. n° 363). — Adoption sans débat [30 juillet 1948] (p. 925); résolution n° 104.

2. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par M. Le Brun Kéris et les membres du groupe du mouvement républicain populaire, **tendant à une meilleure répartition des subventions**

du fonds d'encouragement à la production textile [21 juillet 1948] (I. n° 375). — Renvoi à la commission de l'agriculture (p. 791).

TOGO, voy.: Assemblées territoriales. — Chambres de commerce (3). — Code du travail. — Collectivités locales. — Commission franco-britannique. — Détenus. — Elections municipales. — Emission (2). — Enseignement (personnel). — Enseignement supérieur. — Navires de long cours. — Or (3). — Organisation municipale (2, 5). — Secteurs d'amélioration rurale. — Sociétés indigènes de prévoyance (2). — Syndicats. — Vétérinaires africains.

TRAITES, voy.: Accords internationaux.

TRAN-NGOC-DANH (Poursuites engagées contre M.), voy.: Viet-Nam, 1, 2.

TRANSPORTS AERIENS, voy.: Aéronautique civile

TRANSPORTS MARITIMES, voy.: Lignes maritimes. — Marine marchande. — Taxes.

TRANSPORTS ROUTIERS, voy.: Essence. - Réseau routier algérien. — Véhicules automobiles.

TRAVAIL (Conflits du), voy. aussi: Accidents du travail. — Code du travail. — Inspecteurs du travail.

Exposé des motifs et texte de la proposition de résolution, présentée par MM. Coulibaly, Donnat, Boubou Hama et les membres du groupe du rassemblement démocratique africain et du groupe communiste et apparentés, **tendant à inviter l'Assemblée nationale à voter une loi abrogeant le décret du 20 mars 1937 et amnistiant toutes les peines prononcées en application de ce décret.** [28 avril 1948] (I. n° 188). — Renvoi à la commission des affaires sociales (p. 336). — Rapport par M. Donnat [3 juin 1948] (I. n° 264). — Ajournement de la discussion [18 juin 1948] (p. 561). — Rapport supplémentaire par M. Corval [24 juin 1948] (I. n° 319). — Discussion [28 juillet 1948] (p. 867 et suiv.); sont entendus dans la discussion générale: MM. Corval, rapporteur; Donnat, Mlle Le Ber, MM. Carroué, Barbé, Vendenboomgaërde, Borrey, Président de la commission. — Renvoi à la commission (p. 872).

TRAVAILLEURS

I. — NORD-AFRICAINS

Voy. aussi: Ouvriers marocains et tunisiens. — Pensions, 1, 2. — Prestations familiales, 3.

Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par M. Catrice, **tendant à demander au Gouvernement français de prendre plusieurs mesures en faveur du bien-être matériel et moral des travailleurs nord-africains en France** [28 avril 1948] (I. n° 177). — Renvoi à la commission des affaires sociales (p. 319).

II. — INDOCHINOIS

* — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par MM. Catrice, Max André et les membres du groupe du mouvement républicain populaire, **tendant à demander au Gouvernement d'accélérer le plus possible le rapatriement des travailleurs indochinois, volontaires ou requis en France** [26 mai 1948] (I. n° 230). — Renvoi à la commission des affaires sociales (p. 420). — Rapport par M. Catrice [7 juillet 1948] (I. n° 345). — Ajournement de la discussion [9 juillet 1948] (p. 717). — Discussion [28 juillet 1948] (p. 863 et suiv.); sont entendus dans la discussion générale: M. Catrice, Rapporteur; Mme Bertrand, M. Begarra. — Amendement de M. Mitterrand, tendant à permettre l'élection, par les rapatriés, de convoyeurs qui puissent rendre compte à leurs camarades restés en France des conditions du rapatriement (p. 865); Rejet au scrutin public (p. 867); liste des votants (p. 892). — *Ont pris part à la discussion de la proposition:* MM. Max André, Barbé, Begarra, Borrey, Président de la commission; Catrice, Rapporteur; général Chevance-Bertin, Juge, Laurin, Mitterrand, de La Vasselais. — *Nouveau titre:* « Proposition tendant à demander au Gouvernement d'accélérer le rapatriement des travailleurs indochinois en France et, en attendant ce rapatriement, de prendre toutes mesures utiles pour améliorer leurs conditions de vie et permettre leur formation professionnelle ». — Adoption de la proposition (p. 867); proposition n° 95

TRAVAILLEURS AGRICOLES, voy.: Congés payés.

TUNISIE, voy.: Ouvriers marocains et tunisiens. — Pensions (2). — Travailleurs nord-africains.

U

U. N. E. S. C. O., voy. aussi: Education de base.

1. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par MM. Catrice, Griaule, Mme Lefaucheux et les membres du groupe du mouvement républicain populaire, **tendant à la transformation de la commission nationale française auprès de l'U. N. E. S. C. O. en une commission de l'Union française et de la délégation française aux conférences internationales de l'U. N. E. S. C. O. en délégation de l'Union française** [5 mars 1948] (I. n° 138). — Renvoi à la commission des affaires culturelles et, pour avis, à la commission des affaires extérieures (p. 226, 227). — Rapport par M. Catrice [26 mai 1948] (I. n° 233). — Discussion [2 juin 1948] (p. 448 et suiv.); sont entendus dans la discussion générale: M. Catrice, Rapporteur; Mme Lefaucheux, Rapporteur pour avis; MM. Griaule, Président de la commission des affaires culturelles; Lautissier, Barbé, Mlle Le Ber, MM. Donnat, Max André, Touré, Savi de Tové, Cianfarani. — *Explication de vote:* M. Bidet. — Adoption, à l'unanimité (p. 455); proposition n° 59.

2. — **Demande de désignation de deux Conseillers de l'Union française** comme membres de la commission nationale pour l'éducation, la science et la culture, auprès de l'U. N. E. S. C. O. [17 mars 1948] (p. 276). — Sont nommés, sur proposition de la commission des affaires culturelles et des civilisations d'outre-mer: MM. Griaule et Julien (p. 282).

UNION DOUANIERE FRANCO-ITALIENNE, voy.: Accords internationaux, 1.

V

VEHICULES AUTOMOBILES. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par MM. Jacobson, René Moreux, Schmitt, Schock et les membres du groupe du mouvement républicain populaire, **tendant à inviter le Gouvernement à prendre les mesures nécessaires au développement de la construction de véhicules automobiles de fabrication française pour les territoires d'outre-mer** [9 décembre 1948] (I. n° 461). — Renvoi à la commission du plan (p. 1097).

VETERINAIRES AFRICAINS

1. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par MM. Boubou Hama, d'Arboussier, Carroué, Duqueroix et les membres du groupe du rassemblement démocratique africain et du groupe communiste et apparentés, **tendant à inviter le Gouvernement à accorder le bénéfice du statut des vétérinaires du cadre général aux « vétérinaires africains » exerçant les mêmes fonctions que les Européens** [30 juin 1948] (I. n° 232). — Renvoi à la commission de l'agriculture (p. 637).

2. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par M. Lapart et les membres du groupe socialiste S. F. I. O. et apparentés, **tendant à inviter le Gouvernement à prendre toutes dispositions pour revaloriser la situation du corps des vétérinaires africains: 1° par une large intégration de ces derniers dans le cadre général; 2° par la construction rapide de l'école africaine de médecine vétérinaire créée et organisée par le décret du 12 juin 1946** [21 juillet 1948] (I. n° 373). — Renvoi à la commission de la justice (p. 774).

VICTIMES DE LA GUERRE, voy. : Anciens combattants. — Invalides de la France d'outre-mer. — Pensions, 3, 4.

VIET-NAM

1. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par MM. Barbé, d'Arboussier, Comiti, Mitterrand, Mlle Allemandi et les membres du groupe communiste et apparentés et du groupe du rassemblement démocratique africain, **tendant à demander au Gouvernement l'abandon des poursuites engagées contre M. Tran Ngoc Danh, Président de la délégation permanente de la république du Viet-Nam en France, et sa libération immédiate** [5 février 1948] (I. n° 29). — *Demande de discussion d'urgence* (ibid.) (p. 46); débat sur cette demande (p. 58 et suiv.). — Sont entendus: MM. Comiti, Abdesselam, Vice-Président de la commission de la justice; d'Arboussier. — Rejet de la demande de discussion d'urgence (p. 60). — Renvoi à la commission de la justice (*ibid.*). — Rapport par M. Lombardo [13 février 1948] (I. n° 58). — Discussion (*commune avec la proposition n° 45 de M. Rosenfeld*) [13 février 1948] (p. 97 et suiv.); sont entendus dans la discussion générale : MM. Lombardo, rapporteur; Augarde, Sous-Secrétaire d'Etat aux affaires musulmanes; Rosenfeld, Mme Lefaucheux, Rapporteur pour avis de la commission des affaires politiques: MM. Coquart, Estèbe, Julien, Boulx-Basset, Mitterrand, Dadet, le général Chevance-Bertin, Abdesselam, Vice-Président de la commission de la justice. — *Explication de vote:* M. Max André (p. 104). — Modification proposée par M. Estèbe (p. 104); accord de la com-

mission (p. 105). — Adoption de la proposition ainsi complétée (*ibid.*); proposition n° 10.

2. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par M. Rosenfeld et les membres du groupe socialiste S. F. I. O., **invitant le Gouvernement à libérer immédiatement M. Tran Ngoc Danh, si aucune responsabilité de droit commun n'est relevée contre lui** [6 février 1948] (I. n° 45). — Renvoi à la commission de la justice (p. 62). — Rapport par M. Lombardo [13 février 1948] (I. n° 58). — Discussion (*commune avec la proposition n° 29 de M. Barbé*) [13 février 1948] (p. 97 et suiv.); voy. ci-dessus.

3. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par M. Chevance-Bertin et les membres du groupe du rassemblement républicain, **tendant à inviter le Gouvernement à prendre toutes mesures nécessaires pour que cesse, à Paris et en France, l'activité de la délégation du Viet-Nam qui, est, en fait, la représentation d'Ho Chi Minh, que le Gouvernement a décidé d'écarter de toutes discussions ou négociations** [5 mars 1948] (I. n° 141). — Observations de M. Rosenfeld (p. 226). — Renvoi à la commission des affaires politiques et, pour avis, à la commission des affaires extérieures (*ibid.*).

4. — **Texte de la motion, présentée par M. Estèbe et plusieurs de ses collègues, adressant le salut de l'Assemblée aux familles françaises et vietnamiennes :** « L'Assemblée de l'Union française, qui a tenu à témoigner par une motion récente de sa volonté d'apaisement dans le triste conflit qui déchire un territoire de l'Union, douloureusement émue par les récents événements sanglants survenus en Indochine, adresse son salut fraternel aux combattants, aux otages, aux familles des victimes françaises et vietnamiennes, et exprime le souhait que d'aussi douloureux sacrifices contribuent, dans un avenir prochain, à l'établissement de la paix. » [12 mars 1948] (p. 252). — Renvoi à la commission des affaires politiques et administratives. — *Demande de discussion d'urgence* (p. 252); sont entendus: MM. Estèbe, Mitterrand, Barbé, Vice-Président de la commission; Rosenfeld, Alfred Bour. — *Déclaration d'urgence* (p. 257). — Discussion (p. 257 et suiv.); sont entendus dans la discussion générale : MM. Delorme, Rapporteur; Ya Doumbia, Vice-Président de la commission; Barbé, Juge, Rosenfeld, Mme Caffot, MM. Laurin, Cianfarani, Estèbe, d'Arboussier. — Amendement de M. Mitterrand, tendant à préciser que les combattants français et vietnamiens sont « également victimes d'une guerre coloniale » (p. 260); rejet au scrutin public (p. 262); liste des votants (p. 264). — *Ont pris part à la discussion de la motion:* MM. Max André, d'Arboussier, Delorme, Rapporteur; Gueye Momar Djim, Laurin, Mitterrand, Rosenfeld. — *Explications de vote sur la motion:* MM. Max André, Barbé. — Adoption de la motion, au scrutin public (p. 262); liste des votants (p. 265).

5. — **Question orale de M. Mitterrand relative à l'état de guerre entre la France et le Viet-Nam.** — Voy.: (table annexe), Questions orales, 2.

6. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par MM. Lautissier, Mitterrand, d'Arboussier, Mme Bertrand et les membres du groupe communiste et apparentés et du groupe du rassemblement démocratique africain, **tendant à inviter le Gouvernement français à engager des pourparlers avec le gouvernement de la république démocratique du Viet-Nam, pour mettre un terme à la guerre d'Indochine** [26 mai 1948] (I. n° 227). — Renvoi à la commission des affaires politiques et administratives (p. 415).

VISA D'ENTREE EN FRANCE. — Exposé des motifs et texte de la proposition, présentée par MM. Chassiot, Coulibaly, Zinsou, Borrey et les membres du groupe communiste et apparentés et les groupes des indépendants d'outre-mer et du rassemblement démocratique africain, **tendant à inviter le Gouvernement à accorder M. M'Hamed Tahar, secrétaire général de l'Union des syndicats confédérés du Maroc, le visa lui permettant d'entrer librement en France** [4 mars 1948] (I. n° 126). — Renvoi à la commission des affaires extérieures (p. 184). — *Demande de discussion d'urgence* (ibid.) ; est entendu: M. Chassiot (p. 199). — *Question préalable posée par le Gouvernement sur la recevabilité de la proposition* [5 mars 1948] (p. 211 et suiv.); sont entendus: MM. Augarde, Sous-Secrétaire d'Etat à la présidence du conseil; Savi de Tové, Vice-Président de la commission; Barbé, Savary, de Peretti. — Renvoi à la commission (p. 213). — Discussion (p. 218 et suiv.); sont entendus dans la discussion générale: MM. Savary, Rapporteur; Estèbe, Chassiot, Juge, de Peretti, Lechani, Boubou Hama, Périer, Antonini. — Amendement de M. Estèbe, tendant à intervertir les deux paragraphes de la proposition (p. 221); rejet au scrutin public (*ibid.*); liste des votants (p. 229). — *Ont pris part à la discussion de la proposition:* MM. Max André, Barbé, Estèbe, Périer, Savary, Rapporteur. — *Explications de vote:* MM. Barbé, Estèbe, Juge, de Peretti, Rosenfeld. — Adoption de la proposition (p. 222); proposition n° 29.

Z

ZONE D'ENDEMICITE AMARILE, voy.: Fièvre jaune.

LOI DU 29 JUIL
nations raciales

LOI DU 18 JUIL

LOI DU 21 MA
(1, 2).

LOI DU 22
Mariage.

LOI N° 46-446
Divorce.

LOI N° 46-645
Greniers de rése